

LE MONDE. *diplomatique*

Mensuel - 28 pages

PAPIERS
D'ORANGES, UN
MONDE EN SOIE ?

PAR ALLAN POPELARD
ET GRÉGORY RZEPSKI

Pages 14 et 15.

N° 855 - 72^e année. Juin 2025

LE SOUTIEN EUROPÉEN À TEL-AVIV EN QUESTION

Gaza ou la faillite de l'Occident



SAMA ALSHAIBI. - «Duplicates» (Doublons), de la série «Palimpsest», 2024

DÉPUIS le 7 octobre 2023 se joue le pire épisode du long calvaire du peuple palestinien. Pire encore que la Nakba de 1948. Ce terme arabe signifie «catastrophe»; il renvoie à ce qu'il est convenu depuis d'appeler un «nettoyage ethnique». Le présent désastre se caractérise, entre autres, par un génocide; il faut un terme arabe plus fort encore pour nommer le malheur qui frappe la Palestine : *karitha*. Mais

Israël assassine une partie de la population gazaouie sans renoncer au nettoyage, en Cisjordanie comme dans l'enclave. Après que «*Gaza sera totalement détruite*», comme l'a déclaré le ministre des finances israélien Bezalel Smotrich le 6 mai dernier lors d'une conférence organisée dans la colonie d'Ofra, «les civils seront envoyés (...) dans le Sud et, de là, ils commenceront à partir en grand nombre vers des pays tiers»(1).

Dans cette menace, M. Donald Trump peut voir l'occasion de gagner ses alliés arabes à une version actualisée

Il a fallu dix-huit mois de massacres de civils et une banalisation des discours génocidaires au sommet de l'État israélien pour que Londres, Ottawa et Bruxelles envisagent d'exercer des pressions économiques sur Tel-Aviv. Alors que le premier ministre Benjamin Netanyahu confirme son intention de prendre le contrôle total de Gaza, la tardive et timide réaction de ces puissances occidentales place la «diplomatie des valeurs» face à ses contradictions.

PAR GILBERT ACHCAR *

de l'«accord du siècle» – qu'ils avaient boudé en 2020(2). Par rapport à la perspective d'un nettoyage ethnique, ce plan qui établirait un État croupion baptisé «État de Palestine» apparaîtrait presque comme un moindre mal.

(Lire la suite pages 6 et 7.)

(1) Jeremy Sharon, «Smotrich says Gaza to be “totally destroyed”, population “concentrated” in small area», 6 mai 2025, www.timesofisrael.com

(2) Sur ce plan, lire Alain Gresh, «Israël-Palestine, un plan de guerre», *Le Monde diplomatique*, mars 2020.

«JE VENDS MA PERSONNALITÉ»

Tous influenceurs !

Chaque jour, les Français passent en moyenne une à deux heures sur les réseaux sociaux. Pour capter leur attention, les influenceurs disposent de méthodes bien rodées et très efficaces. Dans la course à l'audience numérique, tout le monde veut donc les imiter. Plongée dans un univers sous algorithmes.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

LE 3 mai dernier, un rutilant yacht Tecnomar for Lamborghini d'une capacité totale de seize passagers s'échouait au large de Miami. À son bord, trente-deux influenceuses venues s'amuser sous le soleil de Floride. Tandis que le bateau sombre, les fêtardes, en maillots de bain et gilets de sauvetage fluo, continuent de se filmer avec leur téléphone, le sourire aux lèvres. Leur après-midi est gâché, mais les images feront le tour des réseaux sociaux. Comme une métaphore des déboires que traverse l'influence jet-set depuis quelques années.

En cause notamment, un marché devenu trop concurrentiel. Avec la prolifération des émissions de télé-réalité, les annonceurs ont l'embaras du choix quand ils veulent promouvoir un bikini ou une crème de bronzage sur Instagram. «Avant, j'avais trois posts [sponsorisés] par jour. Maintenant, j'en ai un tous les deux jours, et encore», se lamente Julia Paredes au micro d'un youtubeur(1). Cette ancienne candidate de «Friends Trip», «La villa des coeurs brisés» ou encore «Mamans et célèbres» se trouve à la tête d'un compte Instagram au 1,1 million d'abonnés, sur lequel elle expose sa vie de mère célibataire à Dubaï. Entre deux images de ses enfants et de ses soirées luxueuses, elle glisse

des collaborations commerciales avec une multitude de marques (produits de maquillage, restaurants locaux, lit pour bébé, tapis d'éveil, magasin d'alcool...). «Il y a des mois où je gagnais 35 000 à 40 000 euros, et maintenant, on est [parfois] à des 500», poursuit-elle. Signe de la crise, de nombreux influenceurs installés à Dubaï ont récemment dû plier bagage, direction Bali, où la vie est moins chère. D'autres ont repris les «apparitions rémunérées» en boîte de nuit, comme au début de leur carrière, et certaines influenceuses se voient même contraintes de vendre des photos érotiques sur les plates-formes Myself ou OnlyFans.

Pour autant, à l'ombre des personnalités les plus connues, le marché du marketing d'influence prospère. En France, il pesait près de 6,5 milliards d'euros en 2024(2). Jamais les marques n'avaient autant dépensé pour vanter leurs produits sur les réseaux sociaux, en particulier dans les secteurs de la mode, des cosmétiques, du sport.

(Lire la suite pages 20 et 21.)

(1) «Baby Story (épisode 23) : Julia Paredes, maman solo à Dubaï», entretien avec Jeremstar, 2 juillet 2023, www.youtube.com

(2) Selon une étude commandée au cabinet Coherent Market Insights par la Paris Creator Week (*Libération*, 10 décembre 2024).

«NEUTRALISER LES EXTRÊMES»

Le parti des médias déjà en campagne

Pour la première fois depuis la Libération, l'espace public français compte un pôle médiatique d'extrême droite. Bien financé, puissant, diversifié, il aimante la presse conservatrice et inquiète l'écheveau des médias libéraux. Ces deux ailes du journalisme dominant œuvrent dorénavant, chacune dans son camp, à réorganiser le champ politique en vue de l'élection présidentielle de 2027.

PAR SERGE HALIMI
ET PIERRE RIMBERT

TROIS semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle de 1995, le conseiller politico-patronal Alain Minc se désolait que le scrutin n'oppose pas M. Édouard Balladur à Jacques Delors, deux militants de l'Europe libérale : «On était à un millimètre d'une campagne de pays très développé, très sophistiqué, entre le centre droit et le centre gauche, à l'alle-

mande, et on a une campagne beaucoup plus marquée par le vieux tropisme français du rêve, de l'illusion et du sentiment que la politique domine tout» (LCI, 1^{er} avril 1995). Après s'être employée à discréditer les candidats susceptibles d'entraver ce duel de siamois, l'élite médiatique française avait elle aussi remâché son amertume contre un peuple trop fruste et perverti par le «populisme».

Souvent noyé dans les urnes, l'espoir des libéraux revit toujours. Comme un écho vieux de trente ans, *The Economist* a commenté la raclée électorale reçue par les deux grands partis britanniques lors des élections locales d'avril dernier. L'hebdomadaire s'est lamenté que le paradis centriste à portée de main se dérobe aussi dans son pays : «Il y a juste un an, le Royaume-Uni semblait sortir d'une décennie de folie post-Brexit. Une élection, rafraîchissante parce que terne, opposait alors Rishi Sunak et sir Keir Starmer, deux technocrates habillés sans fantaisie, deux bourreaux de travail aux idées économiques très conventionnelles. Après que sir Keir [le travailliste] l'eut emporté, les ministres se vantaien que les investisseurs allaient se ruer vers un îlot de stabilité dans une mer déchaînée. Mais aujourd'hui le populisme opère un retour fracassant» (2 mai 2025).

(Lire la suite page 23.)

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

EDITION ABONNÉS

INTERDIT À LA VENTE



En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Un art à cultiver

En 1945 naissait l'Organisation des Nations unies (ONU), dans le but de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Certes, les armes ne se sont pas tuées pendant ces huit décennies : répression coloniale en Algérie, affrontements par procuration en Angola ou au Vietnam, éclatement sanglant de la Yougoslavie, génocide des Tutsis au Rwanda, agressions de l'Irak par les États-Unis ou de l'Ukraine par la Russie, massacres en République démocratique du Congo (RDC)...

Pourtant, un peu comme on ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure, on oublie que l'ingénierie de la paix instituée par la Charte de l'ONU a contribué à éviter un troisième conflit planétaire en 1962 lors de la crise des missiles de Cuba, organisé la décolonisation à partir des années 1950, conduit le Timor-Leste à l'indépendance, rendu possible le déploiement de casques bleus qui ont assuré, et assurent encore, souvent au péril de leur vie, des missions essentielles de sécurité et d'assistance au Cambodge, à Chypre, au Soudan du Sud...

Comment alors se construit et se préserve la paix ? C'est la réflexion que propose ce nouveau numéro de *Manière de voir* (1). Le premier chapitre rappelle que la paix est d'abord un état d'esprit et une volonté animant des hommes et des femmes connus ou inconnus, des associations ou des communautés religieuses, des centres de recherche, des mouvements scientifiques ou artistiques... Des médiations délicates ont ouvert la voie à d'improbables réconciliations, comme au Mozambique. C'est ce que montre le deuxième chapitre, dont les contributions soulignent, exemples à l'appui, que la négociation est un savoir-faire qui ne demande qu'à être mobilisé.

Alors que les tensions se multiplient dans le monde et que plusieurs



crises semblent s'éterniser sans perspectives de résolution (Libye, RDC, Haïti...), le cadre des relations entre États subit des attaques sans précédent, de Gaza à l'Ukraine en passant par le Soudan. Le troisième chapitre fournit donc des éléments de réponse à cette question cruciale : comment revivifier le multilateralisme et assurer un contrôle effectif de ses règles par les tribunaux tels que la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale ?

Car la paix, souligne le dernier chapitre, n'est pas seulement l'absence de guerre, c'est un processus et des conditions qui assurent, concrètement et à long terme, l'éradication de ce qui cause les conflits par le dialogue et la réconciliation, le développement économique mais aussi la justice, qu'elle soit pénale ou sociale.

(1) « Comment faire la paix. Yougoslavie, Colombie, Kivu, Gaza, Ukraine... », *Manière de voir*, n° 201, juin-juillet 2025, 8,50 euros, 100 pages, en kiosques, en librairies et sur la boutique en ligne.

Idées

M. Robin Marteau regrette que l'article de Perry Anderson « De la force des idées » (mai 2025) reconduise un dualisme dépassé entre idée et matière :

L'article présuppose une séparation entre, d'un côté, les conditions matérielles et, de l'autre, les idées. Aux Pays-Bas au XVI^e siècle, les idées protestantes seraient sur le devant de la scène, tandis qu'en France et aux États-Unis à la fin du XVIII^e siècle, elles ne seraient qu'à l'arrière-plan de l'histoire. Une représentation théâtrale qui passe à côté de la réalité du mouvement de l'histoire.

La rébellion des Pays-Bas, religieuse mais aussi fiscale et politique, est menée par une noblesse néerlandaise qui peut, en 1566, espérer un compromis des nobles avec l'empereur Philippe II, de par la puissance qu'elle a acquise en Europe. Cette puissance est aussi bien économique, à travers les activités de la Compagnie néerlandaise des Indes, qu'intellectuelle, à travers la parution de nombreux imprimés protestants. Surtout, elle est déployée par une classe : la noblesse, dont l'activité marchande et les circulations qu'elle engendre facilitent la pénétration de la Réforme aux Pays-Bas – dont elle participe, par sa propagation, à l'influence. Dans le même temps, l'activité marchande enrichit une noblesse qui commence à contester la pression fiscale impériale et qui, plus autonome économiquement et intellectuellement, s'autorise à remettre en cause le dogme catholique. Ici, la lutte pour la liberté religieuse représente aussi bien un vecteur d'autonomie vis-à-vis d'un empereur catholique à l'emprise bien temporelle sur les Pays-Bas qu'une remise en cause théologique du catholicisme. L'un ne se comprend pas sans l'autre.

Les Lumières ne sont pas non plus « à l'arrière-plan » des révolutions française et américaine, mais bel et bien sur le devant de la scène, centrales, mobilisées tout comme

les revendications fiscales par des sujets collectifs ascendants dans l'ordre social : les bourgeoisies nationales française et américaine. C'est peut-être cette catégorie de sujet collectif, développée par Lucien Goldmann, qui manque à l'article pour comprendre le rapport entre les idées et les mouvements de l'histoire. (...) Comme l'écrivait Marx, « on ne saurait séparer matière pensante et pensée ». Aucune idée n'est corrosive si elle n'est pas mise en mouvement par un sujet collectif, aucun sujet collectif ne se met en mouvement sans idée.

29 mai 2005

Plusieurs lecteurs ont réagi à l'article d'André Bellon « Le 29 mai 2005, un peuple disait « non » (mai 2025). M. Pierre Leyraud souligne l'incohérence du camp du refus :

Quand on sait plus précisément que pour l'extrême droite le « non » était un rejet d'une Europe supranationale et que pour l'extrême gauche le « non » était un rejet d'une Europe néolibérale, il y avait donc, derrière ces deux « non », un peuple français schizophrène ? Le mot « peuple » est un signifiant équivoque, voire vide. Certes un peuple existe lorsqu'il s'affirme mais il ne faut pas en déduire que si, lors d'un vote populaire, une nette majorité se déclare, elle constitue de ce fait un peuple. Il faut aussi, à défaut d'unité politique déjà là, à tout le moins un horizon d'unité. Ce n'était pas le cas le 29 mai 2005.

La même lecture a rappelé à M. Claude Viry, alors professeur documentaliste dans un lycée, le souvenir d'une campagne très déséquilibrée en faveur du « oui » :

Les CDI [centres de documentation et d'information] abonnés devaient recevoir début avril 2005, de la part du Centre national de la documentation pédagogique (CNDP), un numéro hors série de la revue *Textes et documents pour la classe* intitulé « Lire la Constitution ». On nous avait annoncé un document



MÉMOIRE

À l'occasion des commémorations du 9 mai 1945, le politiste russe Fiodor Loukianov livre son interprétation de l'effritement de l'ordre international issu de la seconde guerre mondiale (Rossiiskaïa Gazeta, 5 mai 2025).

Après la guerre froide, les pays d'Europe de l'Est (...) ont promu une interprétation révisionniste de la guerre. Ces nations se définissent depuis longtemps comme des victimes de « deux totalitarismes », cherchant à placer l'Union soviétique aux côtés de l'Allemagne nazie comme auteure de crimes de guerre. Ce cadrage sape le consensus moral qui avait placé la Shoah au centre du conflit et reconnaît la complicité des nations européennes pour qu'elle se produise. L'influence croissante de cette vision est-européenne a eu un effet d' entraînement. Elle a permis à l'Europe occidentale de diluer discrètement sa propre culpabilité en temps de guerre, en transférant le blâme sur d'autres et en remodelant la mémoire collective. Le résultat ? Une érosion des fondements politiques et moraux établis en 1945.

FOI

Au Royaume-Uni, de plus en plus de jeunes hommes se tournent vers le catholicisme, sur des bases un peu contradictoires (The Economist, 10 mai).

En 2018, 4 % des 18-24 ans déclaraient fréquenter l'église ; ils sont désormais environ 16 %. Mais les nouveaux fidèles ne rallient pas l'Église d'Angleterre [anglicane]. Ils vont à la messe. Pour la première fois depuis cinq siècles, le nombre de catholiques pourrait dépasser celui des protestants en Angleterre et au Pays de Galles. C'est déjà le cas chez les jeunes. (...) Le catholicisme semble les attirer pour deux raisons opposées. D'un côté, la contemplation et les rituels font figure de puissants antidotes au monde en ligne. Mais, de l'autre, Internet est aussi un terrain d'évangélisation : Mgr Robert Barron, le fondateur américain d'une organisation de médias catholiques, ainsi que le père Mike Schmitz, podcasteur et aumônier universitaire, rassemblent des centaines de milliers d'abonnés sur les réseaux sociaux.

Mgr Barron célèbre un nouveau « christianisme macho », où les hommes peuvent être des « héros ».

IMMIGRATION

La politique anti-immigration décidée par le chancelier allemand Friedrich Merz reçoit l'approbation inattendue du comité éditorial du New York Times (17 mai 2025).

M. Merz a raison de citer l'immigration comme le premier problème à résoudre. Cette question façonne la politique en Allemagne, comme dans une grande partie de l'Europe, pour une raison simple. De nombreux dirigeants ont ignoré les souhaits des électeurs et autorisé des niveaux d'immigration rarement atteints. (...) En 2015, la part de la population allemande née dans un autre pays s'élevait à environ 13 %. Elle dépasse aujourd'hui les 20 %. Aux États-Unis, la proportion atteint environ 16 %, contre 13,6 % lors de l'entrée en fonctions du président Joe Biden. La plupart des Allemands n'ont jamais été favorables à une immigration aussi

rapide, mais les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates ont quand même décidé d'aller de l'avant. (...)

L'immigration est un sujet extrêmement complexe, et la diabolisation des migrants par le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), à l'instar du président Trump, est odieuse. Mais les politiciens vont parfois trop loin dans le sens inverse – celui de l'ouverture des frontières – et c'est ce qu'a fait Mme Angela Merkel, aussi nobles qu'aient été ses intentions. Le rythme des migrations récentes vers l'Allemagne a été si élevé qu'un retour de bâton était inévitable. (...) La plus grande faveur que M. Merz et ses partenaires de coalition pourraient faire à l'AfD serait de ne pas durcir la politique d'immigration et de continuer à afficher leur mépris pour l'opinion publique. Comme l'a écrit [l'éditorialiste néoconservateur] David Frum, « si les libéraux persistent à affirmer que seuls les fascistes sont capables de faire respecter les frontières, les électeurs finiront par élire des fascistes pour faire le travail que les libéraux refusent de faire ».



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphenez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

COURRIER DES LECTEURS

contradictoire entre deux universitaires, Florence Deloche-Gaudez, favorable au « oui », et Dominique Rousseau, favorable au « non ». Au lieu de cela, tous les collègues ont reçu avec quelques jours de retard un numéro revu et corrigé intitulé « Une Constitution pour l'Europe » avec les seuls commentaires favorables au « oui ». (...) Des enseignants devraient-ils devenir, auprès des élèves, des relais de la propagande politique voire politicienne, au mépris du libre examen ?

Cet article a aussi rappelé à Mme Mariangela Rosolen le référendum de juin 2011 en Italie sur la privatisation de l'eau, le rejet de ce projet à plus de 95 % et ses suites :

On n'a pas eu le temps de célébrer cette victoire de la participation populaire. Les conservateurs et les politiciens de gauche (...) ont déclenché une contre-offensive, articulée et de long terme, visant à annuler la volonté populaire et donc le principe fondamental de la démocratie. (...) En Italie, on se serait attendu à ce que les anciens communistes et socialistes, qui s'étaient battus avec le mouvement pour l'eau publique, confirment sans faille leur choix. Mais, dans les années suivantes, leur soutien s'est affaibli jusqu'à l'extinction, au point qu'ils ont favorisé la participation des entreprises privées dans la propriété et la gestion des services de l'eau (...). La gauche traditionnelle avait participé à la campagne référendaire pour des raisons qui tenaient à la configuration politique de l'époque. Au fond, elle avait pris position contre le gouvernement de Silvio Berlusconi qui privatisait plutôt qu'en soutien de la volonté du peuple italien et de la grande variété de groupes, d'organisations, de collectifs, etc., qui avaient donné voix à la revendication de l'eau publique.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIFS

– Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article « La victoire sur le nazisme vue de Kiev » (mai), le massacre de Babyl Yar a eu lieu les 29 et 30 septembre, et non novembre, de l'année 1941.

– Contrairement à ce qui est écrit dans l'article de Timothée de Rauglaudre « L'ésotérisme en dix leçons » (mai), la collection « L'Aventure secrète » a été créée uniquement par J'ai lu, et non par les éditions Dervy. Par ailleurs, René Guénon est né en 1886 et non en 1881.

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
Actionnaires : Société éditrice du Monde,
Association culturelle Héloïse,
Les Amis du Monde diplomatique,
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Délégué :
Benoit BRÉVILLE, président directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :
Vincent CARON, Édéric COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication :
Serge HALIMI

Conseiller en finance et développement auprès du directeur :
Bruno LOMBARD

Secrétaire général : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Délégué de la rédaction : Benoît BELKAÏD

Rédacteur en chef : Alram BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER,
Grégory RZEPSKI

Chefs d'édition :
Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*),
Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS,
Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD,

Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT,
Christophe VENTURA

Cartographie : Guillaume BAROU

Conception artistique :
Nina HALMER, Boris SÉMIENAKO

(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Archives et données numériques :
Suzzy GAIDOZ, Maria JERARDI

Mise en page et photographie :
Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHELM

Correction : Pauline CHOPIN,
Xavier MONTAIGNE

Délégué commercial et administratif : Vincent CARON

Délégué des relations sociales : Édéric COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zafa SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674),
Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : [prénom.nom@monde-diplomatique.fr](mailto:prenom.nom@monde-diplomatique.fr)

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN,
Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA :
elisabeth.ciadella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLE-DET, Marine PRÉVOT

Relations marchands de journaux (numéro vert) :
0805-050-147

Service relations abonnés :

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2025,
pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

France métropolitaine : 6,50 €

UN SYSTÈME DE RETRAITE FINANCIARISÉE QUI A TOUJOURS ÉCHOUÉ

Mythes et mensonges de la capitalisation

Il y a quatre-vingts ans naissait la Sécurité sociale. La socialisation d'une part de la richesse allait permettre d'éradiquer la misère des retraités. Mais, plutôt que la célébration de cet anniversaire, 2025 pourrait marquer un tournant pour des citoyens français transformés en «actionnaires malgré eux», et inaugurer le retour de la pauvreté parmi ceux qu'on avait cherché à protéger.

PAR SIMON ARAMBOUROU *

C'EST une figure éculée du discours conservateur : plaider l'audace pour justifier un tête-à-queue sur l'autoroute du progrès social. «Osons la retraite par capitalisation!», s'intitulait une tribune signée par quarante-quatre sénateurs dans *Le Figaro* du 2 mars 2023. Tandis que des centaines de milliers de Français défilent contre le projet de réforme du gouvernement de Mme Élisabeth Borne, la prise de position des parlementaires participait de la contre-offensive(1). Car, au fond, on connaît la solution miracle pour sauver le système.

A sein du «conclave» réuni depuis fin février à la demande du premier ministre François Bayrou, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et le Mouvement des entreprises de France (Medef) y reviennent. Les futurs retraités devraient épargner auprès d'institutions privées chargées de faire fructifier leur pécule avant de le leur reverser sous forme de rente. «Sur la capitalisation, nous n'avons pas de tabou», déclare pour sa part la secrétaire générale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) Marylise Léon (*Le Figaro*, 22 mai 2025). Le gouvernement saura opposer cet état d'esprit, constructif, à la rigidité des autres syndicats. Car la ministre du travail Astrid Panosyan-Bouvet regrette précisément un «tabou dans les discussions sociales» dans *Le Parisien* (25 avril 2025). Alors, oui, levons-le. En passant en revue les idées reçues qui érigent la capitalisation en évidence.

La générosité de la répartition creuse l'écart entre retraités et actifs

«Les retraités ont un meilleur niveau de vie que la population française», avance le site de BFMTV (22 janvier 2025). À cet égard, pour ses promoteurs, l'instauration d'un dispositif par capitalisation serait vectrice de justice sociale, par rapport au système par répartition. Si le niveau de vie des retraités – apprécié en tenant compte de la propriété éventuelle de leur logement – se compare à celui des actifs (une catégorie qui comprend les chômeurs), voire l'excède légèrement, ce constat général masque des disparités. Le montant moyen des pensions s'élève à 1 662 euros net par mois ; 15 % des retraités ont un niveau de vie mensuel – après soustraction du coût du logement – égal ou inférieur à 1 020 euros. Plus bas que celui de l'ensemble de la population (14,5 %), le taux de pauvreté des retraités (10 %) reste supérieur à celui des salariés (6,1 %) (2). Certes, il y a des retraités riches. Mais leur niveau de vie repose moins sur les retraites qu'ils perçoivent que sur leur patrimoine accumulé. Bref, les retraités riches ne le sont que parce qu'ils ont été des actifs riches.

La capitalisation est une solution novatrice

«La retraite par capitalisation est l'incontournable solution d'avenir», clame M. Marc Fiorentino, cofondateur du site Meilleurtaux Placement (*Midi libre*, 21 février 2025). Il s'agit pourtant d'un mécanisme éprouvé, aux défauts bien connus. Les premières caisses de retraite mises en place au milieu du xix^e siècle puis le premier système de retraite national instauré en France en 1910 reposaient sur cette logique. Incapables de servir des pensions permettant aux retraités d'échapper à la pauvreté et inadaptés aux périodes

de forte inflation (fréquentes à l'époque), ils furent abandonnés. À la création de la Sécurité sociale, on leur préféra la répartition. Elle a depuis démontré sa capacité à faire face aux crises financières et à progressivement sortir les retraités de l'indigence : leur taux de pauvreté en France est l'un des plus faibles d'Europe (3).

La capitalisation existe, la justice sociale implique de l'ouvrir à tous

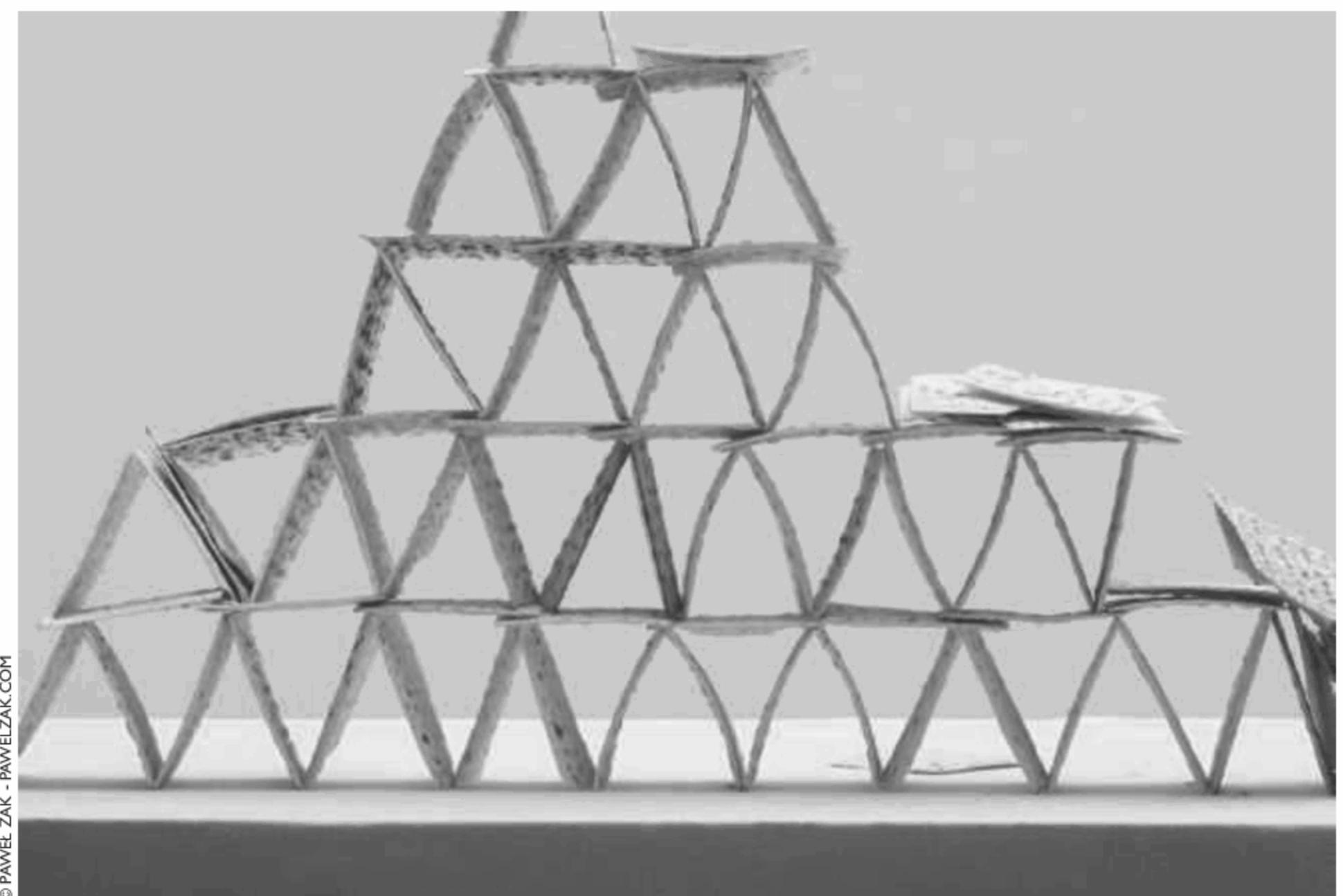
Les pharmaciens ou les fonctionnaires jouissent déjà de retraites qui s'appuient en partie sur la capitalisation. La tribune des sénateurs précitée vante les mérites d'une généralisation : «Passer d'une capitalisation limitée qui ne bénéficie qu'à quelques-uns à une capitalisation collective permettra de limiter les inégalités patrimoniales et de faire bénéficier à tous des plus-values du capital.» «Un vrai rêve marxiste!», renchérit l'économiste Nicolas Bouzou, fondateur du cabinet de lobbying propatronal Asterès (*L'Express*, 28 novembre 2024).

Pour l'heure, le projet réjouit surtout les assureurs et les sociétés proposant des produits financiers. La capitalisation permet d'ouvrir au privé la plus grosse part du gâteau de la protection sociale, soit 355 milliards d'euros en 2022. Si le projet devenait réalité, ils ne seraient d'ailleurs pas seuls à festoyer : le développement de la capitalisation – tout comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sociale promue par le patronat et soutenue à demi-mot par le chef de l'État lors de son intervention télévisée le 13 mai – permettrait d'envisager une diminution des cotisations des employeurs.

Karl Marx aurait-il applaudi à cette adhésion contrainte des futurs retraités au capitalisme boursier? Ou encore au remplacement de la solidarité qui, aujourd'hui, lie les générations par une autre, entre retraités et actionnaires? Les premiers en viendraient à plaider pour qu'on satisfasse les seconds – quitte à nuire aux travailleurs, aux générations futures et à la planète. Le «capitalisme malgré soi», celui qui contraint les actifs à recourir à l'emprunt, promeut l'actionnariat salarié ou, avant même l'entrée sur le marché du travail, fait ployer les étudiants sous le poids de la dette. Ne manquait plus qu'un moyen de toucher les seniors. En faire des actionnaires offre de surcroît des perspectives intéressantes en matière de maintien de l'ordre social dans un pays où les plus de 60 ans, toujours plus nombreux, votent davantage que les autres.

On n'introduit qu'une dose de capitalisation, de façon à sauvegarder le système actuel

«Il ne s'agit pas d'une révolution, plaignent les sénateurs, mais d'une optimisation. Un système à deux étages dont le socle serait la retraite "universelle" garantie par notre système de répartition actuel, auquel viendrait s'adosser une retraite par capitalisation.» L'expérience suggère toutefois que l'introduction d'un dispositif à deux vitesses, même généralisé, enfonce un coin entre les classes sociales. Il devient plus facile pour les gouvernements de réduire encore les contributions alimentant le mécanisme solidaire, et de circonscrire peu à peu les logiques de répartition. Plutôt que de préserver la nature «universelle» de la protection sociale, la capitalisation accentue son individualisation. M. Jean-Philippe Delsol ne s'y trompe pas : la capitalisation, explique cet avocat fiscaliste, «contribue



PAWEŁ ŹAK. – Sans titre, de la série « Still Lifes » (Natures mortes), 2016

raït à responsabiliser chacun et favorise ainsi la résolution de cette crise de la responsabilité qui est peut-être la crise majeure que vit notre société biberonnée depuis trop longtemps à l'État-providence» (*L'Opinion*, 9 octobre 2024).

Les oppositions à la capitalisation sont avant tout idéologiques

«À la gauche du spectre politique, estime M. Bertrand Martinot, ancien conseiller de M. Nicolas Sarkozy et auteur d'une étude pour la Fondapol, un think tank libéral, l'idée selon laquelle les salariés seraient liés au capital et non pas uniquement aux fruits de leur travail, c'est-à-dire les salaires, pose un problème doctrinal.» D'un côté, donc, la rigidité idéologique ; de l'autre, le bon sens, à chacun selon son mérite – un principe que peuvent défendre aussi les tenants de la retraite à points tels que Thomas Piketty (4).

La capitalisation s'inscrit, en réalité, dans un projet au long cours : la casse de la Sécurité sociale comme instrument de solidarité et de socialisation. L'ancien numéro deux du Medef Denis Kessler fixait l'objectif aux réformateurs de «défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance» et «tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception» (*Challenges*, 4 octobre 2007). On a connu pragmatisme moins doctrinaire.

La capitalisation permet de doper la croissance

«En dotant l'ensemble des travailleurs d'un portefeuille d'épargne-retraite collectif, on orienterait l'épargne nationale vers des secteurs stratégiques», conjecture Bouzou, plein d'enthousiasme. Avant d'ajouter : «Une fois en place, ce système (...) alimenterait l'innovation et réconcilierait justice sociale et performance économique.» «Les cotisants seraient ainsi indirectement impliqués dans l'économie de leur pays», renchérit M. Delsol, qui semble oublier que, pour cotiser, il faut le plus souvent travailler, ce qui n'est pas la moindre des «impliquations» dans l'économie de son pays.

En achetant des actions, soutiennent les partisans d'un changement de système, les particuliers doteraient les entreprises des fonds requis pour investir et croître. Toutefois, la capitalisation ne donne pas naissance à une myriade d'investisseurs sensibles à l'intérêt national, mais à une poignée de fonds de pension : des mastodontes dont la priorité reste d'obtenir les meilleurs rendements possibles. Dans ces conditions, «investir» revient en réalité à spéculer. Aux États-Unis, la durée moyenne de détention des actions était de cinq mois et demi en juin 2020, alors qu'elle se situait autour de cinq ans des années 1940 aux années 1980 (5). À un

tel rythme, le marché ne consolide pas les finances des entreprises, il en fragilise le pilotage et dénature le fonctionnement même de l'économie réelle.

Les marchés croissent plus vite que l'économie réelle

«La capitalisation est (...) significativement plus performante que la répartition», soutient le rédacteur d'une note récente pour le think tank Terra Nova (6). Pourquoi? Car «le rendement du capital est structurellement supérieur à la croissance», explique Bouzou, qui semble ignorer que la finance ne produit aucune richesse. Les profits qu'elle dégage sont tirés de l'économie réelle. De surcroît, la financiarisation de l'économie et l'extraction de rendements supérieurs à ceux de l'économie productive sont facteurs d'instabilité. Donc de crises. Ce qui explique leur retour à partir de la dérégulation enclenchée au cours des années 1970. «C'est compter sans l'encadrement des pratiques!», rétorqueront ceux qui, comme Bouzou, misent sur la réglementation pour tempérer l'esprit animal du capitalisme. Des mesures d'encadrement similaires à celles imposées aux institutions financières à la suite de leurs «dérives»? Ces initiatives interviennent toujours après que les petits porteurs ont été détroussés. Avant, on lâche la bride aux spéculateurs. Ainsi Washington vient-il d'annoncer la levée des mesures prises à la suite de la crise des subprime, en 2008 (*Financial Times*, 15 mai 2025)...

Les autres pays ont choisi la capitalisation, il nous faut en faire autant

«Choisir la capitalisation, c'est aussi faire le pari de ce qui fonctionne à nos portes. Nos voisins, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore la Suisse, l'ont fait», plaident les sénateurs. Aux États-Unis, par exemple, elle contribue à environ 40 % des pensions perçues. Avec certains risques : lors de la crise financière de 2008, par exemple, la valeur des actifs détenus par l'ensemble des fonds de la planète a reculé de 25 % (7), contraignant les Américains qui le pouvaient à retarder de plusieurs années leur départ à la retraite, et les autres à accepter une diminution significative du montant de leurs pensions. Et au Chili? Le premier pays à avoir imposé la capitalisation individuelle privée, sous la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), tend à en revenir.

Les trois quarts des retraités y touchent une pension plus faible que le salaire minimum (*Le Monde*, 2 février 2025).

De toute façon, le modèle actuel est condamné par le vieillissement de la population

«Le système français par répartition est à bout de souffle pour des raisons démographiques», plaide *Le Figaro* le

24 mars 2023. «Lorsque la population vieillit, détaille Sud-Ouest, le nombre de retraités augmente par rapport au nombre d'actifs et le système peut devenir moins soutenable financièrement» (27 février 2025).

Pourtant, de l'avis même de l'ancien chef économiste de la banque Natixis, l'introduction d'une dose de capitalisation ne serait «pas efficace» (*Le Point*, 18 janvier 2025). Dans une société qui vieillit, explique Patrick Artus, le rendement des actions peut diminuer faute de bras en quantité suffisante pour créer de la richesse et du fait de retraités qui consomment moins que leurs cadets. A cela s'ajoute, selon Artus, le problème des années de transition d'un système à l'autre, pendant lesquelles les actifs subiraient une double contribution. «Une fois pour leur propre retraite (dans le cadre de la capitalisation); une autre pour celle de leurs aînés (dans le cadre de la répartition), admet Terra Nova. Le coût est colossal!»

En vérité, les discours sur le déficit du système de retraite français – que les cassandres annoncent abyssal au cours des prochaines décennies – doivent être relativisés. Les prévisions les plus pessimistes ne le placent qu'à 1 % du produit intérieur brut (PIB), loin d'un «dérapage» incontrôlé. L'accent mis sur l'urgence à réformer et sur la capitalisation comme solution permet surtout d'esquiver la discussion d'autres options. Comme la contribution de certains revenus, notamment issus de placements et du patrimoine, au financement de la protection sociale. Ou l'augmentation des salaires – et la suppression des inégalités salariales entre les femmes et les hommes (8) –, qui se traduirait par une hausse des cotisations favorisant l'équilibre du régime.

Dans de telles conditions, faut-il vraiment «oser» la retraite par capitalisation?

(1) Lire Grégoiry Rzepski, «Capitalisation, l'autre nom de la réforme des retraites», *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

(2) «Les retraités et les retraites. Édition 2024», direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 30 octobre 2024, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.

(3) Lire Michael Zemmour, «Bientôt, la retraite à 70 ans?», *Le Monde diplomatique*, novembre 2022.

(4) Lire Martine Bulard, «Retraite à points... ou non-retour», *La valise diplomatique*, 4 décembre 2019, www.monde-diplomatique.fr.

(5) Thibault Le Flanchec, «Investir n'est pas spéculer», 1^{er} janvier 2023, www.financiere-de-la-clarte.fr.

(6) Éric Weil, «La retraite par capitalisation obligatoire : l'obstacle du coût de la transition», www.lagrandeconversation.com, 19 mai 2025.

(7) François Charpentier, «Selon l'OCDE, les fonds de pension ont perdu 5 400 milliards de dollars de 2008 et appauvri des millions de retraités», 23 juin 2009, www.aefinfo.fr.

(8) Lire Christiane Marty, «Emplois, salaires, pensions, debout les femmes!», *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

UN EFFET INATTENDU DE LA CULTURE

La prochaine pandémie

Encore largement méconnues, les infections fongiques représentent une nouvelle menace sanitaire à l'échelle du globe. Favorisées par l'industrialisation de l'agriculture, et en particulier de l'horticulture, ces maladies prospèrent sur fond de mondialisation de l'économie. Une réelle coordination internationale tout comme l'évolution des pratiques restent encore à l'état embryonnaire.

UNE ENQUÊTE D'ÉMILE BOUTELIER
ET COPÉLIA MAINARDI *

REUILIGNE sur des kilomètres, la route semble couper net à travers les champs de tulipes. Située au cœur de la Hollande historique, à quarante kilomètres d'Amsterdam, la Bollenstreek – ou région des bulbes – est connue pour ses dunes côtières, son sol sablonneux et son climat tempéré propice à la culture des fleurs. M. Sam Van Schooten a implanté sa pépinière ici, il y a une vingtaine d'années. Dans ses vastes entrepôts, des milliers de bulbes de tulipes, de dahlias ou de lys s'entassent sur des palettes, en attente d'être expédiés de par le monde ou de traverser un faux hiver en chambre froide. Partout, l'humidité est palpable, difficilement dispersée par les immenses ventilateurs qui tournent à plein régime, dix mètres au-dessus du sol.

Ce milieu se révèle très favorable au développement de champignons phytopathogènes qui provoquent des maladies cryptogamiques (des plantes). «Plus que les insectes ou autres parasites, c'est un problème de taille pour nous, les horticulteurs», reconnaît-il. Les deux plus répandus d'entre eux ? *Botrytis* et *Fusarium*, de véritables fléaux pour les 1500 variétés de plantes cultivées sur 10 hectares dans son exploitation. S'en débarrasser a impliqué, reconnaît-il, de recourir massivement aux fongicides, notamment lors de trois étapes-clés : la pulvérisation sur les oignons à fleurs avant de les planter, celle sur les champs au moment de la pousse et, enfin, après la récolte, au moment du stockage. «Mais tous nos pesticides sont biologiques», soutient-il.

Le premier antibiotique provient d'une moisissure

Afin de se hisser au rang de premier exportateur mondial de bulbes et de fleurs coupées – avec 52 % du marché, pour une valeur estimée à 4,7 milliards d'euros en 2024 (1) –, les Pays-Bas ont développé un modèle d'agriculture très intensive, fondé sur l'innovation technologique et l'usage massif de pesticides – fongicides, insecticides, herbicides, antiparasitaires. Cette activité reste étroitement liée à l'histoire du capitalisme. Au milieu du XVII^e siècle déjà, la première «tulipomanie» affole un marché où certains bulbes rares se vendent plus cher que des immeubles de centre-ville d'Amsterdam. «La course à la compétitivité est permanente, assène M. Van Schooten. Nos 2 % de profits annuels sont automatiquement réinvestis dans l'innovation : ici, quand ça marche, on achète un tracteur, pas une Ferrari !» Avec des effets désastreux sur les plans social et environnemental : aux Pays-Bas, l'épandage intensif de produits phytosanitaires a ainsi conduit un champignon pathogène pour l'homme, *Aspergillus fumigatus*, à développer des souches résistantes qui, lorsqu'elles infectent des humains déjà malades, peuvent contrarier leur guérison.

Dans notre environnement, notre alimentation, notre organisme : partout les champignons se développent, au même titre que les bactéries et les virus. Les mycologues estiment le nombre d'espèces présentes sur terre à 3,8 millions, dont seulement 150 000 ont fait l'objet d'une description scientifique (2). La plupart sont inoffensives, voire responsables de symbioses essentielles à l'organisme. Plusieurs présentent un intérêt thérapeutique considérable dans des domaines comme la psychiatrie, la neurologie ou l'infectiologie. La pénicilline par exemple, le premier antibiotique identifié comme tel au XX^e siècle, provient d'une moisissure.

La recrudescence de la prévalence des IFI est toutefois étroitement liée aux progrès effectués dans les méthodes de diagnostic. «Dans les années 2000, l'identification de biomarqueurs (PCR et antigène) a permis une détection plus précise, plus rapide et donc plus fréquente des infections fongiques invasives», explique Mme Laurence Millon, responsable du laboratoire parasitologie-mycologie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Besançon. Pas évident, donc, d'apprécier si la menace croît ou si nous avons juste augmenté notre capacité à la repérer.» Au-delà du nombre de cas, les spécialistes s'inquiètent des taux de mortalité. Selon l'Institut Pasteur, 40 % des 3666 patients atteints de mycose invasive en 2023 étaient décédés à trois mois de la détection. Cette proportion s'élève à 50 % pour les mucormycoses. «Les infections fongiques restent très difficiles à traiter, constate la même chercheuse. Il est souvent délicat d'établir précisément si elles sont la cause de mortalité des patients, mais une chose est sûre : elles diminuent fortement leur espérance de vie.»

Pour lutter contre cette inflation, les pays occidentaux ont progressivement instauré des protocoles de soins et des mesures sanitaires. Jusque

recherche à leur sujet et inversement, rapporte Mme Millon. Toutefois, dans les années 2000, l'amélioration des outils de diagnostic s'est combinée à une meilleure surveillance épidémiologique.» Les pays développés se dotent alors d'instances nationales de veille, comme le programme néerlandais de surveillance fongique en 2011 ou le réseau des maladies fongiques aux États-Unis en 2012. En France, le CNRMA centralise les données avec, depuis 2023, près de soixante hôpitaux et centres de santé partenaires.

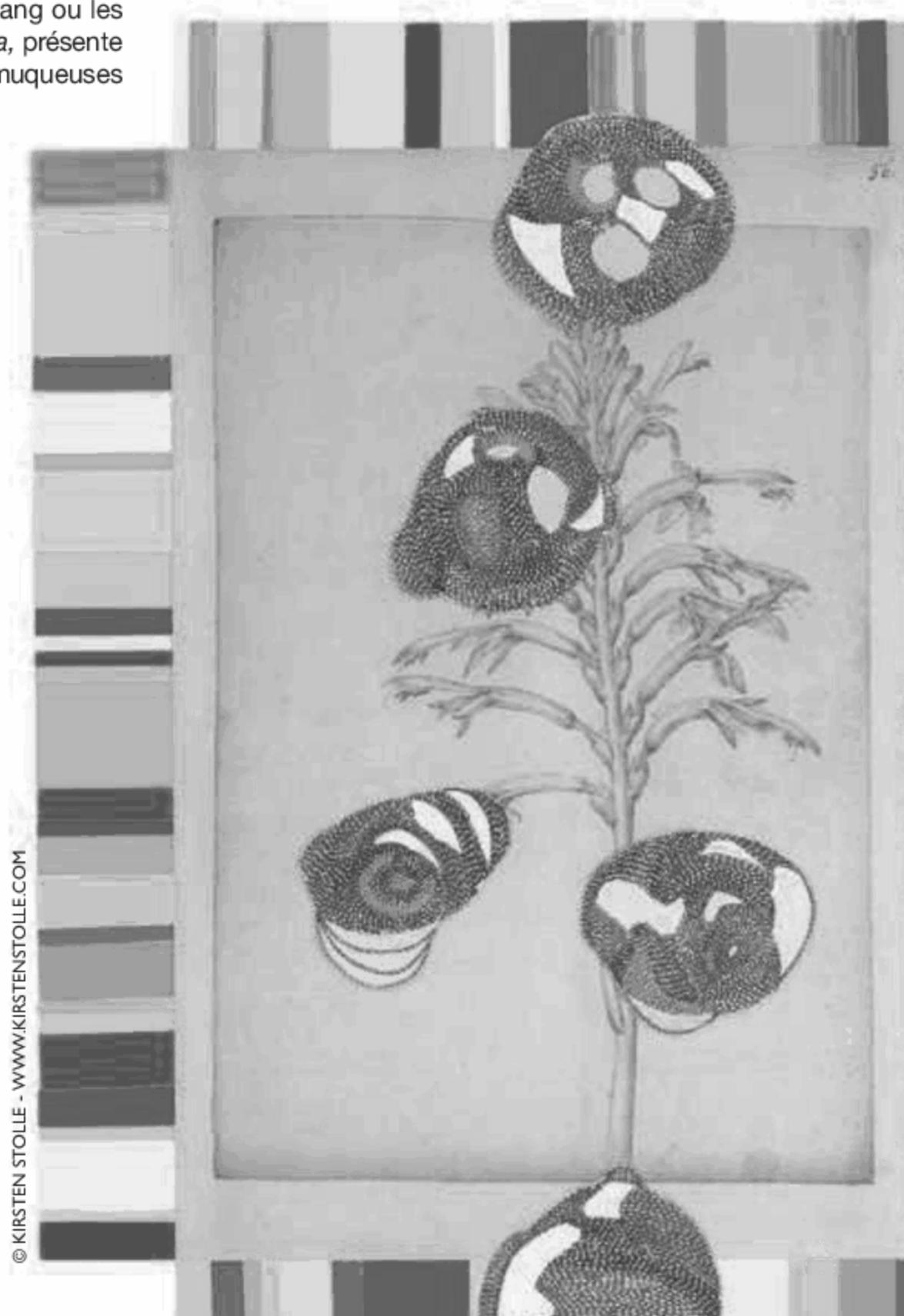
Empêcher les spores d'entrer dans les chambres

En sus des solutions médicamenteuses, les scientifiques développent des protocoles de réduction des risques, qui reposent sur les progrès de la recherche mycologique et des équipements de haute technologie. Au CHU de Besançon, des chambres dites «à flux laminaire» et «à pression positive» organisent des ventilations spécifiques qui empêchent les spores d'entrer dans les chambres des patients fragiles. Dans tous les couloirs de l'hôpital, des prélèvements d'air sont effectués chaque semaine, puis analysés en laboratoire. «Nos services de réanimation et d'hématologie sont de véritables bunkers antispores, explique Steffi Rocchi, chercheuse en mycologie et auteure en 2014 d'une thèse sur la prévention. Mais les patients se contaminent aussi chez eux !»

Depuis 2015, le passage d'un conseiller en environnement intérieur est proposé au domicile de toutes les personnes diagnostiquées avec des maladies du sang ou immunodéprimées : une mesure issue de l'approche «une seule santé», qui prône une conception transdisciplinaire de la recherche et considère l'univers des humains, celui des animaux et celui des plantes comme étroitement liés et interdépendants. «Parfois, on a trouvé au domicile des patients des têtes d'animaux empaillées ou des épis de blé porte-bonheur, pourvoyeurs de très nombreuses spores fongiques, raconte Steffi Rocchi. Alors qu'ils croyaient évoluer dans un environnement sain !»

Ces mesures de prévention, alliées aux progrès du diagnostic et à l'efficacité des médicaments antifongiques azolés, ont permis une limitation relative des décès liés aux infections fongiques dans les services d'hématologie et de réanimation : moins de dix mille entre 2001 et 2011, selon les chiffres du PMSI. «Toutefois, elles constituent toujours une menace en raison de leur forte létilité et de l'apparition de certains champignons très résistants», alerte Mme Lanternier. Depuis une vingtaine d'années, les pratiques de l'agriculture intensive – notamment horticole – génèrent des phénomènes de résistance préoccupants et menacent l'efficacité des antifongiques azolés.

Jusqu'aux années 2000, les principales résistances des champignons aux fongicides médicaux tenaient à une exposition prolongée à ces médicaments – la pharmacorésistance connue aussi dans le domaine des antibiotiques. Mais les scientifiques constatent désormais un autre type de résistance, dite «environnementale», générée par l'exposition à des fongicides agricoles de champignons pathogènes transmis ensuite à des humains, ce qui conduit à des situations d'échec



© KIRSTEN STOLLE - www.kirstenstolle.com

KIRSTEN STOLLE.
– De la série «Sequencing Nature» (Séquençage de la nature), 2013

dans les années 1980, le personnel médical était relativement désarmé face aux maladies fongiques ; les seules molécules dont on disposait alors, comme l'amphotéricine B, s'avéraient hautement toxiques pour l'organisme humain. Dans ce contexte, l'apparition d'une nouvelle classe d'antifongiques, les azolés, tels que le fluconazole, le voriconazole ou le posaconazole, constitue une véritable révolution. Bien tolérés, souvent administrés en prophylaxie (c'est-à-dire avant l'apparition des symptômes et sur la seule base des facteurs de risque des patients) par voie orale, les azolés permettent alors une baisse drastique des décès liés aux IFI.

En parallèle, leur surveillance s'intensifie, avec la création de registres nationaux et les premières études épidémiologiques de grande ampleur. «Nous avons longtemps été dans un cercle vicieux, où les difficultés à diagnostiquer les IFI provoquaient un délaissé de la

(1) «Industrie florale des Pays-Bas. Analyse de la taille et de la part. Tendances et prévisions de croissance (2024-2029)», www.mordorintelligence.com

(2) Simon Pierrefixe, «Les champignons. Amis ou ennemis», Inserm le magazine, n° 62, Paris, septembre 2024.

(3) «Candida auris», US Centers for Disease Control and Prevention, www.cdc.gov

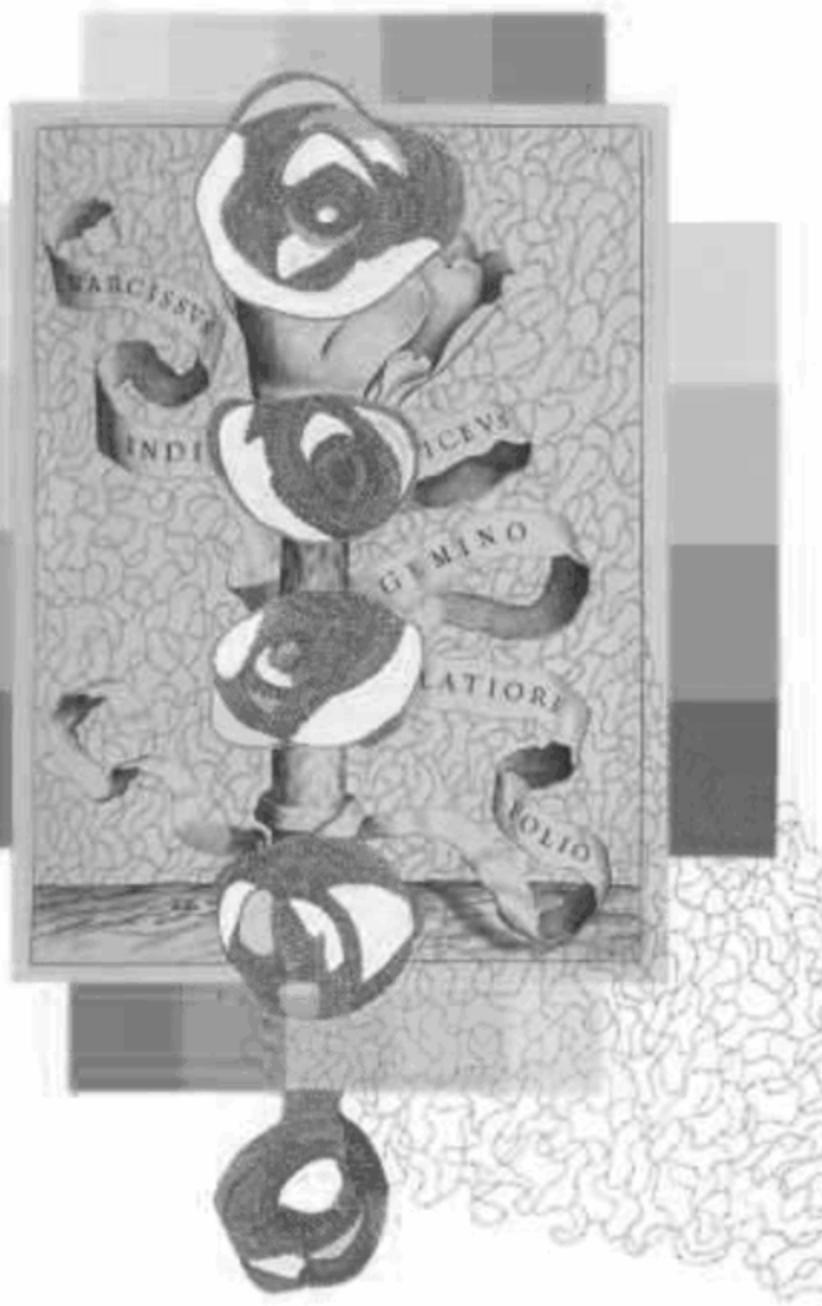
INTENSIVE DES TULIPES

viendra-t-elle des champignons ?

thérapeutique. «La densification des cultures, l'usage de variétés plus productives à croissance rapide et donc plus fragiles et le calibrage esthétique des produits ont provoqué une augmentation massive de l'épandage de fongicides, et donc des résistances», explique Mme Sylvie Colas, porte-parole de la Confédération paysanne. Si la sylviculture, les vignes ou les céréales se trouvent particulièrement concernées, la filière horticole est souvent présentée comme la championne du développement de souches résistantes. «On y utilise beaucoup plus de pesticides que dans d'autres types de culture, du fait de normes moins strictes que pour les produits comestibles, et l'apparence des fleurs détermine leur commercialisation», précise M. Patrice Le Pape, professeur de parasitologie et de mycologie médicale à l'université de Nantes. Il pointe aussi les méthodes d'entreposage des déchets biologiques – chaque année, les plantes sont coupées pour permettre le développement des bulbes – ou le labourage plus fréquent des champs. Autant de pratiques qui facilitent le développement de ce type de champignons.

Des traitements toxiques pour les patients

«En Hollande, près de 20 % des souches *Aspergillus fumigatus* [champignon responsable de l'aspergillose invasive] détectées chez nos patients sont aujourd'hui sujettes à des résistances environnementales, ce qui a même conduit les médecins à ne plus utiliser les fongicides azolés en première intention», déplore M. Paul Verweij, professeur de mycologie au centre médical Radboud à Nimègue (Pays-Bas) et auteur des premiers travaux documentant cette résistance croisée entre fongicides et médicaments antifongiques. Ces souches résistantes d'*Aspergillus*, notamment issues de la culture intensive de tulipes, sont ensuite exportées partout dans le monde. En 2019, une étude réalisée par le CHU de Besançon a ainsi démontré que les tulipes présentes sur la terrasse de l'hôpital représentaient une source de diffusion de souches résistantes aux azolés(4). «Sur soixante-neuf isolats *Aspergillus fumigatus* ainsi résistants (...) liés à l'utilisation des fongicides dans l'environnement, cinquante-neuf provenaient de pots de tulipes importés des Pays-Bas, cinq à partir du sol d'arbres cultivés en pots, et cinq des couloirs de l'hôpital», rapportent ses auteurs. En France, ces cas de résistance ont fortement augmenté ces dernières années, comme le constate le CNRMA : sur les cinq cents



KIRSTEN STOLLE. – De la série « Sequencing Nature » (Séquençage de la nature), 2013

cas environ d'aspergilloses invasives recensés en 2023 par l'Institut Pasteur, 9 % des souches *Aspergillus fumigatus* résistaient aux antifongiques azolés. «Il n'existe que quatre classes d'antifongiques médicaux, et les trois autres sont soit moins efficaces, soit plus toxiques pour les patients. Si nous perdons l'avantage des fongicides azolés, tout le modèle de la lutte contre les infections fongiques invasives risque de s'effondrer», alerte Mme Millon.

Les cas de résistance augmentent en effet considérablement le taux de mortalité des IFI. «Ces infections sont très rapides, explique-t-elle encore. Les quatre à cinq jours nécessaires pour détecter si la souche est résistante, puis pour administrer le fongicide alternatif, permettent souvent au champignon de se développer dans le poumon et d'asphyxier le patient, ou de pénétrer dans les vaisseaux sanguins et d'envahir le système circulatoire.» Ce retard ne pardonne pas. «Dans le cas d'un diagnostic d'aspergillose invasive, on passe en général de 40 % de mortalité quand la souche n'est pas résistante à 90 % quand c'est le cas», conclut-elle. De plus, les fongicides alternatifs aux azolés, administrés par intraveineuse, entraînent beaucoup d'effets secondaires délétères. «Les cellules des champi-

gnons présentent de grandes similitudes avec les cellules humaines, explique M. Verweij. Lorsqu'on veut les détruire, il nous faut donc administrer des traitements très toxiques pour les patients.» Comprendre ces entraves aux soins nécessite de traiter le problème à la source.

À une centaine de kilomètres du Bollenstreek, la ferme des Huiberts se situe bien plus au nord des Pays-Bas. Ciel bas, vent humide, pluie glaciaire : en cet après-midi d'hiver, tout semble à l'arrêt. Dans sa cour boueuse, M. John Huiberts nous accueille en combinaison de travail, à peine descendu de son tracteur. Cet horticulteur discret accepte de nous recevoir pour parler de sa conversion à l'agriculture biologique. «Il y a dix ans, ma fille a été frappée par une encéphalite aiguë, raconte-t-il. Les médecins ont alors considéré l'hypothèse d'une exposition aux pesticides.» La causalité reste difficile à établir, même si de premières études suggèrent que les pesticides pourraient se voir imputer le développement de maladies neurodégénératives, comme la maladie de Parkinson. Mais la graine du doute est plantée :

le couple décide de changer de cap. «Il a fallu transformer notre état d'esprit, tant l'utilisation de pesticides était ancrée dans nos pratiques, et les premières

années ont été très dures, raconte M. Huiberts. Mais, aujourd'hui, les champignons ne sont plus un problème pour nous : au lieu de nourrir uniquement la plante, la floriculture bio nourrit le sol, et des sols en bonne santé n'ont pas besoin de fongicides.»

Le bio suffirait-il à considérablement réduire la résistance ? À Besançon, l'équipe de Mme Millon a fait l'expérience et demandé le remplacement des parterres de tulipes conventionnels de l'hôpital par des bulbes issus de l'agriculture biologique. Un an plus tard, le taux de souches résistantes est passé de 71 % à 3 %. Mais les migrations vers le bio restent difficiles à effectuer quand président les logiques de marché propres à l'agriculture intensive, surtout aux Pays-Bas, où près de 80 % des bulbes produits sont destinés à l'exportation. «Les exploitations conventionnelles produisent des bulbes plus gros et moins chers, et exportent donc davantage, ce qui génère plus de taxes, résume M. Huiberts. Politiquement, ce sont elles qui ont le vent en poupe.»

Les spécialistes prônent aussi un meilleur encadrement de l'usage des pesticides à l'échelle européenne. Le 30 janvier 2025, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

publie avec quatre autres agences un rapport qui préconise d'ajouter «de nouvelles obligations dans les processus d'approbation et d'autorisation des fongicides azolés dans l'Union européenne». «À défaut d'interdire les fongicides dans leur ensemble, il faudrait au moins sanctuariser une classe de molécules pour des fins médicales, et s'assurer qu'elles ne soient pas rendues inefficaces par leur usage dans l'agriculture», fait valoir Mme Millon. Mais ces mesures se heurtent à la grande porosité des mondes de la recherche médicale et agrochimique. Bayer, le géant allemand de l'industrie pharmaceutique et agrochimique, produit par exemple à la fois des fongicides agricoles azolés (comme le Pro-saro) et des antifongiques médicaux (comme le Fluconazole).

«Même les agriculteurs ne savent pas ce qu'ils pulvérissent»

Car les résistances des champignons ravageurs de récolte, également en croissance, entraînent une course de l'industrie phytosanitaire pour renouveler les molécules antifongiques. Une nouvelle classe, tout juste mise au point, vient par exemple d'être autorisée dans l'agriculture par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, alors même qu'une étude de 2024 a montré que l'usage de l'ipflufenquin dans les champs générait des résistances à sa version médicale, l'olorofim(5). Le manque de transparence de cette industrie complique aussi son encadrement. «Même les agriculteurs ne savent pas ce qu'ils pulvérissent, pointe M. Verweij. On dispose de données sur les produits vendus, mais il n'existe pas de registre précis sur les produits chimiques utilisés.» Et la difficulté à prouver les rapports de causalité entre des produits phytosanitaires précis et les phénomènes de résistance semble laisser de beaux jours à l'industrie des pesticides. Le 6 février 2025, la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, a retiré la proposition de règlementation sur l'usage durable des pesticides. Élément central du pacte vert pour l'Europe, ce projet visait à réduire de moitié leur utilisation dans l'Union européenne d'ici à 2030.

ÉMILE BOUTELIER
ET COPÉLIA MAINARDI.

(4) Chloé Godeau *et al.*, «Azole-resistant *Aspergillus fumigatus* in the hospital: Surveillance from flower beds to corridors», *American Journal of Infection Control*, vol. 6, n° 48, Arlington, juin 2020.

(5) Mike Birch *et al.*, «*Aspergillus fumigatus* strains that evolve resistance to the agrochemical fungicide ipfufenquin in vitro are also resistant to olorofim», *Nature Microbiology*, n° 9, vol. 1, Londres, 2024.

Au Sud, un défi de santé publique

Si les pays industrialisés sont parvenus à limiter les décès liés aux infections fongiques invasives (IFI), leur diffusion rapide représente une menace majeure pour les pays en développement, où certains groupes à risque se trouvent très exposés, comme les diabétiques mal équilibrés, les patients souffrant de maladies respiratoires, hépatiques ou rénales, ou les personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). En 2021, en pleine pandémie de Covid-19, l'Inde a ainsi dû faire face à une épidémie foudroyante de mucormycose, une infection fongique qui colonise les yeux, les sinus et le cerveau, et peut occasionner des nécroses du visage. Alors que seuls 10 000 cas par an étaient jusque-là recensés dans le monde, pas moins de 47 500 cas ont été diagnostiqués en trois mois dans ce seul pays, souvent chez de jeunes patients et avec un taux de mortalité de 50 %. Une étude sur un groupe-test estime que près de 80 % de ces patients étaient préalablement atteints de diabète, et que la même proportion s'était vu prescrire des traitements stéroïdiens (aux effets immuno-dépresseurs) pour combattre leur infection au Covid-19(1).

D'autres facteurs, comme le dérèglement climatique, laissent aussi craindre une plus grande propagation des champignons responsables des IFI. En juin 2024, l'institut de microbiologie de l'Académie chinoise des sciences(3) a révélé la découverte d'une levure, *Rhodosporidiotholus fluvialis*, résistante aux médicaments antifongiques les plus couramment uti-

lisés et qui se révélait plus agressive lorsqu'elle était cultivée à une température de 37 °C qu'à 25 °C. «Réagissant bien aux facteurs de stress, les champignons pourraient adapter leur matériel génétique face à des températures de plus en plus élevées et s'acclimater aux conditions du corps humain», explique le professeur de mycologie Paul Verweij. C'est aussi le cas dans l'environnement, où des événements climatiques extrêmes peuvent, en perturbant l'équilibre des écosystèmes, accroître le risque d'infection chez les populations affectées. En Asie du Sud-Est, le tsunami de 2004 a causé une recrudescence des infections fongiques invasives comme les mucormycoses cutanées, en raison de blessures contaminées par des spores fongiques présentes dans l'eau et les débris(4). En Californie et en Arizona, les tempêtes de poussière dispersent les spores sur des kilomètres et causent des augmentations soudaines des cas de coccidiomycose (aussi appelée la fièvre de la vallée), une IFI habituellement très rare et pouvant causer des infections respiratoires aiguës.

Ces alertes soulignent l'importance d'une coordination mondiale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi publié en 2022 une liste des agents

pathogènes fongiques «prioritaires», outil de référence pour identifier et classer ceux qui représentent la plus grande menace pour la santé publique. Organisation de lutte contre les maladies fongiques, la Global Action for Fungal Infections (Gaffi) s'emploie à favoriser un accès au diagnostic et aux traitements dans les pays à plus faibles revenus. «Le chiffre de 1,6 million de décès annuels est sous-estimé, car de nombreux pays ne disposent pas d'outils de diagnostic adéquats», précise Juan Luis Rodriguez Tudela, microbiologiste et cofondateur de cette organisation non gouvernementale (ONG). Quand les diagnostics sont accessibles, les études révèlent en effet une incidence bien plus élevée. Pour combler ces lacunes, plusieurs leviers existent : mise en place de systèmes de surveillance robustes, garantie d'un accès mondial à des diagnostics et traitements efficaces, meilleures sensibilisation et formation, renforcement des capacités de recherche et d'essais cliniques. «Les axes prioritaires devraient être le transfert de technologies et de savoirs entre pays à revenu élevé et ceux à revenu faible et intermédiaire», insiste-t-il. L'an dernier, un projet de recherche européen visant à étudier le risque d'exposition à *Aspergillus fumigatus* résistant aux

antifongiques dans diverses zones géographiques a été lancé, impliquant une vingtaine de pays.

«La prise en charge de la menace que représentent les infections fongiques à l'échelle mondiale ne pourra passer que par une coordination mondiale des instances sanitaires, institutions et gouvernements, rappelle Mme Laurence Millon, responsable du laboratoire parasitologie-mycologie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Besançon. Cela paraît une évidence, mais nous n'en sommes encore qu'aux premières.»

É. B. ET C. M.

(1) Shashank R. Joshi *et al.*, «Mucormycosis in Covid-19 : A systematic review of cases reported worldwide and in India», *Diabetes & Metabolic Syndrome*, vol. 15, n° 4, Ahmedabad, juillet-août 2021.

(2) Jean-Pierre Gangneux *et al.*, «Fungal infections in mechanically ventilated patients with Covid-19 during the first wave : The French multicentre Mycovid study», *The Lancet Respiratory Medicine*, vol. 2, n° 10, Londres, février 2022.

(3) Clement K. M. Tsui *et al.*, «Pan-drug resistance and hypervirulence in a human fungal pathogen are enabled by mutagenesis induced by mammalian body temperature», *Nature Microbiology*, vol. 9, n° 7, Londres, 2024.

(4) Claude Chastel, «Le tsunami du 26 décembre 2004 : quel bilan épidémiologique deux ans plus tard?», *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, vol. 100, n° 2, janvier 2007.

LA CRAINTE D'UNE COMPLICITÉ DE

L'existence même du

Après deux mois et demi de blocus total, en violation du droit international, Israël a autorisé l'entrée au compte-gouttes de l'aide humanitaire à Gaza. Sans commune mesure avec les besoins, cette décision ne saurait empêcher la famine de se développer dans l'enclave. Sous intense pression militaire, le sort de la population oscille entre hécatombe majeure et expulsion.

PAR INSAF REZAGUI *

HUIT membres du Croissant-Rouge palestinien, six de la défense civile et un employé des Nations unies (ONU) ont été abattus par l'armée israélienne près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, le 23 mars dernier, avant d'être enterrés dans une fosse commune. Ces travailleurs humanitaires étaient clairement identifiables : portant des tenues réfléchissantes, ils circulaient dans trois ambulances aux couleurs de l'organisation, un camion de pompiers et une voiture de l'ONU. Depuis le début de la guerre en octobre 2023, plus de quatre cents travailleurs humanitaires et mille trois cents professionnels de santé ont été tués. Pour ces personnels de secours, il n'y a pas d'endroit plus meurtrier que Gaza. L'article 8 du statut de Rome qui fonde la Cour pénale internationale (CPI) qualifie de crime de guerre le «*fait de diriger intentionnellement des attaques contre le personnel, les installations, le matériel, les unités ou les véhicules employés dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire*». En outre, les conventions de Genève de 1949, qui imposent aux bel-

ligérants de garantir la protection des victimes civiles de conflits, prévoient expressément la nécessité de permettre au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'*«offrir ses services»*.

Les meurtres du 23 mars s'inscrivent dans une attaque généralisée et méthodique d'Israël contre le système de santé palestinien : bombardements d'hôpitaux, coupures d'eau et d'électricité qui empêchent les établissements médicaux encore opérationnels de fonctionner et provoquent la mort de personnes blessées, entraves délibérées à la *«livraison de fournitures médicales et de médicaments (...) en particulier d'anesthésiques et d'appareils d'anesthésie»* qui contraignent les médecins à *«opérer des personnes blessées et à procéder à des amputations, y compris sur des enfants, sans anesthésiques»*, comme le précisent les mandats d'arrêt émis par la chambre préliminaire de la CPI contre le premier ministre Benjamin Netanyahu et son ministre de la défense d'alors Yoav Galant.

Il faudrait six cents camions par jour

CETTE destruction du système de soins rend la vie impossible dans la bande de Gaza, soumise à un blocus total depuis 2006 et désormais ravagée par d'incessantes opérations militaires. Entre le 2 mars et le 20 mai 2025, les

* Docteure en droit international et cofondatrice du collectif Yaani.

autorités israéliennes ont empêché toute aide d'entrer dans l'enclave en violation de l'ensemble des règles impératives de droit international. D'après la CPI, ces pratiques israéliennes instaurent *«des conditions de vie calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza»*. Elles transforment la bande de Gaza en

un «*champ de mort*», comme l'a expliqué le secrétaire général de l'ONU António Guterres, lors d'une conférence de presse le 8 avril 2025 – et infligent une punition collective, elle aussi interdite en droit international. Ce qui se joue actuellement à Gaza, et plus largement en Palestine, c'est l'existence même du peuple palestinien sur ses terres.

Alors que l'impunité perdure, sur la scène internationale comme en Israël – où aucune enquête ou procédure sérieuse n'est diligentée contre les responsables politiques et militaires accusés de crimes internationaux –, la qualification juridique des actes commis par l'armée israélienne à Gaza se précise au fil des nombreux rapports d'experts onusiens ou d'organisations de la société civile (1). En outre, les ordonnances rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) dans la procédure contentieuse entamée en décembre 2023 par l'Afrique du Sud, rejointe depuis par de nombreux États, en vertu de convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide, et l'enquête en cours du procureur de la CPI convergent vers l'existence de crimes internationaux massifs et systématiques. Les deux juridictions ont notamment établi que les actes en cause visaient expressément la population civile, mettant à mal le discours officiel israélien qui les présente comme participant d'une «guerre contre le Hamas». Cette stratégie, illégale, est d'ailleurs confirmée par le ministre de la défense Israël Katz lui-même : *«L'extension de l'opération ce matin augmentera la pression sur les meurtriers du Hamas et également sur la population de Gaza»* (X, 2 avril 2025).

Les mandats d'arrêt, détaillés en fait et en droit, émis par la CPI accusent les dirigeants israéliens d'utiliser la famine comme méthode de guerre, acte constitutif de crimes de guerre, et d'être responsables de meurtres, de persécutions et d'autres actes inhumains constitutifs de crimes contre l'humanité. Pour la Cour, MM. Netanyahu et Galant ont «*délébérément et en toute connaissance de cause privé la population civile de Gaza de biens indispensables à sa survie, y compris de nourriture, d'eau, de médicaments et de fournitures médicales, ainsi que de carburant et d'électricité*». L'entrée de quatre-vingt-dix camions d'aide humanitaire dans l'enclave le 21 mai – quand il en faudrait six cents par jour – ne saurait arrêter la famine.



SAMA ALSHAIBI. – «Generation After Generation», 2019

ordonnance rendue le 26 janvier 2024 dans l'affaire «Afrique du Sud contre Israël», la CIJ a reconnu l'existence d'un «*risque réel et imminent qu'un préjudice irréparable soit causé aux droits*» des Palestiniens en tant que groupe protégé par la convention de 1948, ratifiée par Israël et la Palestine. Et l'article 2 de ce traité caractérise ce «*préjudice*» comme la conséquence de «*l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : meurtre de membres du groupe*».

(1) Lire Akram Belkaïd, «Israël accusé de génocide», *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(2) Julian Fernandez et Olivier de Frouville, «Les déclarations du ministre israélien de la défense sont l'expression transparente d'une intention génocidaire à Gaza», *Le Monde*, 11 avril 2025.

(Suite de la première page.)

L'Arabie saoudite rejoindrait alors Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Maroc – et avant eux l'Égypte et la Jordanie – dans la normalisation des relations avec Israël. Cela offrirait au président américain et au premier ministre israélien Benjamin Netanyahu un succès dont ils pourraient se targuer, mais ne réglant rien sur le fond. Ainsi, l'avenir du Proche-Orient s'annonce sombre, au diapason des relations internationales dans leur ensemble.

Celles-ci n'ont pas commencé à se détériorer avec le retour de M. Trump à la Maison Blanche. Comme l'écrit la journaliste Michelle Goldberg dans le *New York Times* : «*Même avant l'entrée en fonctions de Trump, l'ordre international fondé sur des règles* était profondément délabré, en grande partie à cause de la complicité de Biden dans l'annihilation de Gaza (3).» De fait, observe le sociologue Yagil Levy, «*Tel-Aviv se serait abstenu, comme par le passé, de lancer une opération terrestre s'il n'avait pas obtenu la légitimité internationale pour nuire aux civils de l'enclave* (4)». Cela vaut bien sûr pour les pays en mesure d'exercer une telle influence sur Israël, donc pour leur principal soutien depuis la fin des années 1960 : les États-Unis. Or, loin de chercher à modérer son allié, Washington s'est engagé avec enthousiasme (pendant plusieurs mois au moins) dans la première guerre conjointe américano-israélienne, quoique sans participation directe de ses troupes au bombardement de Gaza (5).

Le soutien zélé de M. Joseph Biden à Israël est, avant tout, idéologique. Plus encore que dans le cas de M. Trump, dont le premier mandat avait

dépassé les limites de ce qui constituait jusque-là le consensus bipartisane aux États-Unis. En fait, alors que le démocrate avait promis de revenir sur les mesures pro-israéliennes du républicain, il a poursuivi sa politique et l'a même surpassée par son soutien inconditionnel à l'offensive prolongée contre Gaza.

Cela n'aurait pas dû surprendre. Avant les primaires démocrates de 2020, le journaliste Peter Beinart avait mis en garde contre le *«bilan alarmant de Joe Biden au sujet d'Israël»*. Dans un article long et documenté publié dans *Jewish Currents* (27 janvier 2020), il expliquait comment, au début de l'administration de M. Barack Obama, lorsque la Maison Blanche avait tenté de faire pression sur M. Netanyahu pour préserver la perspective d'un État palestinien, M. Biden s'était démené, plus que tout autre responsable américain, pour défendre le premier ministre israélien (6).

«Personne n'a aidé Israël plus que moi»

Au milieu de la guerre israélo-arabe de 1973, Richard Nixon avait déclaré en privé à l'homme d'affaires juif américain Leonard Garment : «*Je suis sioniste. Il n'est pas nécessaire d'être juif pour être sioniste.*» À plusieurs reprises au cours de sa présidence, M. Biden a fait la même déclaration, en public. Un an après l'attaque du 7 octobre 2023, tandis que la nature génocidaire de l'offensive contre Gaza s'affirmait – comme le soulignaient déjà d'éminentes organisations de défense des droits humains (7) –, le président en exercice se vantait :

«Aucune administration n'a aidé Israël plus que moi. Aucune. Aucune. Aucune (8).»

Le parti pris de M. Biden a été aiguillé par le caractère traumatique de l'attaque conduite par le Hamas. Chez les Occidentaux d'abord, sensibles aux calamités qui frappent leurs semblables, les images de l'attentat ont suscité ce qu'on pourrait appeler une compassion narcissique. Combiné au complexe de culpabilité des pays d'Europe occidentale qui ont perpétré ou permis le génocide nazi des Juifs – Allemagne, Autriche, France et Italie en particulier –, cela a produit un degré inédit de solidarité inconditionnelle avec Israël, au moment même où des personnes qui ont plus en commun avec les nazis qu'avec leurs cibles – victimes de la haine raciale, militants de gauche, etc. – le dirigent.

Au moment même, aussi, où Israël lançait sur un territoire minuscule et densément peuplé une opération massive, accompagnée de déclarations ne laissant aucun doute quant à l'enclenchement d'un massacre aux proportions génocidaires. La source de ce paradoxe apparent se trouve dans une approche ethnocentrique particulière des leçons à tirer de l'extermination des Juifs d'Europe entre 1941 et 1945, par opposition à une interprétation humaniste universaliste. La défaite du nazisme et du fascisme face à une coalition d'où les États-Unis ressortent encore plus puissants devait pourtant préluder à une nouvelle ère caractérisée par la prévalence d'un ordre dont la Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU) constitue la pierre angulaire, et l'organisation elle-même l'édifice central.

Des avancées majeures ont été accomplies dans cette direction, notamment la création de la Cour

internationale de justice (CIJ) – qui remplace la Cour permanente de justice internationale fondée en 1922 pour arbitrer les différends entre États – ou la consolidation du droit international humanitaire avec l'adoption en 1949 des nouvelles conventions de Genève, qui étendent le champ des règles de la guerre au sort des populations civiles. Néanmoins, la mort de Franklin Roosevelt en avril 1945 et son remplacement par son vice-président dorénavant Harry Truman constituent un tournant.

Très rapidement, il n'est plus resté grand-chose de l'ordre instauré en 1945. La guerre froide – au nom de la lutte contre le communisme pour les uns, contre l'impérialisme américain pour les autres – devient le prétexte d'un mépris généralisé de la Charte de l'ONU. Notamment aux États-Unis. Le libéralisme atlantique remplace le libéralisme tout court. Dans les années 1990, l'effondrement du bloc soviétique apparaît au camp adverse comme une vic-

(3) Michelle Goldberg, «Trump's Gaza deal : War crimes in exchange for beachfront property», *The New York Times*, 7 février 2025.

(4) Yagil Levy, «An army's morality is measured by a single factor. The IDF has failed this test», *Haaretz*, Tel-Aviv, 12 décembre 2024.

(5) Lire «Les États-Unis à la rescoussse», *Manière de voir*, n° 193, «Israël, Palestine, une terre à vivre», février-mars 2024.

(6) Peter Beinart, «Joe Biden's alarming record on Israel», *Jewish Currents*, New York, 27 janvier 2025.

(7) Lire Anne-Cécile Robert, «La Cour internationale de justice évoque un risque plausible de génocide à Gaza», et Akram Belkaïd, «Israël accusé de génocide», *Le Monde diplomatique*, respectivement février 2024 et janvier 2025.

(8) Colleen Long, «Biden says he doesn't know whether Israel is holding up peace deal to influence 2024 US election», Associated Press, 4 octobre 2024; cf. aussi les «White House tapes», 18 octobre 1973, Richard Nixon Presidential Library.

Gaza ou la faillite

GÉNOCIDE ÉBRANLE LE SOUTIEN EUROPÉEN À TEL-AVIV

peuple palestinien en jeu



atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe». Cette définition est reprise à l'article 6 du statut de Rome, que la Palestine a ratifié le 1^{er} avril 2015.

Le premier critère tient à l'existence d'un groupe protégé. Il s'applique aux 2,3 millions de Palestiniens de Gaza considérés comme une partie substantielle de ceux vivant en Palestine, ainsi que l'a reconnu la CIJ dans son ordonnance du 26 janvier 2024. Le deuxième critère, relatif à la commission d'un ou plusieurs des actes matériels interdits, est également rempli. Le caractère

délibérément aveugle des attaques corrobore l'accusation de meurtres. Selon Amnesty International, la majorité des bombardements menés par l'armée israélienne n'avaient pas d'objectifs militaires et ciblaient directement des civils. Ces attaques, souvent lancées sans l'avertissement préalable pourtant obligatoire, sont menées à l'aide d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones densément peuplées. Nécessairement, elles causent d'importantes pertes humaines. Depuis le 7 octobre 2023, plus de cinquante mille Palestiniens ont trouvé la mort à Gaza, dont 70 % sont des femmes et des enfants. Ce chiffre ne tient pas compte des victimes ensevelies sous les décombres et des décès indirects liés à la faim et aux maladies (3). À ces meurtres s'ajoute la soumission du groupe à des conditions de vie visant à entraîner

sa destruction. En novembre 2024, la CPI constatait que ces conditions ont été «calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza». La quasi-totalité des Palestiniens de Gaza ont été déplacés, souvent à plusieurs reprises. La famine sévit dans l'enclave. Mi-mai 2025, le Programme alimentaire mondial (PAM) – qui estime que 90 % des Gazaouis subissent une «insécurité alimentaire aiguë» – a annoncé avoir épuisé ses stocks de nourriture.

L'intention génocidaire forme le troisième critère. Elle peut être déduite des déclarations publiques de responsables politiques et militaires, nombreuses et jamais démenties ou punies, contrairement aux mesures conservatoires enjoignées par la CIJ. «Nous combattions des animaux humains. (...) Gaza ne

reviendra pas à ce qu'elle était avant» (M. Galant, 9 octobre 2023); «C'est toute une nation qui est responsable. (...) Nous nous battons jusqu'à leur briser la colonne vertébrale» (M. Isaac Herzog, président d'Israël, 12 octobre 2023). Plus récemment, le ministre de la défense Katz a publiquement

lancé : «Habitants de Gaza, ceci est un dernier avertissement. (...) Suivez le conseil du président des États-Unis : rendez les otages et jetez dehors le Hamas, et de nouvelles options s'ouvriront pour vous – y compris la relocation dans d'autres parties du monde pour ceux qui en font le choix. Sinon, ce sera la destruction et la dévastation totale» (19 mars 2025). Fernandez et Frouville d'en conclure : «Jamais à notre connaissance, une telle intention [génocidaire] n'avait été formulée si clairement (4).»

Collecter des preuves au péril de sa vie

L'ABSENCE de sanctions internationales encourage de telles déclarations, qui, du reste, font écho au plan présenté par M. Donald Trump et validé par Tel-Aviv. Le président américain prévoit le déplacement forcé des Palestiniens hors de Gaza : un tel projet enfreint gravement la quatrième convention de Genève et constitue un crime contre l'humanité. Il s'inscrit dans la continuité du nettoyage ethnique : la CIJ constatait déjà dans son avis consultatif du 19 juillet 2024 que les politiques et

pratiques israéliennes remettaient en cause la composition démographique du territoire palestinien. En Israël, les discours à caractère génocidaire se multiplient et se banalisent (*Le Monde*, 22 mai 2025).

Face aux restrictions d'accès imposées aux journalistes et aux organismes internationaux, les Palestiniens doivent eux-mêmes, souvent au péril de leur vie, collecter les preuves et les témoignages de la réalité qu'ils subissent. Ces récits et ces images ont permis à l'Afrique du Sud d'introduire une requête devant la CIJ en décembre 2023.

Au-delà des obligations juridiques qui incombent à Israël, tous les États ont le devoir de prévenir, d'empêcher, de sanctionner le crime de génocide, et disposent de plusieurs moyens à cette fin : cesser les ventes d'armes

et de munitions à Israël en imposant un embargo, suspendre l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, adopter des sanctions financières ciblées contre les responsables présumés du génocide, promouvoir l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en vertu du chapitre VII de la Charte, qui permet d'adopter des mesures coercitives (économiques, diplomatiques, financières...), soutenir les procédures engagées par des juridictions nationales au titre de la compétence universelle – qui permettrait d'ouvrir partout des enquêtes, indépendamment de tout lien de nationalité ou de territoire – ou encore appuyer l'enquête du bureau du procureur de la CPI sur la situation dans l'État de Palestine. Les déplacements à l'étranger de M. Netanyahu, facilités par exemple par l'autorisation de survol du territoire français le 2 février 2025, indiquent que de nombreux États occidentaux continuent d'être réticents à respecter leurs obligations. Ces hésitations confirment la prévalence d'un «deux poids, deux mesures» dans l'application du droit international. La guerre à Gaza montre non pas seulement l'incapacité de l'ordre international contemporain à instaurer la paix, mais combien cet ordre perpétue la domination coloniale israélienne en Palestine.

INSAF REZAGUI.

(3) Cf. Rasha Khatib, Martin McKee et Salim Yusuf, «Counting the dead in Gaza : Difficult but essential», *The Lancet*, Londres, 10 juillet 2024.

(4) Julian Fernandez et Olivier de Frouville, «Les déclarations du ministre...», *op. cit.*

de l'Occident

toire idéologique majeure, en sus du changement radical de l'équilibre mondial des forces.

Washington veut saisir cette occasion de réorganiser le monde. Au cours de ce moment unipolaire, il concède quelques réussites aux efforts «idéalistes» visant à transformer le «nouvel ordre mondial» en «démocratie cosmopolite». Ils se traduisent d'une part, en 2002, par la création d'un deuxième organe judiciaire international, la Cour pénale internationale (CPI), spécialisée dans la poursuite des individus pour quatre types de crimes : génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et agression. D'autre part, l'Assemblée générale des Nations unies adopte le 16 septembre 2005 le principe de la «responsabilité de protéger» (R2P). Transcendant la souveraineté des États, celui-ci autorise «une action collective résolue, par l'entremise du Conseil de sécurité, conformément à la Charte, notamment son chapitre VII, au cas par cas et en coopération, le cas échéant, avec les organisations régionales compétentes, lorsque [les] moyens pacifiques se révèlent inadéquats et que les autorités nationales n'assurent manifestement pas la protection de leurs populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité».

Avant l'instauration de ces juridictions, les États-Unis avaient inauguré une série d'«interventions humanitaires» dans la Corne de l'Afrique puis dans les Balkans (9). Ils insistèrent pour que le massacre des Bosniaques perpétré par les forces serbes soit qualifié de génocide, alors que son ampleur et son intensité pâlissent aujourd'hui devant celles de l'hécatombe à Gaza.

Mais, à rebours des intentions qu'il affiche alors, Washington s'engage dans une pratique des relations internationales qui provoque bientôt une autre guerre froide. Au lieu de se dissoudre après la disparition du pacte de Varsovie, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) s'élargit à un nombre croissant d'États auparavant liés à Moscou, y compris d'ex-républiques soviétiques. S'ouvre une phase inédite d'interventionnisme militaire collectif, alors que les États-Unis entraînent leurs alliés dans la première violation majeure de la légalité internationale depuis 1990 : la guerre du Kosovo de 1999, menée en contournant le Conseil de sécurité de façon à éviter les veto russe et chinois. Éphémère «nouvel ordre mondial»...

Pas de «responsabilité de protéger»?

Lors de la conférence de Rome, en 1998, les États-Unis et Israël votent contre l'adoption du statut de la CPI. Ils le signent plus tard, mais ne le ratifient pas. Au contraire, ils s'en retirent : les Américains en 2002, en préalable à leur invasion de l'Irak, leur deuxième violation majeure de la légalité internationale après 1990 ; et Tel-Aviv après avoir multiplié les violations du droit international humanitaire dans la répression de la seconde Intifada, à partir de 2001. La «guerre contre le terrorisme» – bannière commune sous laquelle l'administration de M. George W. Bush et le gouvernement d'Ariel Sharon mènent leurs offensives – se substitue ainsi à l'anticommunisme comme blanc-seing pour fouler les principes de l'ordre international.

La R2P a, elle, surtout servi à légitimer l'intervention contre la Libye menée par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, notamment, en 2011. Celle-ci a vite outrepassé le mandat de la résolution du Conseil de sécurité, adoptée après abstention de Moscou et de Pékin. Le précédent a suscité une méfiance légitime à l'égard de l'instrumentalisation de la «responsabilité de protéger». Il n'y fut donc plus fait recours dans les cas ultérieurs de massacres à grande échelle, notamment en Syrie.

S'agissant du génocide en cours à Gaza, ce sont les puissances occidentales qui ont écarté la R2P. De manière plus générale, l'édifice tout entier de l'ordre international s'effondre. Les procédures engagées contre Israël ou ses dirigeants devant la CIJ et la CPI – deux piliers de cet édifice – et les réactions négatives qu'elles ont suscitées au sein de nombreuses puissances occidentales ont achevé de discréditer ses prétentions libérales. Un discrédit renforcé par les différences de réaction à l'émission de mandats d'arrêt par la CPI contre MM. Vladimir Poutine – le 17 mars 2023, à la suite de l'invasion de l'Ukraine – et Netanyahu le 21 novembre 2024 (10).

Du reste, en cautionnant les actes criminels de la coalition au pouvoir en Israël, les gouvernements, la plupart des partis politiques et des intellectuels occidentaux banalisent un peu plus l'extrême droite de leur pays et valisent le blanchiment de sa judéophobie encouragé depuis plusieurs années par M. Netanyahu (11). Le «nouvel antisémitisme», attribué en bloc aux musulmans et à ceux qui les défendent ou qui critiquent Israël, offre en effet la possibilité d'absoudre les droites radicales, en Europe comme aux États-Unis, de

leur haine des Juifs, passée ou présente. Et de s'entendre avec elles sur la dénonciation des «vrais» ennemis communs. Il favorise l'indifférence à la souffrance palestinienne et amène à nier la réalité du génocide. Les libéraux occidentaux qui adoptent de tels comportements tendent à avilir un peu plus leur tradition politique. Ils creusent ainsi leur propre tombe.

Le discrédit frappe le libéralisme occidental. Les forces de la droite radicale progressent au sein de l'Alliance atlantique, y compris dans les deux bastions de la résistance aux puissances de l'Axe lors de la seconde guerre mondiale : les États-Unis et le Royaume-Uni. La tentative de revitaliser l'ordre international dans l'après-guerre froide a misérablement échoué, non pas à cause de la montée en puissance de l'extrême droite – au fond postérieure à cette faille –, mais à cause de l'incohérence et de l'arrogance hégémonique des tenants du libéralisme eux-mêmes. Cet ordre est failli. L'approbation occidentale du génocide est le dernier clou dans son cercueil. La promesse du règne de la loi énoncée en 1945 et renouvelée en 1990 a fait long feu. Irrémédiablement.

GILBERT ACHCAR.

(9) Lire Anne-Cécile Robert, «Origines et vicissitudes du "droit d'ingérence"», *Le Monde diplomatique*, mai 2011.

(10) Lire Mathias Delor, «Poutine, les juges et la bombe», et Benoît Bréville, «Serpillière européenne», *Le Monde diplomatique*, respectivement mai 2023 et décembre 2024.

(11) Lire Grégoiry Rzepski, «Avec des amis comme ça...», *Manière de voir*, n°199, «L'antisémitisme et ses instrumentalisations», février-mars 2025 ; lire aussi Serge Halimi et Pierre Rimbert, «L'art de la diffamation politique», *Le Monde diplomatique*, octobre 2024.

Vers un nouvel ordre

Depuis la fin de la guerre froide, l'Iran s'était posé en leader d'une coalition anti-impérialiste au Proche-Orient. Or l'affaiblissement de Téhéran rebat les cartes de la géopolitique régionale. La fin de la dictature à Damas quinze ans après les « printemps arabes » ravive l'espoir des peuples dont les aspirations à la justice sociale n'ont pas été satisfaites et que l'écrasement de Gaza révolte.

PAR HICHAM ALOUI *

L'équilibre géopolitique du Proche-Orient s'est profondément transformé depuis la période post-coloniale. Au milieu du XX^e siècle, les guerres israélo-arabes opposaient deux camps clairement identifiés : la coalition nationaliste arabe et les sionistes soutenus par l'Occident. Mais la situation se complique sensiblement à partir de la fin des années 1970. D'une part, la République islamique d'Iran née de la révolution se donne pour projet de renverser les régimes sunnites « réactionnaires ». D'autre part, le bloc des pays arabes commence à se fissurer, la rupture étant consommée avec les accords de Camp David, qui débouchent en 1979 sur le traité de paix israélo-égyptien.

La fin de la guerre froide s'accompagne de deux nouveaux séismes stratégiques : la guerre du Golfe, en 1990-1991, qui marque l'entrée dans l'ère de l'unipolarité américaine, et la signature des accords d'Oslo, en 1993, promesse d'un futur État pour les Palestiniens. Plutôt qu'une ligne de fracture régionale, le conflit israélo-arabe commence à être perçu comme un duel de souverainetés entre Israéliens et Palestiniens. L'Iran profite ensuite du 11 septembre 2001 et des guerres américaines en Afghanistan et en Irak pour mobiliser un front révolutionnaire chiite plus vaste, bientôt actif

*Auteur d'*Islam et démocratie. Comment changer la face du monde arabe*, Le Cherche Midi, Paris, 2024, et enseignant à l'université de Californie, Berkeley.

dans toute la région. Celui-ci comprend le Hezbollah libanais, le régime syrien de M. Bachar Al-Assad, les milices chiites irakiennes, les houthis yéménites et, de manière plus marginale, le Hamas palestinien. Avec les « printemps arabes » de 2011-2012, cette coalition se voit offrir une occasion de se constituer en avant-garde de la résistance antisioniste et anti-impérialiste. Face à elle, et tout aussi déterminée à mettre un terme à la révolte populaire, la contre-révolution sunnite regroupe des régimes pro-occidentaux jusqu'alors morcelés. Dans un camp comme dans l'autre, on se préoccupe davantage de contenir la rue que de libérer la Palestine.

Telle est la toile de fond sur laquelle sont survenues les deux dernières déflagrations en date, quasi concordantes : d'un côté, le nettoyage ethnique de la bande de Gaza, assorti d'attaques meurtrières au Liban, entrepris par Israël au lendemain des assauts du Hamas le 7 octobre 2023 ; de l'autre, le renversement en décembre 2024 du dictateur syrien Al-Assad, protégé de l'Iran, par des troupes majoritairement composées de rebelles islamistes, ouvrant une période de transition qui pourrait avoir une issue démocratique. Leurs retombées bouleversent la scène régionale. Avec la guerre d'Israël contre le Hamas, la décapitation du Hezbollah, les pressions croissantes sur le mouvement houthiste et l'amoindrissement de ses propres capaci-

© SAMA ALSHABI - www.samaalshabi.com



SAMA ALSHABI. – « The Nature of Fiction », de la série « Palimpsest », 2025

tés militaires, Téhéran voit s'effriter son « axe de la résistance ». Parallèlement, les acteurs extérieurs désertent le terrain : malgré l'insistance d'Israël, les puissances occidentales ne montrent aucun empressement à attaquer l'Iran ; de leur côté, Russes et Iraniens ont assisté au crépuscule du régime syrien en spectateurs.

Alors que les anciennes lignes de front s'effacent, aucune nouvelle hégémonie ne vient combler la vacance de pouvoir. Les luttes géopolitiques sont au contraire plus incertaines et enchevêtrées que jamais, et viennent à former une constellation de points chauds.

L'un d'entre eux concerne les mobilisations populaires en faveur de la liberté et de la démocratie. Les « printemps arabes » et leurs répliques de 2018-2019 ont fait peu de cas de la question palestinienne et des autres conflits régionaux, eux-mêmes largement créés par les

régimes contestés. Pour ces populations enfermées dans le carcan de l'autoritarisme, le principal mot d'ordre était le « droit à la dignité ».

Cet esprit de rébellion est toujours vivace, aussi bien dans le monde arabe qu'en Turquie. Il est porté par des marées humaines dépourvues de leader apparent. Elles se servent des nouvelles technologies pour partager leurs idées et défier la répression. Dans un contexte de fort chômage et de corruption généralisée, les revendications économiques dominent. Ces mouvements issus de la base manquent toutefois de préparation pour passer à l'étape suivante. Les militants tentent encore d'acquérir des compétences organisationnelles. Ils n'ont pas de programme postrévolutionnaire et restent démunis face aux échéances électorales. C'est la raison pour laquelle, depuis le début des « printemps arabes », ce ne sont jamais les insurgés de la première heure qui remplacent les autocrates – ils sont plutôt tenus à l'écart de la vie politique –, mais les groupes les plus aptes à coordonner les masses. Et, comme le confirme le cas syrien, ceux-là sont le plus souvent des islamistes.

Au lieu de répondre aux doléances, les régimes arabes continuent de s'appuyer sur la répression, les promesses néolibérales et le soutien international pour conserver le pouvoir. Dans certains pays, comme l'Egypte, les élites dirigeantes se sont littéralement coupées de leur peuple. La construction de nouvelles capitales administratives et d'autres mégaprojets symboliques

lisent cette séparation. Les sociétés civiles, patientes mais pas passives, observent la comédie politique et attendent le bon moment pour passer de nouveau à l'action.

La prochaine vague de soulèvements posera une question épique : comment atteindre la démocratie sans violence ? Les transitions à rallonge comme celle que connaît le Soudan tendent à engendrer davantage de conflits que de réels progrès. À l'inverse, les victoires-clair qui débouchent sur l'élection d'un nouveau gouvernement peuvent être torpillées par le retour de réflexes autoritaires et contre-révolutionnaires, comme ce fut le cas en Égypte et en Tunisie.

Unique par son contexte géopolitique et la ténacité des dissidents, l'expérience syrienne actuelle rallume la flamme révolutionnaire et produit une imagerie qui fascine tout le Proche-Orient. Elle prouve que, même après de longues années d'impassé, et face aux gouvernements les plus brutaux, les forces d'opposition peuvent l'emporter, pour peu que leur engagement soit sans faille et leurs stratégies bien pensées. Elle donne aussi pour la première fois un visage humain à la nébuleuse des « printemps arabes », probablement parce qu'elle repose sur une lutte armée, qui frappe davantage les esprits que la désobéissance pacifique. La chute du clan Al-Assad, après plus d'un demi-siècle de règne, suscite un immense soulagement chez les millions de Syriens exilés à travers le monde, impatients de voir un État davantage pluraliste redéfinir les contours de la citoyenneté, des droits et des libertés.

Tactique du débordement

La guerre à Gaza est un élément déclencheur dans ce tournant historique. Lorsque l'offensive israélienne s'est étendue au Liban et au Yémen, toutes les forces alliées à l'Iran ont été prises d'assaut. Le Hezbollah a perdu ses dirigeants et une bonne partie de son arsenal. Les houthis, bien que moins durablement touchés, ont eu un avant-goût du cataclysme qui représenterait un affrontement armé avec Israël – assuré de surcroît d'entraîner une intervention américaine. M. Al-Assad a, lui, commis l'erreur d'ignorer les avertissements de ses parrains russe et iranien sur le délitement de ses forces armées.

Les succès militaires de Tel-Aviv face aux agents de l'Iran découlent d'un ensemble de réorientations stratégiques. C'est durant le conflit israélo-libanais de 2006, marqué par la résistance victorieuse du Hezbollah, que le front révolutionnaire chiite a atteint le faîte de sa puissance. Dès lors, Israël a, aidé par ses alliés occidentaux, décidé d'opter pour la tactique du débordement. Ses services de renseignement ont notamment infiltré les rangs du Hezbollah lorsque celui-ci a envoyé des

milliers de combattants vers la Syrie en soutien à M. Al-Assad. En 2020, l'assassinat par les États-Unis du général Ghassem Soleimani, principal architecte de la stratégie iranienne d'expansion régionale, a lui aussi créé un grand vide militaire au sein de l'alliance chiite. Avant même qu'il soit assassiné à son tour, Hassan Nasrallah, chef du Hezbollah libanais, ne pouvait le remplacer. Aujourd'hui, le changement de régime à Damas rebat encore les cartes.

De nombreux défis attendent le nouveau pouvoir syrien. Nommé président par intérim en janvier 2025, M. Ahmed Al-Charaa (de son nom de guerre Abou Mohammad Al-Joulani) doit redresser une économie moribonde qui ne peut plus compter sur la manne du captagon, drogue de synthèse dont la Syrie était le premier producteur mondial. Il doit aussi garantir la sécurité intérieure, actuellement assurée par une pléiade de milices et leurs factions, et régler la question du statut des combattants étrangers, encore nombreux sur le territoire. Dans un périlleux numéro d'équilibriste, il s'est efforcé de neutraliser les fidèles de l'ancien régime tout en protégeant des représailles la minorité

Le Monde PRÉSENTE

LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN,
FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

18 JUIN 2025
AUDITORIUM DE LA BnF
PARIS 13 ET À DISTANCE - DE 19H À 22H

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
ATELIERS.LEMONDE.FR

UN ÉVÉNEMENT **Le Monde | Ateliers**

PALESTINIENNE, HUBRIS ISRAÉLIENNE

régional au Proche-Orient

alaouite, dont est issu le clan Al-Assad. Sans grand succès : la plupart des régions alaouites échappent au contrôle de l'État, et plusieurs milices se sont déjà livrées à des exactions sanglantes, poussant plusieurs dizaines de milliers d'alaouites à fuir vers le Liban.

Le problème le plus immédiat concerne le pluralisme. M. Al-Charaa sait,

pour avoir administré le gouvernorat d'Idlib pendant huit ans, qu'il est crucial de respecter la diversité religieuse et ethnique de la société syrienne, et il s'est engagé à le faire. Pour le moment, il se montre avant tout pragmatique. Partisan d'une république unitaire plutôt que fédérale, il ne cherche pas à remettre en cause l'extrême centralisation du pouvoir présidentiel.

Identité islamique, gouvernance laïque

Si tolérer la diversité est une chose, offrir à chacun une représentation équitable au niveau des institutions en est une autre. Les Syriens, qu'ils soient sunnites, alaouites, chrétiens, druzes ou kurdes, seront-ils tous traités sur un pied d'égalité ? Le cas des Kurdes doit faire l'objet d'une attention particulière. Le Rojava, zone qu'ils contrôlent dans le nord-est du pays, jouit d'une autonomie de fait, et le gouvernement syrien ne peut espérer le ramener dans son giron sans l'aide de la Turquie, pour qui l'autodétermination kurde représente une menace existentielle. L'hypothèse d'une entente militaire entre les deux pays pour détruire ce bastion a peu de chances de se réaliser. En revanche, M. Al-Charaa pourrait proposer un pacte aux Kurdes : le désarmement, en échange de droits culturels et politiques. L'accord passé par les autorités turques avec M. Abdullah Öcalan, en vertu duquel celui-ci a annoncé, le 12 mai dernier, la dissolution de son Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), montre qu'une solution négociée de ce type est envisageable.

Qu'en sera-t-il par ailleurs de la liberté de conscience, et notamment du droit de se convertir à une autre religion ? De nombreux Syriens réclament l'établissement d'une démocratie laïque qui ferait primer le principe d'égalité sur toute considération religieuse ou ethnique. Dans un pays où les clivages communautaires sont nombreux, cela pourrait être le seul moyen de bâti un ordre politique stable. Mais sans doute cet objectif n'est-il pas unanimement partagé.

Voilà qui soulève la question plus délicate de la place de l'islam dans la transition syrienne. Bien qu'il ait troqué son costume de rebelle djihadiste contre celui de chef d'État, M. Al-Charaa demeure un islamiste. Et, bien que son organisation, Hayat Tahrir Al-Cham (HTC, Organisation de libération du Levant), ait renoncé à instaurer un califat régi par la charia, elle n'a pas fondamentalement infléchi sa doctrine en prenant les rênes d'un gouvernement national. Les islamistes syriens se voient donc confrontés à un dilemme classique : leur principal atout dans la conquête du pouvoir (la religion) devient le principal entrave à son exercice. S'ils lancent les croisades religieuses promises, ils risquent de s'aliéner le reste du monde et leurs propres sociétés, à commencer par les femmes et les minorités. Si, au contraire, ils sacrifient leur identité islamique au profit d'une gouvernance laïque, ils pourraient instaurer une autorité semblable à toutes les autres. La manière dont les nouveaux dirigeants syriens résoudront ce paradoxe aura de profondes répercussions sur les enjeux politiques et religieux au Proche-Orient. Les islamistes ne pouvant gouverner sans les autres groupes, on peut espérer que la diversité confessionnelle constituera un facteur de modération.

Pour l'heure, rares sont les acteurs extérieurs tentés d'intervenir dans le processus de transition. La Russie et l'Iran se sont désengagés – et, même si le second se verrait bien jouer les trouble-fête, il n'en a pas les moyens. Les États-Unis et l'Europe attendent de voir comment la situation évolue – de même que la Turquie, qui aimerait désamorcer le danger kurde tout en évitant l'escalade militaire. Quant à Israël, résolu à ruiner les perspectives d'une Syrie démocratique, il copie la tactique des Américains à la veille de leur invasion de l'Irak en 2003 : dépeindre un pays fragmenté et instable, auquel on ne pourra donc jamais se fier.

D'autres voisins de la Syrie sont englués dans leurs propres crises. La stature internationale de l'Égypte n'a cessé de se détériorer depuis l'accession au pouvoir du général Abdel Fattah Al-Sissi. Pour la première fois, elle ne joue aucun rôle majeur en termes d'action humanitaire ou de médiation dans la guerre qui se déroule à



© SAMA ALSHAIBI - WWW.SAMAALSHAIBI.COM

SAMA ALSHAIBI. – « One Country », de la série « Palimpsest », 2025

Gaza, donc à sa porte. L'État a pour ainsi dire abandonné son peuple au creusement des inégalités, à l'inflation et au chômage. En accordant un rôle économique croissant à l'armée, seule habilitée à superviser les importations de blé, il développe de nouvelles tactiques de répression et s'appuie sur des instances de plus en plus sécuritaires, comme les milices tribales, pour contrôler sa population.

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU), fers de lance de la contre-révolution au lendemain des « printemps arabes », réalisent brusquement qu'il leur faut s'adapter au nouvel équilibre régional. Leurs efforts pour semer la confusion dans les rangs des contestataires, un temps fructueux, n'ont pas suffi à faire taire les demandes de changement. Après avoir pesé de tout leur poids en vue de la réhabilitation de M. Al-Assad, les voilà maintenant qui facilitent la levée des sanctions contre la Syrie, le prince Mohammed Ben Salman ayant bien compris que la stabilité de son royaume dépend autant de son leadership régional que de ses réformes économiques.

En revanche, pour les Émirats et Bahreïn, c'est l'échec total de leur stratégie de rapprochement avec Israël. Les accords Abraham, signés en 2020 et suivis de discussions autour d'un accord israélo-saoudien séparé, devaient stabiliser la région et apporter la paix aux Israéliens et aux Palestiniens. Il n'en a rien été. Pour les monarchies du Golfe, Israël est devenu un partenaire diplomatique radioactif dont l'expansionnisme militaire menace de redessiner jusqu'aux frontières du monde arabe. Il n'est pas exclu que les Saoudiens et les Émirats finissent par être chargés d'aider à la reconstruction de Gaza pour le compte des Israéliens, ce qui ne ressemblerait guère à ce qu'ils avaient en tête en s'engageant dans la normalisation de leurs relations.

La République islamique d'Iran a largement perdu de son influence, et les opérations répétées de l'armée et des services secrets israéliens sur son territoire la rendent plus vulnérable que jamais aux attaques extérieures. Elle fait désormais face à un choix cornélien. Soit elle campé sur ses positions, reconstruit patiemment sa coalition chiite et renforce ses capacités militaires en vue de la prochaine grande confrontation avec Israël et ses mécènes occidentaux ; soit elle envisage une nouvelle détente avec les États-Unis et l'Occident sur la base de son récent rapprochement avec l'Arabie saoudite. Les dirigeants iraniens ont bien compris que, derrière sa posture de fermeté, M. Donald Trump a une approche purement transactionnelle de la politique au Proche-Orient : pourvu qu'un compromis puisse être trouvé, il consentira à tirer un trait sur les hostilités passées. C'est du reste un point de divergence avec M. Benjamin Netanyahu. Les États-Unis n'ont jamais rien fait pour freiner l'armée israélienne, mais le président américain sait qu'il lui sera

Pendant ce temps, la guerre se poursuit à Gaza, une guerre dont l'épouvantable brutalité doit autant aux calculs des stratégies israéliens qu'à la violence aveugle des attaques du 7 octobre 2023. En visant indifféremment civils et militaires, le Hamas a créé un profond traumatisme dans la population israélienne et exacerbé l'esprit de revanche d'un gouvernement déjà affairé à mettre sa société au pas, notamment par le démantèlement du système judiciaire.

Cette même soif de vengeance renforce le messianisme qui imprègne le discours sioniste depuis des décennies. Aujourd'hui, pourtant, le sionisme n'est plus qu'un projet expansionniste drapé dans des justifications théologiques : il s'agit de repousser sans cesse les frontières du foyer national juif, y compris, si besoin, en annexant d'autres pays



arabes. Ce n'est pas un hasard si l'armée israélienne multiplie les nouvelles occupations de territoires, à Gaza, en Cisjordanie, dans le sud du Liban et en Syrie (en plus du plateau du Golan, qu'elle

« Deal du siècle 2.0 »

AINSI se perpétue un cercle vicieux tragique : en cédant toujours plus de terres fertiles aux Israéliens, l'AP contraint les populations palestiniennes rurales à se réfugier dans les villes, lesquelles deviennent des foyers bouillants de contestation du pouvoir, même si les manifestations demeurent pacifiques. Cette fragilité intérieure expose toute la Cisjordanie aux machinations géopolitiques étrangères. Si M. Trump livre l'entièreté de ce territoire aux annexions israéliennes via un « deal du siècle 2.0 », il restera bien peu de marge de manœuvre à la résistance palestinienne, surtout si l'AP est consentante.

D'autres pays arabes ont été placés face à ce type de choix impossible par la nouvelle administration américaine, qui semble avoir fait de ce procédé sa marque de fabrique au Proche-Orient. Quelques jours après sa prise de fonctions, le président Trump a décreté le gel total de l'aide étrangère, sauf en direction de deux pays : l'Égypte et Israël. Simultanément, il a fait pression sur l'Égypte et la Jordanie – la seconde étant particulièrement dépendante des soutiens militaire et économique de Washington – pour les forcer à accepter sur leur sol les Palestiniens qu'il pré-

occupe depuis 1967). Qu'ils soient de droite ou de gauche, les sionistes ne veulent pas entendre parler d'une souveraineté palestinienne ni d'une solution à deux États. Leur attitude évoque celle des colons français en Algérie : sans empathie pour les indigènes.

La militarisation accrue de la société au service d'un colonialisme décomposé divise toutefois le pays. Un certain nombre d'Israéliens ont du mal à concilier leur vision idéale de la nation, refuge d'un peuple persécuté, avec une tendance irrépressible à faire la guerre à ses voisins. Cette vague d'opposition vient grossir les manifestations de colère déjà déclenchées par les abus de pouvoir de M. Netanyahu.

Pour les Palestiniens, les perspectives ont bien changé. La lutte armée n'est plus une option, et ils doivent désormais tabler sur la solidarité internationale pour défendre leur cause. La question palestinienne n'est plus un « problème arabe » ; elle est envisagée à travers le prisme universel des droits humains. Ce n'est pas en tant que minorité digne de compassion que les Palestiniens méritent d'obtenir un État pérenne, mais en tant que peuple soumis par une puissance occupante aux déplacements forcés, à l'apartheid et au génocide(1). En ce sens, la victoire tactique d'Israël à Gaza pourrait bien s'apparenter, sur le long terme, à une défaite morale, même si M. Netanyahu ne semble pas l'avoir compris. Par leur violation éhontée du droit international humanitaire, les dirigeants israéliens s'exposent à être poursuivis pour crimes de guerre.

Tragiquement, c'est aussi dans leur propre camp que les Palestiniens rencontrent un obstacle majeur à leur émancipation. Crée par les accords d'Oslo comme gouvernement autonome intérimaire, l'Autorité palestinienne (AP) est une instance rongée par la corruption qui s'est transformée en acolyte d'Israël et de ses alliés occidentaux. Au lieu de protéger son peuple et de résister à l'empêtement continu des colonies israéliennes en Cisjordanie, elle a constamment accentué sa répression contre les forces d'opposition depuis octobre 2023. M. Hussein Al-Cheik, le vice-président nommé par le président palestinien Mahmoud Abbas en avril dernier, reste dans la continuité de cette politique de collaboration avec l'occupant. Quant au Hamas, si diminué soit-il, il symbolise toujours l'avant-garde de la résistance armée ; à ce titre, il serait impensable de l'exclure d'un quelconque règlement futur de la question palestinienne.

voit de chasser de Gaza. La Jordanie ne cédera pas car la survie de son régime est en jeu. L'Égypte, elle, pourrait souscrire à un tel plan moyennant la prise en compte de ses intérêts lors de la reconstruction de l'enclave.

Car, contrairement aux attentes, les régimes arabes se montrent peu conciliants avec M. Trump. La révélation de son plan pour Gaza les a tellement pris de court qu'on les a vus former un semblant de cohésion pour tenter d'en empêcher la concrétisation, l'objectif commun étant de prévenir toute éruption de mécontentement dans leurs propres populations. La diplomatie arabe est donc condamnée à l'expectative pour une durée indéterminée. Une telle passivité est indigne. Elle risque de coûter cher à ceux qui s'en accommodent, souvent par cupidité. Pour Tel-Aviv, il n'y a pas de « jour d'après » la guerre de Gaza.

HICHAM ALAOUI.
(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)

(1) Au vu de l'ampleur destructrice des opérations israéliennes à Gaza, la Cour internationale de justice (CIJ) a demandé à Israël, dans son ordonnance du 26 janvier 2024, de « prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre le génocide à l'encontre des membres du groupe des Palestiniens de la bande de Gaza ».

UN CONFLIT EN SUSPENS ENTRE DEUX PUISSANCES NUCLÉAIRES

Au Cachemire, en attendant la prochaine fois

La partition du Raj britannique en 1947 a donné naissance à deux frères ennemis : l'Inde et le Pakistan. Régulièrement, la guerre larvée entre les deux puissances conduit à des échanges de tirs dans la région frontalière du Cachemire. Du pain bénit pour les forces nationalistes de part et d'autre de la frontière ; une menace pour la planète, dès lors que les deux États détiennent l'arme nucléaire.

PAR HASHIM BIN RASHID *

MARDI 6 mai 2025, l'Inde tire au moins neuf missiles sur le territoire pakistanaise. Elle entend répondre à l'attentat de Pahalgam, au Cachemire, qui a fait vingt-huit morts dont vingt-sept touristes indiens, le 22 avril. En baptisant son opération militaire «Sindoor», du nom de la poudre vermillon placée par le mari hindou sur le front de son épouse le jour de leur mariage, New Delhi enroule une vision traditionnelle de la femme, réduite à son statut marital, au prétexte de défendre les veuves des victimes, uniquement des hommes.

Le gouvernement indien affirme que son opération n'a visé que des infrastructures terroristes ; Islamabad rétorque qu'elle a coûté la vie à plus de vingt-cinq civils, ce que semblent confirmer les premiers rapports, eux-mêmes contestés. Le Pakistan clame avoir abattu cinq avions de chasse indiens ; sur les réseaux sociaux, une avalanche de messages vantent alors la supériorité des Chengdu J-10 «Dragon vigoureux» chinois, dont s'est doté Islamabad, face aux Rafale et Mirage 2000 français qui équipent l'armée indienne(1).

Il s'agit du cinquième affrontement militaire entre les deux voisins, détenteurs de l'arme nucléaire, depuis la partition du Raj et la création des deux nations, en 1947. Mais c'est la première fois depuis la guerre de 1971 que les opérations touchent des zones en dehors de la région disputée du Cachemire. Des missiles indiens ont frappé Muridke et Bahawalpur, respectivement dans le centre et le sud du Pendjab, deux régions connues pour abriter le Lashkar-e-Taiba (LeT), un groupe islamiste pakistanais désigné comme «organisation terroriste» par les Nations unies et que New Delhi accuse d'avoir coordonné l'attaque du 22 avril avec le soutien d'Is-

lamabad. La décision indienne viole donc une limite tacite du conflit larvé entre les deux capitales. Le Pakistan – où l'armée est à la tête d'un gouvernement impopulaire – a également rompu avec sa retenue traditionnelle puisqu'il a visé des bases, des dépôts de missiles et des défenses aériennes indiennes à l'aide de missiles sol-sol. Le 9 mai, la crainte d'une escalade du conflit a conduit de grandes capitales à intervenir pour négocier un cessez-le-feu.

Celui-ci ne durera que si les deux pays parviennent à démêler l'écheveau des dynamiques du conflit – parmi lesquelles la question des statuts respectifs du Cachemire et du Baloutchistan, une province sécessionniste au sein du Pakistan, l'avenir du réseau hydrographique du fleuve Indus et l'aspiration des citoyens des deux pays à un avenir moins sombre.

L'attentat de Pahalgam a été revendiqué par le Front de résistance, un groupe islamiste affilié au LeT dont l'origine remonte à 2019. Cette année-là, le gouvernement indien emmené par le Bharatiya Janata Party (BJP) abroge l'article 370 de la Constitution, qui accordait un statut spécial à l'État du Jammu-et-Cachemire, lui garantissant une autonomie formelle et la capacité de formuler des lois d'importance majeure(2). S'ensuit une période de deux ans pendant laquelle New Delhi place la région sous couvre-feu et bloque toutes les communications. Dans de telles conditions, le profil des combattants autonomistes cachemiris évolue rapidement, et les organisations de gauche telles que le Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF), qui critiquaient à la fois l'Inde et le Pakistan pour l'occupation du Cachemire, se voient remplacées par des formations plus ouvertement islamistes, et propakistanaises.

Éteindre l'incendie

Un mois avant l'attentat de Pahalgam, le 11 mars 2025, des militants de l'Armée de libération du Baloutchistan (BLA, selon le sigle anglais) détournent le train Jaffar Express avec plus de cinq cents passagers à bord, dont des membres de l'armée. L'attentat fait au moins soixante-quatre morts selon l'armée pakistanaise, dont trente-trois membres de la guérilla. La BLA s'en prend également à des infrastructures liées au corridor économique qui vise à relier la région du Xinjiang au port sous contrôle chinois de Gwadar, au bord de l'océan Indien. Ce dernier se révèle essentiel aux yeux de Pékin pour déseclaver son territoire alors que des bases américaines (au Japon, en Corée du Sud, aux Philippines, etc.) menacent la quasi-totalité de sa façade orientale.

* Chercheur originaire du Pakistan et enseignant à l'université de Pennsylvanie.

relle du projet pakistanais, ses remarques révèlent surtout la vulnérabilité du Pakistan en matière d'approvisionnement en eau. Laquelle n'a pas échappé à New Delhi : très vite après l'attaque de fin avril, l'Inde annonce la suspension du traité de l'Indus, qui régit l'utilisation des eaux du bassin.

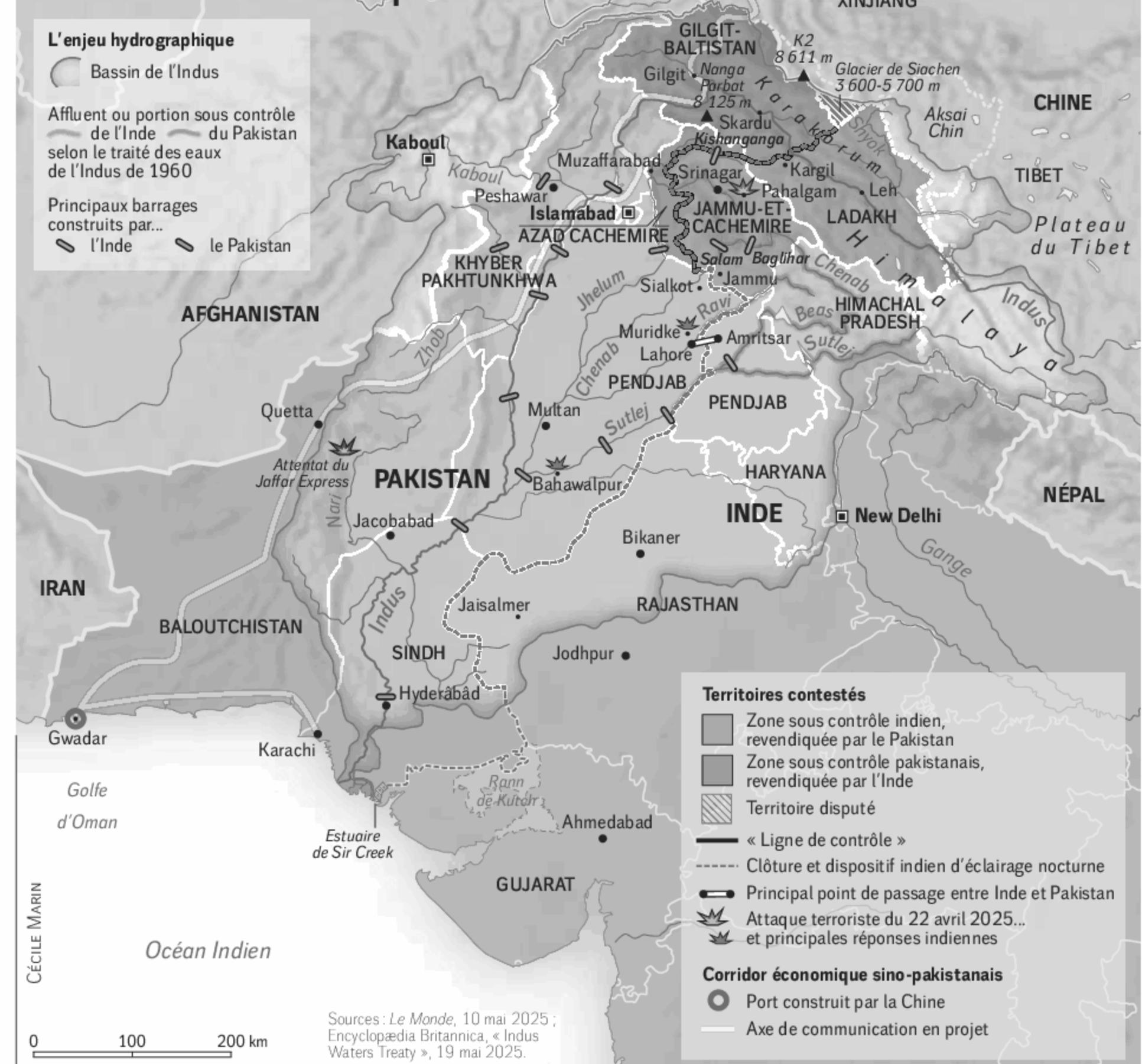
La partition de 1947 n'avait pas tranché la question de cette ressource. Celle-ci fait l'objet de négociations, sous les auspices de la Banque mondiale, en 1960. Le traité signé la même année octroie à l'Inde le contrôle des trois cours d'eau orientaux (Beas, Ravi et Sutlej) et au Pakistan celui des trois le plus à l'ouest (Indus, Chenab et Jhelum) (*voir la carte ci-dessous*). Le fleuve Indus et ses deux affluents occidentaux prennent leur source en Inde ou parcourant le territoire indien avant d'entrer au Pakistan, le traité autorise New Delhi à faire usage de leurs eaux pour la navigation, la pisciculture, mais aussi, de façon limitée, la production d'électricité. Cette

– une célébrité dans leur pays – est pakistanaise, exigent qu'un aqueduc soit construit pour l'approvisionner en eau. Ou ces messages annonçant que la guerre entre les deux pays sera délocalisée à Dubaï en raison de «problèmes de sécurité» au Pakistan, une référence au fait que l'équipe nationale de cricket du pays musulman a dû jouer la plupart de ses matchs «à domicile» dans les Emirats arabes unis depuis une attaque terroriste contre l'équipe de cricket sri-lankaise à Lahore en 2009. Ce contre-discours prend pour cible le flux d'informations officielles dont les deux capitales inondent les réseaux sociaux depuis une quinzaine d'années de façon à attiser le nationalisme, mais ne le tarit pas. Après avoir interdit les contenus en provenance du Pakistan sur son territoire, le pouvoir indien favorise la diffusion de fausses informations sur l'intensification des attaques pakistanaises, la destruction du port de Karachi ou encore la neutralisation des défenses aériennes de l'adversaire.

acteur de taille aux réjouissances entourant le cessez-le-feu : la Chine.

Ce n'est qu'après un échange entre Pékin et Islamabad et un coup de téléphone entre le ministre des affaires étrangères chinois Wang Yi et le conseiller à la sécurité nationale indien Ajit Doval que les tirs pakistanaise cessent. C'est ainsi que, le 12 mai, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois Lin Jian se réjouit de la fin des hostilités. Avant d'ajouter : «Depuis que les tensions ont éclaté entre l'Inde et le Pakistan, la Chine est en étroite communication avec les parties concernées, appelant l'Inde et le Pakistan à rester calmes, à faire preuve de retenue et à éviter toute escalade. (...) La Chine est disposée à maintenir la communication avec l'Inde et le Pakistan et à jouer un rôle constructif dans la réalisation d'un cessez-le-feu global et durable entre l'Inde et le Pakistan, ainsi que dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région(6).»

Fleuves et frontières disputées



dernière concession n'a cessé de susciter la controverse, et le Pakistan s'est opposé à la construction des barrages de Baglihar (opérationnel depuis 2008) et Kishanganga (inauguré en 2018).

«À partir de maintenant, l'eau de l'Inde coulera au profit de l'Inde», proclame le premier ministre Narendra Modi le 6 mai (5). Il n'existe toutefois pas de robinet à la source de l'Indus ou de ses affluents. L'accord de 1960 a survécu à deux guerres entre frères ennemis, en 1965 et 1971, ainsi qu'à de violentes escarmouches, celle de Kargil en 1999. Compte tenu des délais de construction des barrages – plusieurs décennies –, le danger pour l'approvisionnement en eau du Pakistan semble minime à court terme. Il n'en reste pas moins qu'environ 80% des eaux d'irrigation du pays proviennent du bassin de l'Indus. La menace indienne a donc saisi Islamabad d'effroi.

Parfois irréalistes, comme cette promesse de priver le Pakistan d'eau du jour au lendemain, les rodomontades des deux côtés de la frontière ne parviennent pas toujours à enflammer les populations. Désormais connectés, notamment à travers les médias numériques, Indiens et Pakistanaise partagent parfois des récits moqueurs. Comme ce même d'Indiens qui, découvrant que le chanteur populaire Atif Aslam

Dans le même temps, tout en égrenant l'annonce de «victoires» et de «réussites militaires», les discours officiels des deux armées s'évertuent à éteindre l'incendie. Après les premiers bombardements indiens, le 6 mai, le communiqué de presse de New Delhi souligne qu'aucune installation militaire n'a été visée. Au même moment, l'armée pakistanaise fait savoir qu'elle limite son action à des opérations défensives et appelle à la désescalade.

Le 10 mai, le président américain Donald Trump annonce une victoire,

sur son réseau Truth Social : «Après une longue nuit de négociations menées sous la médiation des États-Unis, je suis heureux d'annoncer que l'Inde et le Pakistan ont convenu d'un CESSEZ-LE-FEU TOTAL ET IMMÉDIAT. Félicitations aux deux pays pour avoir fait preuve de bon sens et d'une grande intelligence.» Alors que le monde se réjouit qu'après quatre jours d'échanges de tirs les deux puissances nucléaires s'entendent, des commentaires d'internautes inondent le fil X de M. Subrahmanyam Jaishankar, ministre des affaires étrangères indien, pour l'interroger : New Delhi est-il parvenu à son objectif affiché, «anéantir» les infrastructures terroristes au Pakistan ? La réponse arrive bientôt : des drones continuent à franchir la frontière en provenance du pays musulman. C'est qu'il a manqué un

Tant que les deux pays n'entendent pas les aspirations des peuples du Cachemire et du Baloutchistan, il y a toutefois peu de chances que les armes se taisent durablement. Dans son discours du 16 avril, le chef de l'armée pakistanaise déclarait : «Le Baloutchistan est le destin du Pakistan et le joyau de sa couronne.» Quant à M. Modi, il suggérait que l'abrogation du statut d'autonomie de la région y avait ramené le calme. Ce mythe est désormais brisé. Tout est donc en place pour que le conflit reprenne...

(Traduit de l'anglais par Renaud Lambert.)

(1) Saeed Shah et Idrees Ali, «Exclusive : Pakistan's Chinese-made jet brought down two Indian fighter aircraft, US officials say», 9 mai 2025, www.reuters.com; cf. aussi Rishi Iyengar, «A tale of four fighter jets», 8 mai 2025, https://foreignpolicy.com

(2) Lire Vaiju Naravane, «Au Cachemire, l'hindouisme subit au clair», *Le Monde diplomatique*, octobre 2019.

(3) «7 soldiers martyred in IED blast by "Indian proxy" terrorists in Balochistan's Mach : ISPR», 6 mai 2025, www.dawn.com

(4) Dans un discours visible sur le compte YouTube de la publication indienne The Print, «"Kashmir is our jugular": Pakistan Army Chief General Asim Munir's full speech», 17 avril 2025, www.youtube.com

(5) Anbarasan Ethirajan et Tiffany Wertheimer, «India to stop water flowing across international borders, Modi says», 7 mai 2025, www.bbc.com

(6) Cité par Zhang Yunbi dans «China welcomes ceasefire between India and Pakistan, urges regional peace», 12 mai 2025, www.chinadaily.com.cn

INGÉRENCES ET CONCURRENCE POUR LE CONTRÔLE D'UNE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

Panamá, canal historique

Avant même sa prise de fonctions, le président élu Donald Trump a dénoncé les coûts d'utilisation du canal de Panamá pour les navires américains, pesté contre l'influence chinoise et menacé de saisir cette infrastructure. La longue histoire des ingérences de Washington dans l'isthme remonte au XIX^e siècle ; elle illustre la transformation du rapport qu'entretiennent les États-Unis avec le droit international.

PAR DIDIER ORTOOLLAND *

La politique de ce pays est celle d'un canal américain sous contrôle américain : les États-Unis ne peuvent consentir à abandonner ce contrôle à un pays européen.» L'affirmation n'a pas pour auteur M. Donald Trump en 2025, mais un autre locataire de la Maison Blanche, Rutherford Hayes (1877-1881), qui s'adresse ainsi au Congrès en 1880. Peu avant, Ferdinand de Lesseps, président de la Compagnie universelle du canal interocéanique, avait tenté de convaincre les États-Unis d'investir dans son projet de construire un canal au niveau de la mer – sans écluses comme à Suez, ce qui s'est révélé impossible –, traversant l'isthme de Panamá. «Notre puissance navale sera doublée, à condition de ne pas commettre la folie de chercher une garantie internationale ou de laisser intervenir d'autres puissances dans cette entreprise purement américaine», avait ajouté Theodore Roosevelt (1901-1909), quelques années avant l'ouverture du canal, en 1914. Dans ce domaine, la politique de Washington a toujours soutenu un canal construit et géré par les Américains sur un territoire américain.

Depuis la fin de la guerre avec le Mexique, en 1848, les États-Unis contrôlent toute la côte pacifique de la Californie. L'Oregon puis les côtes de l'Alaska suivront après l'achat de ce territoire à la Russie en 1867. La population californienne a connu une formidable croissance démographique avec la ruée vers l'or entamée en 1848. La voie terrestre pour rejoindre le Pacifique demeure toutefois longue et particulièrement dangereuse. La route maritime empruntant le cap Horn compte 11 300 kilomètres et n'est guère enga-

geante. Ce n'est qu'à partir de 1870 que la première ligne de chemin de fer permettra de rejoindre la Côte ouest.

La traversée de l'isthme centre-américain dans sa section la plus étroite a fait l'objet de nombreuses études. Des solutions se mettent progressivement en place pour diviser par plus de deux la distance du long périple par le Sud. Au milieu du XIX^e siècle, des navires de l'Accessory Transit Company, une société créée par Cornelius Vanderbilt, franchissent l'isthme par le Nicaragua en remontant le fleuve San Juan, puis en naviguant sur le lac Nicaragua. L'expédition se termine par une quinzaine de kilomètres à cheval à travers l'isthme de Rivas avant d'atteindre le Pacifique. Relativement aisée, la voie est moins infestée par le paludisme et la fièvre jaune que le passage par le Panamá. Le Congrès des États-Unis lui accorde ses faveurs, mais c'est pourtant celle de Panamá qui s'imposera progressivement pour les flux migratoires avec la création du Panamá Railroad, en 1855.

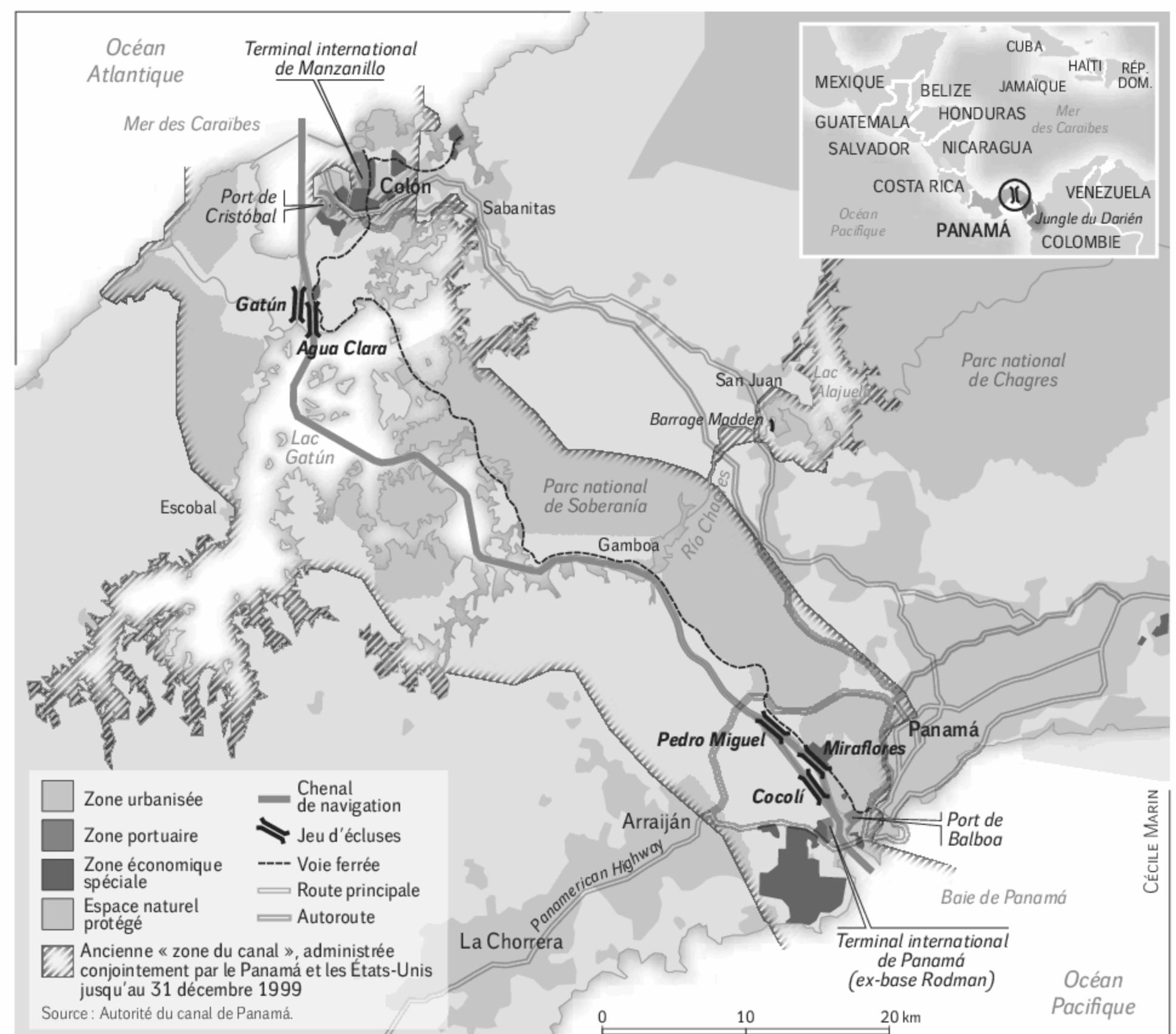
La construction d'un canal interocéanique s'avère plus délicate, pour des raisons logistiques mais aussi de droit. Puisque l'ouvrage doit s'étendre sur le territoire d'un État souverain, il revient à ce dernier d'en définir le régime juridique. Le canal de Suez avait procédé d'une initiative française sur le territoire de l'Égypte ; Le Caire avait accepté, avec la convention de Constantinople de 1888, d'en garantir la neutralité en temps de guerre comme en temps de paix. La perspective d'un canal interocéanique dans l'isthme centre-américain soulève, elle, une double question : qui le contrôlera et quel en sera le statut ?

Dans la jungle du Darién

Pour les États-Unis, la dimension stratégique de l'ouvrage est indéniable. Inquiets des ambitions du Royaume-Uni dans la région, ils concluent avec les Britanniques le traité Clayton-Bulwer en 1850, qui place tout projet de canal, qu'il soit construit au Nicaragua ou au Panamá, sous leur patronage conjoint. Il s'agirait d'une voie neutre, sans fortifications, avec égalité de traitement entre les deux pays. Washington regrette cependant d'avoir concédé ce droit de regard à Londres dans ce qu'il considère comme son pré carré. À la suite de la guerre hispano-américaine, en 1898, les États-Unis deviennent une puissance de premier ordre dans la zone caraïbe, mais aussi dans le Pacifique. Mobiliser rapidement l'ensemble de leurs forces dans le cadre d'un conflit devient une priorité stratégique : afin de participer à la bataille de Santiago de Cuba contre les Espagnols, l'*USS Oregon*, basé à San Francisco, a dû passer par le cap Horn, ce qui implique quatre-vingt-dix jours de navigation.

Washington assiste sans déplaisir à l'échec du projet porté par Ferdinand de Lesseps et à la faillite de la Compagnie universelle du canal interocéanique, liquidée en février 1889. Un nouveau traité bilatéral signé avec Londres en novembre 1901 libère les États-Unis des engagements pris en 1850 : ils construiront et exploiteront seuls le canal, lequel sera néanmoins ouvert aux navires de commerce ou militaires

* Ancien diplomate français chargé du droit de la mer au ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Auteur des *Mers de Chine. Géopolitique, confrontation et droit international*, L'Harmattan, Paris, 2024.



carrés, l'administration de cette aire, assortie de l'autorisation de mener des opérations de police dans les villes de Panamá et Colón, situées à l'extérieur de la zone.

Contrairement au projet de canal français, né d'une initiative privée en quête perpétuelle de financement, le gouvernement américain pilote directement son opération, sans problèmes d'argent et avec une organisation militaire. La construction s'achève en 1914. Placée sous administration militaire, la zone du canal dépend d'un conseil d'administration désigné par le ministère de la défense. Si la population locale bénéficie du développement économique et sanitaire (avec l'éradication du paludisme et de la fièvre jaune), les Panaméens supportent de moins en moins une présence étrangère qui coupe le pays en deux et crée de fait une enclave coloniale. Les émeutes se multiplient à la fin des années 1950 et culminent en janvier 1964, avec vingt-cinq morts. Ces événements ternissent fortement l'image des États-Unis dans l'ensemble de l'Amérique latine.

Il incite les administrations américaines successives à entamer des négociations avec les autorités panaméennes. Ronald Reagan reprochera souvent au président démocrate James Carter la signature de traités avec le général Omar Torrijos en 1977. Il s'agit de deux accords distincts : le traité du canal de Panamá met fin à l'existence de la zone au 1^{er} octobre 1979 et confie la gestion de l'infrastructure

elle-même aux autorités panaméennes à compter du 31 décembre 1999. Le traité de neutralité garantit, lui, que «le canal reste ouvert en temps de paix et en temps de guerre au trafic pacifique de toutes les nations sur un pied d'égalité». Une déclaration bilatérale précise enfin que chacun des deux pays «devra défendre le canal contre toute menace envers le régime de neutralité et aura en conséquence le droit d'agir contre toute agression ou menace dirigée contre le canal ou contre le passage pacifique de navires à travers celui-ci». Washington dispose donc d'un droit d'intervention. Mais aucune menace contre l'ouvrage, alors toujours sous gestion américaine, ne justifie l'opération militaire menée en décembre 1989 et janvier 1990 pour capturer et juger le général Manuel Noriega, homme fort de Panamá à l'époque.

Désormais panaméenne, l'Autorité du canal a dû adapter l'ouvrage aux développements du trafic maritime mondial et à l'accroissement de la taille des navires ; un nouveau jeu d'écluses a été inauguré en 2016 après dix ans de travaux. Elle fait également face aux effets de la sécheresse, qui limite la disponibilité de l'eau douce nécessaire au fonctionnement des écluses, au point

que le rythme des traversées a été réduit de presque un quart fin 2023. Toutefois, le canal voit défiler bon an, mal an environ 5 % du trafic maritime mondial et demeure indispensable pour relier les ports américains des côtes atlantique et pacifique. Les États-Unis représentent d'ailleurs le premier utilisateur si l'on prend en compte les pays d'origine et de destination, avec 72,5 % du total, suivis par la Chine avec 22 % (2).

Les équipements portuaires panaméens n'échappent pas à l'appétit des compagnies chinoises. La société hongkongaise Hutchison Port Holdings a pris en 1997 le contrôle des ports de Balboa et de Cristóbal. Contrairement aux sociétés telles que Cosco, Hutchison n'est pas présumée dépendre directement des autorités de Pékin, mais l'érosion régulière des libertés politiques et économiques à Hongkong pose question. Le canal demeure quant à lui sous la tutelle directe du Panamá. Signe d'indépendance vis-à-vis de la Chine, le pays a conservé des liens directs avec Taïwan jusqu'en 2017, avant de rejoindre l'année suivante le programme des nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative, BRI).

Un sans-gêne continental

«On ne l'a pas donné à la Chine, on l'a donné au Panamá et on le reprend», a expliqué M. Trump lors de son discours d'investiture le 20 janvier dernier. Peu après la visite du secrétaire d'État américain Marco Rubio au Panamá, en février 2025, Hutchison a annoncé son intention de céder la gestion de quarante-trois ports à la société financière américaine BlackRock associée à l'armateur italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), ce qui inclut Balboa et Cristóbal. La transaction irriterait les autorités chinoises et n'avait toujours pas été réalisée mi-mai. Le président panaméen José Raúl Mulino a par ailleurs déclaré qu'il ne renouvelerait pas l'accord sur les nouvelles routes de la soie. Son gouvernement a en outre signé début avril un accord avec Washington autorisant le retour de troupes américaines autour du canal.

Le traité Hay-Bunau-Varilla de 1903 reconnaît l'indépendance du Panamá mais signifiait que les États-Unis ne pourraient tolérer aucune autre influence étrangère dans l'isthme, ce qui impliquait un contrôle de sa politique étrangère. Les traî-

tés Carter-Torrijos de 1977 ont mis fin à ce régime en limitant l'intervention américaine au seul cas où la neutralité du canal serait remise en cause. M. Trump rebat à nouveau les cartes. Dans son ouvrage *Suez Panama*, le politiste André Siegfried écrivait : «On discerne, aux États-Unis, un conflit traditionnel entre la doctrine du respect des engagements internationaux et l'affirmation d'un sans-gêne continental s'embarrassant peu des contingences diplomatiques (3).» Depuis le début de l'année, l'affirmation du sans-gêne continental, sinon mondial, l'emporte sans conteste.

(1) L'ingénieur Philippe Bunau-Varilla a, après la faillite de la Compagnie universelle, plaidé auprès des États-Unis pour la construction d'un canal à écluses et joué un rôle déterminant dans la sécession du Panamá, qui l'avait désigné comme ministre plénipotentiaire pour négocier avec Washington.

(2) Ces statistiques appellent la circonspection car l'Autorité du canal tient compte à la fois de l'origine et de la destination, ce qui signifie que le trafic entre les deux côtes des États-Unis peut être compté deux fois. Elles sont néanmoins plus fiables que celles établies en fonction des pavillons des navires en raison du poids des pavillons de complaisance.

(3) André Siegfried, *Suez, Panama et les routes maritimes mondiales*, Armand Colin, Paris, 1940.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 juin 2025

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| 1 ^{er} SAMOA | Fête nationale |
| 5 DANEMARK | Fête nationale |
| 6 SUÈDE | Fête nationale |
| 8 ROYAUME-UNI | Fête nationale |
| 10 PORTUGAL | Fête nationale |
| 12 PHILIPPINES | Fête de l'indépend. |
| RUSSIE | Fête de l'indépend. |
| 14 ROYAUME-UNI | Fête nationale |
| 17 ISLANDE | Fête de l'indépend. |
| 18 SEYCHELLES | Fête nationale |
| 23 LUXEMBOURG | Fête nationale |
| 25 CROATIE | Fête nationale |
| MOZAMBIQUE | Fête de l'indépend. |
| SLOVÉNIE | Fête nationale |
| 26 MADAGASCAR | Fête de l'indépend. |
| 27 DJIBOUTI | Fête de l'indépend. |
| 30 RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO | Fête de l'indépend. |

Universités américaines,

La Maison Blanche a engagé le combat contre plusieurs des universités les plus prestigieuses du pays. Elle compte profiter de leur déclin relatif depuis quelques années et du ressentiment croissant qu'inspirent les intellectuels et les experts. Car, derrière la guerre culturelle entre libéraux et conservateurs, c'est aussi la place de l'université dans l'économie américaine qui est en jeu.

PAR MARTIN BARNAY *

L'ADMINISTRATION de M. Donald Trump a frappé au portefeuille six des huit universités de l'Ivy League : suspension du versement de 175 millions de dollars de subventions à l'université de Pennsylvanie, de 210 millions à Princeton, de 510 millions à Brown ; lancement d'un audit sur l'emploi des 9 milliards de dollars versés chaque année à Harvard. Et gel de plus de 5 milliards de dollars de crédits de recherche. En attendant mieux – ou pire. Les établissements ciblés sont des bastions de l'élitisme universitaire américain, réputés autant pour l'excellence de leurs enseignants que pour l'homogénéité sociale de leurs étudiants.

Columbia s'est la première retrouvée au cœur de l'offensive : début mars, l'administration annonçait le retrait de 400 millions de dollars d'aide fédérale, soit plus du tiers de ce que l'établissement reçoit chaque année. Officiellement, Washington lui reprochait son laxisme face à l'antisémitisme : le campus, situé dans le nord de Manhattan, avait été l'un des foyers les plus visibles de la contestation contre la guerre menée par le gouvernement israélien à Gaza (1).

La capitulation rapide de Columbia a mis l'ensemble du secteur sous pression, même si Harvard a organisé sa riposte. Le département de l'éducation a adressé des mises en demeure à une soixantaine d'universités et imposé de nouvelles conditions d'accès aux financements fédéraux. L'exécutif espère que ce bras de fer lui profitera alors que la popularité de M. Trump s'effrite.

« Les universités forment une cible facile pour les conservateurs, estime Dylan Riley, professeur de sociologie à Berkeley. Elles cristallisent, aux yeux d'une partie de la population, toute l'arrogance des grandes villes côtières. Leur prestige se mesure à leur taux d'admission. Autrement dit : au nombre de gens qu'elles excluent. » En 2021, devant la National Conservatism Conference, le futur vice-président James David Vance – fils d'une famille pauvre des Appalaches et diplômé de la très élitaire faculté de droit Yale – prononçait un discours intitulé « Les universités sont

l'ennemi ». *« Tous les sondages montrent que le corps enseignant penche massivement à gauche, rappelle Riley. Il n'est pas illogique que les républicains voient les campus comme des machines à produire des électeurs du camp d'en face. »*

Columbia se trouvait dans le collimateur des conservateurs bien avant les attentats du 7 octobre 2023 en Israël. Son ancien président, M. Lee Bollinger, avait rompu avec la réserve de sa fonction pour s'opposer publiquement à la réélection de M. Trump en 2020. Le *New York Times* rappelle aussi une vieille rancune : au tournant des années 2000, M. Trump avait approché Columbia pour lui vendre un terrain dans le cadre d'un projet d'extension du campus (2). M. Bollinger, déjà président à l'époque, avait décliné l'offre – 400 millions. Soit le montant des suspensions annoncées cette année.

Si le détail des coupes à venir reste flou, le domaine biomédical semble particulièrement visé. Le National Institutes of Health (NIH) devient l'un des principaux leviers de l'austérité gouvernementale. Or, avec soixante mille bourses et un budget annuel d'environ 35 milliards de dollars, l'appui de cette agence du ministère de la santé chargée de financer la recherche scientifique est essentiel aux universités. L'exécutif avait annoncé une réforme drastique du mode de remboursement des frais de recherche pris en charge par le NIH. Saisie par une coalition d'universités et d'États démocrates, la justice a suspendu la mesure – sans pour autant dissiper les inquiétudes : par crainte d'une baisse durable des crédits, plusieurs établissements ont gelé les embauches et engagé des suppressions de postes.

Columbia, grand propriétaire foncier

L'ENSEIGNEMENT supérieur n'a pas toujours été un objet de polarisation partisane. Il le devient à partir de 1979, avec la création du département de l'éducation, à la fin de la présidence de James Carter (1977-1981). Ce nouveau ministère entérinait l'essor spectaculaire du système éducatif depuis la seconde guerre mondiale, marqué par la montée en puissance des universités publiques et la généralisation du diplôme comme vecteur d'ascension sociale. Chargé de centraliser les données statistiques et de coordonner les financements fédéraux, il demeurait cantonné à un rôle administratif, dans un domaine relevant d'abord des États fédérés – singulièrement en matière de programmes scolaires. Contesté dès 1981 et l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan, qui tente sans succès de le supprimer, le département de l'éducation, même s'il lui arrivera d'être dirigé par des républicains de choc comme M. William Bennett (1985-1988) ou Mme Betsy DeVos (2017-2021), fait peu à peu figure de chasse garde-démocrate. Les mesures engagées ces

dernières semaines pour l'affaiblir – suppression de la moitié de ses quatre mille postes, surtout sous la forme de départs volontaires ou de non-reconduction de postes temporaires – ancrent l'action de l'administration Trump dans l'imaginaire du Parti républicain.

Mais, à l'arrière-plan de la guerre culturelle, il y a des enjeux très matériels... Plus petit ministère en termes d'effectif – moins de 1 % de l'emploi fédéral –, le département de l'éducation gère près de 4 % du budget de l'État. Toutefois, il administre les 1 600 milliards de dollars de dette étudiante contractée par plus de 43 millions d'Américains, auxquels s'ajoutent quelque 80 milliards de dollars d'aides versées chaque année aux étudiants les plus modestes (3).

La dette étudiante, en particulier, est devenue un paramètre important de l'équation budgétaire (4). Elle pèse sur les finances publiques et freine la consommation des ménages. Une étude de 2024 estime que chaque point d'augmentation du ratio dette/revenu chez les diplômés

exerce un effet récessif d'une ampleur trois fois plus importante sur leur consommation (5). L'administration Biden avait ainsi tenté d'annuler, par décret, une partie des prêts contractés par les emprunteurs les plus modestes – un projet invalidé par la Cour suprême, au motif qu'il excédait les pouvoirs de l'exécutif. En parallèle, les démocrates au pouvoir avaient prolongé le moratoire sur les remboursements instauré pendant la pandémie ; l'administration Trump a annoncé la fin de cette mesure en avril dernier. Le nombre d'emprunteurs en défaut, aujourd'hui estimé à près de cinq millions, ne cesse ainsi d'augmenter (6).

L'envolée de la dette étudiante, devenue exponentielle après 2008, se combine à la hausse des frais d'inscription : + 150 % depuis 1990, désormais entre 30 000 et 60 000 dollars par an dans les établissements les plus cotés (7). Pour capter cette manne, les universités ont multiplié les investissements dans les services dits « de vie étudiante » et transformé les campus en véritables complexes hôteliers de luxe. L'université de Louisiane a ainsi consacré 85 millions de dollars à un parc aquatique

sentants en janvier dernier, loin des polémiques sur l'antisémitisme, des parlementaires républicains ont proposé de relever leur imposition à 14 %, soit le taux plancher de taxation des plus-values.

Les grandes universités américaines s'apparentent parfois davantage à des fonds d'investissement qu'à des lieux consacrés au savoir. Il n'est pas anodin que le salaire mirobolant de M. Bollinger – près de 4 millions de dollars dès 2013 – ait été légèrement inférieur à celui du directeur financier de Columbia. La perspective agitée par une partie de la presse européenne d'un exode de chercheurs fuyant l'autoritarisme trumpien relève du fantasme. Une comparaison se passe de commentaires : 50 milliards d'*endowment* pour Harvard, contre une centaine de millions d'euros de fonds propres pour Sciences Po ou l'École polytechnique. Un professeur titulaire américain peut facilement espérer un salaire de plus de 200 000 dollars par an – y compris dans les sciences humaines –, quand son homologue français plafonne à 70 000 euros brut en fin de carrière.

que leur taille leur permet désormais de se dispenser du concours des universités, avec tout ce que cela comporte d'inconvénients, comme les contrats à vie et la forte syndicalisation du corps enseignant.

Les amputations de crédits fédéraux, conjuguées au durcissement de l'accès à l'aide financière pour les étudiants, vont d'abord pénaliser les universités de taille moyenne et accentuer le caractère ploutocratique du secteur. Fusions et faillites – une cinquantaine par an ces dernières années – pourraient s'accélérer, notamment dans les établissements publics régionaux et les petites universités dites « d'arts libéraux ». Quoi qu'il en soit, la crise en cours laissera des traces partout : Columbia a vu deux présidences démissionner en quelques semaines. Les établissements les mieux dotés pourront cependant puiser dans leurs réserves, solliciter l'appui de leur État (Californie, Massachusetts, Illinois, etc.), activer leurs réseaux d'anciens. Ils pourront aussi recourir à l'endettement, facilité par un statut fiscal que l'administration Trump menace de remettre en cause. Harvard, Brown et Princeton ont ainsi levé plusieurs centaines de millions de dollars ces dernières semaines par le biais d'emprunts obligataires. Certaines universités en profiteront pour recentrer leurs activités sur les disciplines jugées stratégiques, au détriment de celles à moindre rendement (et plus surveillées politiquement) comme l'anthropologie ou la littérature.

© VESSNA PERUNOVICH - WWW.VESSNAPERUNOVICH.CA



VESSNA PERUNOVICH. – « Walls » (Murs), de la série « Bookworks » (Livres d'artiste), 2015

en forme de rivière paresseuse dessinant les lettres « LSU », son sigle. Stanford, aux portes de la Silicon Valley, a levé 6 milliards de dollars entre 2006 et 2011, dont plusieurs centaines de millions pour agrandir des cafétérias, foyers et résidences étudiantes. L'université a mobilisé sa propre équipe d'architectes pour construire un centre sportif ultramoderne de sept mille mètres carrés, en bordure d'un campus qui comptait déjà un golf, un haras et un stade de cinquante mille places. En moyenne, les grandes universités de recherche consacrent autant à l'administration et aux services étudiants qu'à l'enseignement – soit près de 40 % de leur budget (8).

Les exemptions fiscales accordées à leurs créanciers permettent aux établissements universitaires d'emprunter à des taux très bas – entre 1 et 3 % –, souvent inférieurs à ceux du Trésor. Ils ont donc pu accumuler de considérables patrimoines : Columbia serait aujourd'hui le premier propriétaire foncier de Manhattan ; son parc immobilier lui permet de loger une partie de son personnel au prix du marché et de conjuguer, selon un schéma quasi féodal, les fonctions de bailleur et d'employeur.

Une part croissante de cette richesse prend la forme d'actifs financiers. Les fonds de dotation (*endowments* en anglais), alimentés entre autres par les donations d'anciens élèves – qui y trouvent à la fois une niche fiscale et la promesse implicite d'un traitement préférentiel pour l'admission de leurs enfants (9) –, atteignent des dizaines de milliards dans les universités les mieux dotées. Celui de Columbia est passé, à la faveur des aides publiques liées au Covid-19, de 11 milliards de dollars à près de 20 milliards entre 2020 et 2022. Leur rentabilité moyenne avoisine 8 %, pour une fiscalité quasi nulle (1,4 %). Le pactole cumulé dépasse aujourd'hui les 870 milliards à l'échelle nationale (10). Lors d'un débat à la Chambre des repré-

Les turbulences actuelles risquent plutôt de se traduire par un creusement de l'écart technologique avec la Chine. Pékin devance déjà Washington sur le front des dépôts de brevet : soixante mille par an, contre quarante mille. Les coupes décidées par la Maison Blanche apparaissent ainsi en contradiction avec la promesse trumpienne d'une nouvelle révolution industrielle, censée relancer la croissance par l'innovation. « L'un des objectifs de ces mesures pourrait être de privatiser une partie des infrastructures de recherche au profit de la tech », avance Riley. Les grandes entreprises du numérique fonctionnent déjà quasiment comme des universités : elles emploient des chercheurs, publient dans des revues scientifiques, ferment leurs ingénieurs en interne. »

Longtemps, le capitalisme américain a tiré parti des subventions aux universités : la loi Bayh-Dole, adoptée en 1980, a permis aux entreprises de breveter des découvertes issues de recherches partiellement financées par l'État. Il s'agissait alors de contrer la concurrence est-asiatique – japonaise notamment –, qui profitait des découvertes payées par le contribuable américain. Les géants du numérique estiment peut-être

(1) Lire Eric Alterman, « M. Trump en guerre contre la libre expression », *Le Monde diplomatique*, mai 2025.

(2) Matthew Haag et Katherine Rosman, « Decades ago, Columbia refused to pay Trump \$400 millions », *The New York Times*, 21 mars 2025.

(3) « US Department of Education to begin federal student loan collections, other actions to help borrowers get back into repayment », département de l'éducation, 21 avril 2025, www.ed.gov ; cf. « États-Unis. Orientations stratégiques », CurieXplore, 8 février 2022, https://curiexplore.enseignementsup-recherche.gouv.fr

(4) Lire Christopher Newfield, « Aux États-Unis, la dette étudiante, bombe à retardement », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.

(5) Melanie Hanson, « Economic effects of student loan debt », 25 novembre 2024, https://educationdata.org

(6) Annie Nova, « Trump administration restarts student loan collections for millions in default after years-long pause », 5 mai 2025, www.cnbc.com

(7) CJ Libassi, Jennifer Ma et Matea Pender, « Trends in college pricing and student aid 2020 », College Board, New York, 2020, https://research.collegeboard.org

(8) « Fast facts », National Center for Education Statistics (NCES), https://nces.ed.gov

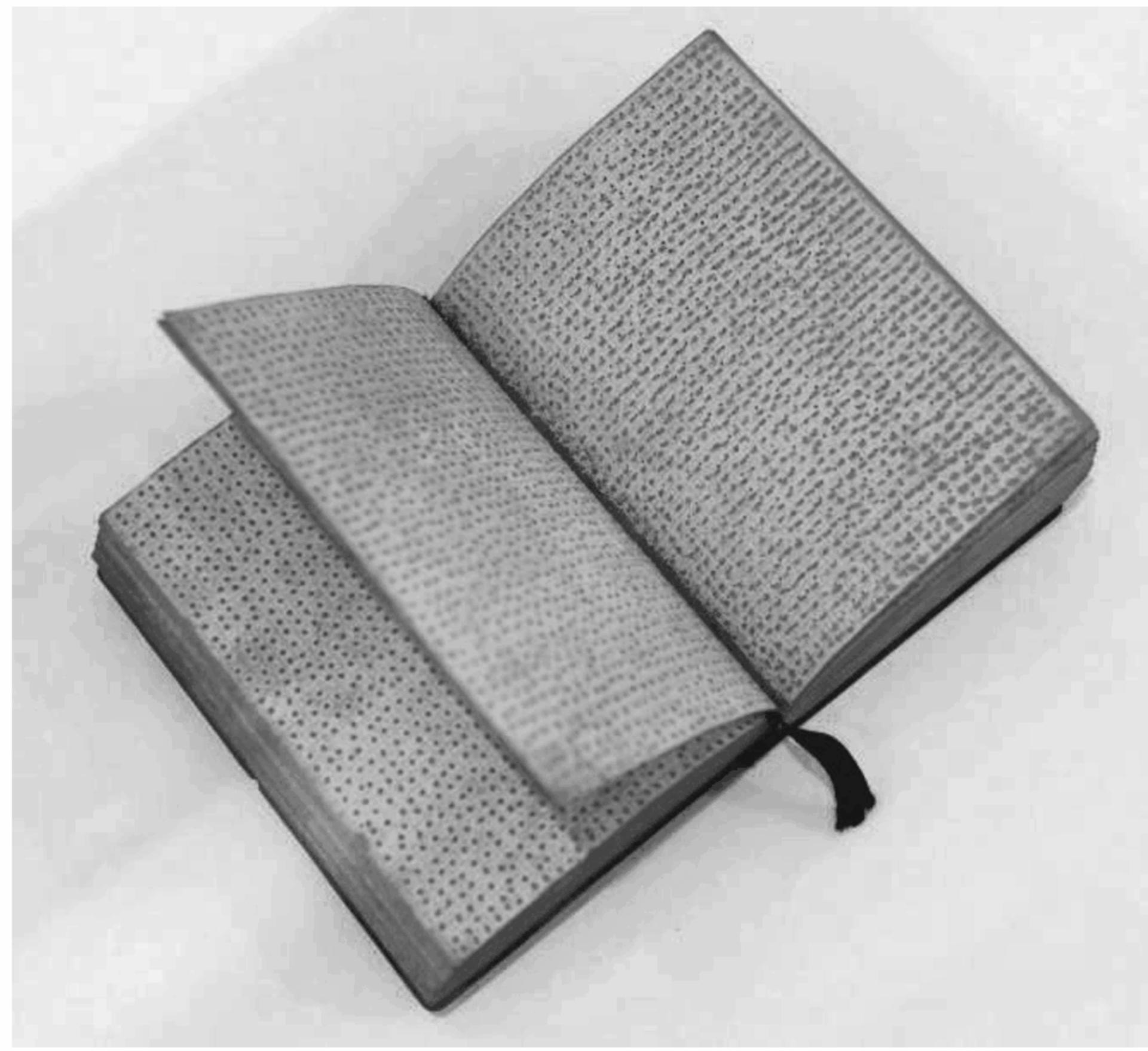
(9) Lire Richard D. Kahlenberg, « Comment papa m'a fait rentrer à Harvard », *Le Monde diplomatique*, juin 2018.

(10) « US higher education endowments report 6.8% 10-year average annual return, increase spending to a collective \$30 billion », 12 février 2025, www.nacubo.org

(11) « China's globetrotting students are getting back on the road », *The Economist*, Londres, 27 novembre 2021.

RESTE-T-IL UN INVESTISSEMENT RENTABLE ?

un modèle qui chancelle



© VESSNA PERUNOVICH - www.vessnaperunovich.ca

VESSNA PERUNOVICH. – «Soul Searching» (Recherche de l'âme), de la série «Bookworks» (Livres d'artiste), 2008

semestre(12). Cette tendance avait d'ailleurs précédé la pandémie : en 2019, le mensuel *The Atlantic* comparait déjà les livres des bibliothèques universitaires à une sorte de papier peint(13). La banalisation du recours au «distanciel», conjuguée au climat de tension depuis la réélection de M. Trump – entre présence policière, contrôles d'identité et menaces d'arrestation –, n'a pas contribué à restaurer l'image du campus comme cadre de vie.

Difficile, dans ces conditions, de justifier quatre années de premier cycle universitaire à plus de 150 000 dollars, sans

garantie d'embauche, quand une formation d'électricien à moins de 20 000 dollars promet un salaire de 60 000 dollars avant l'âge de 25 ans. La mystique de l'autodidacte chère à MM. Elon Musk et Mark Zuckerberg semble désormais gagner l'opinion. Selon un sondage récent, plus d'un diplômé sur deux de la génération Y (30-45 ans) et près de la moitié de ceux de la génération Z (moins de 30 ans) estiment qu'ils auraient pu exercer leur emploi actuel sans passer par l'université. Ce sentiment rejoint des constats plus structurels : d'après une étude indépendante, plus de la moitié des jeunes

diplômés occupent, un an après la fin de leurs études, un poste qui ne requiert pas de formation universitaire, et près de trois quarts de ces «sous-employés» le restent encore dix ans plus tard(14).

Les démocrates eux-mêmes ont cherché à se défendre de l'accusation d'être un parti élitiste qui privilégie les titulaires d'un capital culturel au détriment des travailleurs manuels. Dans son allocution sur l'état de l'Union en février 2023, le président Joseph Biden a ainsi souligné que de nombreux emplois créés grâce à des aides fédérales par une usine Intel

dans l'Ohio, et rémunérés en moyenne 130 000 dollars par an, ne réclamaient pas un diplôme universitaire. L'année suivante, à la convention démocrate, l'ancien président Barack Obama insistait à son tour : «Le diplôme universitaire ne doit pas être le seul ticket d'entrée dans la classe moyenne. (...) Il nous faut un président qui se soucie des millions d'Américains qui chaque jour accomplissent un travail essentiel, souvent ingrat, pour prendre soin de nos malades, nettoyer nos rues, livrer nos colis.»

Or certaines entreprises escomptent que le déclin de l'enseignement supérieur permettra, à brève échéance, de redéployer une partie du person-

nel des établissements universitaires vers d'autres branches. Avec plus de 3,5 millions de salariés, dont près de 60% de non-enseignants, les universités demeurent un des principaux viviers d'emplois du pays. La reconversion de cette main-d'œuvre, notamment au profit de l'industrie, pourrait constituer un enjeu-clé pour l'administration Trump, tenue par son engagement de limiter le recours à l'immigration. Grands groupes et lobbys patronaux alertent depuis plusieurs années sur la pénurie de techniciens qualifiés ou peu qualifiés : la National Association of Manufacturers (NAM) recensait l'an dernier 600 000 postes vacants, et en prévoit plus de 2 millions d'ici à 2030(15).

Pénurie de techniciens

A PLUS long terme, il faudra alors intégrer la part grandissante de la jeunesse entrée précocement sur le marché du travail. Les inscriptions en apprentissage ont progressé de 85% entre 2015 et 2024(16). Tesla a lancé un cursus de quatorze semaines sur ses propres chaînes de montage. En dépit de ses rapports orageux avec Berlin, M. Trump a souvent vanté le système allemand de formation professionnelle ; plus de 70% d'une classe d'âge y passe par l'apprentissage, non sans effets collatéraux : tri scolaire dès l'âge de 11 ans, dépendance structurelle à l'employeur, faible capacité d'adaptation aux ruptures technologiques. Cette évolution profiterait aux industriels, mais aussi au secteur de l'enseignement à but lucratif – grand pourvoyeur de cursus dits «professionnaliseurs» –, que M. Trump a depuis longtemps intégré à son réseau clientéliste. C'est l'un des enjeux du débat sur l'«accréditation», le mécanisme, supervisé par le département de l'éducation, qui conditionne l'accès des universités aux fonds publics. M. Trump compte en faire son arme dans la bataille en cours.

Pour autant, la seule réindustrialisation ne saurait absorber un recul significatif de l'accès aux études supérieures, qui concernaient encore 39% des 18-24 ans en 2022, un chiffre au-dessus de la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)(17). Les

hautes technologies, mises en avant par l'entourage de M. Trump comme moteur du redressement productif, sont peu pourvoyeuses d'emplois, et le seront sans doute de moins en moins à mesure que l'intelligence artificielle se substitue aux dévelopeurs, ingénieurs systèmes, analystes de données... Avec un taux de chômage inférieur à 8% chez les 18-24 ans, les États-Unis font encore figure d'exception au sein de l'OCDE, loin des 15 à 20% observés dans plusieurs pays européens. Si les années à venir marquaient la fin de cette anomalie plutôt enviable, M. Trump et son parti n'en tireraient pas un avantage politique.

MARTIN BARNAY.

(12) Lisa Peet, «LJ's college student library usage survey reveals positive views, inconsistent engagement», 4 mai 2022, www.libraryjournal.com

(13) Dan Cohen, «The books of college libraries are turning into wallpaper», *The Atlantic*, Washington, DC, 26 mai 2019.

(14) Suzanne Blake, «Nearly half of college grads polled say degree unnecessary for current job», 17 octobre 2024, www.newsweek.com; Andrew Hanson *et al.*, «Talent disrupted : College graduates, underemployment, and the way forward», février 2022, www.burningglassinstitute.org

(15) «2.1 million manufacturing jobs could go unfilled by 2030», 4 mai 2021, <https://nam.org>

(16) «All aboard the apprenticeship : Assessing the changing face of registered apprenticeships», communiqué de la Maison Blanche, 20 novembre 2024, <https://bidenwhitehouse.archives.gov>

(17) «College enrollment rates», NCES, mai 2024, <https://nces.ed.gov>

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 23 juin, à 19 heures, au bar du Novotel (The Craic) : «café-Diplo» autour de deux articles, «De la force des idées» de Perry Anderson et «Cette jeunesse qu'on enferme» de Sophie Bourlet (mai). (cafediplo74@gmail.com)

CLERMONT-FERRAND. Le 5 juin, à 19 heures, salle Georges-Conchon : rencontre avec Benoît Trépied autour de son livre *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*. En partenariat avec les Amis du Temps des Cerises. (xaphi@orange.fr)

GRENOBLE. Le 3 juin, à 20 heures, à la librairie-bibliothèque Antigone : «Kanaky-Nouvelle-Calédonie : où en est la colonisation?», rencontre avec Benoît Trépied, Marie Salaun et Daniel Wea. (amdg3gref@gmail.com)

BRETAGNE

BREST. Le 25 juin, à 18 h 30, au bar Le Grubuge : «café-Diplo» autour de l'article de Renaud Lambert «La Chine prend la barre de la mondialisation» (mai). (amd.brest@proton.me)

RENNES. Le 5 juin, à 18 h 30, salle Pélican, Jeu de Paume : rencontre avec Timothée de Rauglaudre pour son article «L'ésotérisme

en dix leçons» (mai). Le 25 juin, à 18 h 30, à la salle Pélican : rencontre littéraire suivie du repas de fin d'année scolaire avec Evelyne Pieiller autour de l'abolition des priviléges. (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 20 juin, à 20 h 30, à l'Association Jeunesse et Habitat : «Le conflit Inde-Pakistan», réunion des Amis et lecteurs de la région. (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND EST

METZ. Le 12 juin, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : «café-Diplo» sur le thème «Un sens du travail, mais quelqu'un?», autour du dossier «Au boutou...» (décembre). Le 17 juin, à 20 heures, au cinéma Le Klub : projection du film de Victor Hugo Rivera et Thierry Deronne *Comment le Venezuela déplace la montagne*, suivie d'un débat avec Maurice Lemoine. (christopherpolmann@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 5 juin, à 18 h 30, à la librairie-café La Tache noire : rencontre avec Lauréline Fontaine autour de son livre *La Constitution au xxie siècle. Histoire d'un fétiche social* (Éditions Amsterdam). (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 11 juin, à 20 heures, au cinéma Le Méliès à Villeneuve-d'Ascq : projection du film de Wissam Moussa, Nidal Damo et Ahmed Hassouna *From Ground Zero*, suivie d'une rencontre avec Cyrille Vaillant. Le 26 juin, à 19 h 30, au Théâtre le Levain, à Bégles : «café-Diplo». (amis.diplo33@gmail.com)

ÎLE-DE-FRANCE

MALAKOFF. Le 19 juin, à 18 h 30, à la médiathèque Pablo-Neruda : «Conjurer la guerre, construire la paix», rencontre avec Anne-Cécile Robert autour de son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin) et du *Manière de voir* n° 201, «Comment faire la paix. Yougoslavie, Colombie, Kivu, Gaza, Ukraine...» (juin-juillet 2025). (jose.dacunha@netc.fr)

POITIERS. Le 3 juin, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

Saint-Junien. Le 14 juin, à partir de 18 heures, au Ciné-Bourse : 3^e Nuit du film

Colombie, Kivu, Gaza, Ukraine...» (juin-juillet 2025). (piliou.loic@yahoo.fr)

PARIS. Le 3 juin, à 20 heures, au cinéma Saint-André-des-Arts : projection en avant-première du documentaire *La Terre des vertus*, suivie d'un débat avec le réalisateur Vincent Lapize et la productrice Colette Quesson. Le 5 juin, à 19 heures, aux Amaris : «Contre la panique identitaire : penser autrement les migrations», rencontre-débat avec Benoît Bréville et Denis Lemasson. Le 20 juin, à partir de 19 heures, aux Amaris : Journée mondiale des réfugiés (programme sur le site de l'association). (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 14 juin, à 14 heures, à l'hôtel de ville de Versailles (salle Montgolfier) : projection du documentaire *Nous sommes des champs de bataille*, suivie d'un débat avec le réalisateur Mathieu Rigouste. En partenariat avec Amnesty International. (eveleveque@wanadoo.fr)

BERNAY. Le 6 juin, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : «café-Diplo» autour de trois articles, «La Chine prend la barre de la mondialisation» de Renaud Lambert, «Cette jeunesse qu'on enferme» de Sophie Bourlet et «L'ésotérisme en dix leçons» de Timothée de Rauglaudre (mai). (lesamisdiplo27@gmail.com)

NORMANDIE

BERNAY. Le 6 juin, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : «café-Diplo» autour de trois articles, «La Chine prend la barre de la mondialisation» de Renaud Lambert, «Cette jeunesse qu'on enferme» de Sophie Bourlet et «L'ésotérisme en dix leçons» de Timothée de Rauglaudre (mai). (lesamisdiplo27@gmail.com)

LA ROCHELLE. Le 18 juin, à 18 h 30, salle Charier : «La terre en commun(s)», conférence avec Tanguy Martin et François Legendre. En partenariat avec la société des lecteurs d'*Alter écho*. Inscription obligatoire : asso.altereco17@gmail.com

POITIERS. Le 3 juin, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

Saint-Junien. Le 14 juin, à partir de 18 heures, au Ciné-Bourse : 3^e Nuit du film

engagé (trois projections suivies d'un débat). (danimaginaire@yahoo.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 12 juin, à 20 heures, à la Brasserie du parc : «café-Diplo» autour de l'article de Johann Chapoutot «Quand la droite choisit le nazisme pour en finir avec la gauche» (avril). (patlemaoult@orange.fr)

CARCASSONNE. Le 10 juin, à 20 heures, au CGR Le Colisée : projection du film *Des goûts de lutte* en présence de la réalisatrice Emmanuelle Reugnat. En partenariat avec Nature & Progrès, Attac et la Ligue des droits de l'homme. (contact@amisdiplo11.org)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpignan, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 3 juin, à 18 heures, salle du Sénéchal : «La Chine va-t-elle nous manger tout crus?», rencontre avec Renaud Lambert.

Le 4 juin, à 18 heures, à la librairie Flory : discussion autour de l'article d'André Bellon «Le 29 mai 2005, un peuple disait "non"» (mai). Le 18 juin, à 18 h 30, à la librairie Flory : rencontre avec Florence Beaugé autour de son livre *Algérie. Une guerre sans gloire* (Calmann-Lévy). Le 19 juin, à 20 heures, à l'Utopia de Borderouge, et le 27 juin, à 20 h 30, à l'Utopia de Tournefeuille : projection du film *Des années de silence. Appelés en Algérie 1954-1962*, suivie d'un débat avec le réalisateur Émile Navarro. (amisdiplo11@gmail.com)

NANTES. Le 3 juin, à 19 heures, au café Game Over : «café-Diplo» autour de trois articles, «Quand la droite choisit le nazisme pour en finir avec la gauche» de Johann Chapoutot (avril), «Bien cordialement» de François Bégaudeau (avril) et «La Chine prend la barre de la mondialisation» de Renaud Lambert (mai). (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AVIGNON. Le 13 juin à 18 h 30, au Fenouil à vapeur : «Construire la paix», avec Anne-Cécile Robert autour de son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin) et du *Manière de voir* n° 201, «Comment faire la paix. Yougoslavie, Colombie, Kivu, Gaza, Ukraine...» (juin-juillet 2025). (ballaylavallee@gmail.com)

MARSEILLE. Le 11 juin, à 18 heures, au Molotov : «Perspectives stratégiques à gauche», avec Frédéric Lordon. (gerald.ollivier1@gmail.com)

NICE. Le 5 juin, à 19 heures, aux Petits Farcis : «café-Diplo» autour de l'article de Renaud Lambert «La Chine prend la barre de la mondialisation» (mai). (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 7 juin, à 18 heures, terrain de la Gurzen, à Bièvre : «Le journalisme face à la guerre», conférence avec Anne-Cécile Robert, dans le cadre du Presstival (programme complet : <https://presstival.ch>). Le 10 juin, à 19 heures, au Café Gavroche : «café-Diplo» autour de trois articles, «De moindre mal en pis» de Serge Halimi et Pierre Rimbert, «Israël et la Turquie, meilleurs ennemis» d'Ariane Bonzon et «De la force des idées» de Perry Anderson (mai). (gardonnenlis@gmail.com)

TOKYO. Le 13 juin, à 18h30, à la Graduate School de l'université Hosei, salle 501 : «café-Diplo» sur le thème «Retour de Trump et l'Europe en confusion», avec Osamu N

monde en soie ?

CIRCULER

DES tons gris, bruns, glauques. L'éclat seul d'un citron se détache d'un petit banquet monochrome. Ailleurs, sur un autre tableau : porcelaine chinoise et homard, carafe et verres roemer sont disposés sur une nappe blanche. Au premier plan encore, à demi pelé, un citron. Le motif est commun dans les natures mortes dites « ostentatoires » (*Pronkstilleven*). Celles de Pieter Claesz, de Jan Davidsz de Heem, où le désir jamais satisfait de l'accumulation se donne à voir à travers objets précieux, animaux, mais aussi végétaux. L'agrume apparaît dans la moitié des tableaux du Siècle d'or.

Anvers est alors une des plaques tournantes du commerce au long cours. Les portefaix débarquent les agrumes méditerranéens sur les quais de l'Escaut. Le fruit est rare, peut-être davantage encore en ce « petit âge glaciaire ». Entre 1654 et 1676, de sévères gelées fauchent les plantations d'orangers et de mandarins chinois(1). Mais, à l'aube de cette première mondialisation, la figuration de ces citrons indique déjà la lente synchronisation des travaux et des jours.

L'intégration des chaînes logistiques a achevé d'abolir le temps, de rétrécir l'espace. Tout au long de l'année, les tables de l'hémisphère Nord sont approvisionnées grâce à un marché de contre-saison. Quand les oranges ne sont pas produites dans des environnements de synthèse, c'est des antipodes qu'on les expédie, « juteuses comme en hiver ». Non sans mal d'abord, comme le montre l'histoire de Pedro Solari en Argentine, l'inventeur de ce commerce, dont la première cargaison à destination d'Anvers et de Londres en 1932, faute de chambres froides, devait subir 40% de pertes(2). Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est troisième exportateur mondial, presque au niveau de l'Égypte et derrière l'Espagne(3).

Jusqu'à quand ? Une maladie, dite « du dragon jaune » (ou *huánglóngbing*), ravage les vergers des zones tropicales. Déjà exposés aux cyclones ou aux sécheresses, ils font face à une bactérie transmise par deux piqueurs-suceurs de la famille des psylles. « *Les arbres réagissent en produisant un sucre qui s'accumule en excès dans les vaisseaux et les obture, observent des chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Les fruits se déforment, prennent une coloration anormale et deviennent plus amers, ce qui rend impossible leur commercialisation. Au bout de quelques années, le bouchage des vaisseaux conduit à la mort des arbres*(4). »

Pour l'heure, l'arrachage des plantations n'y fait rien. Pas plus que l'usage intensif des pesticides ou les mesures de quarantaine. Au Brésil et en Guadeloupe, la production s'effondre. En Floride, celle des oranges a baissé de plus de 60 % en vingt ans ; selon le Cirad, l'industrie du jus d'orange a perdu plus de 3 milliards de dollars et près de 50 % des emplois associés. L'Australie et le bassin méditerranéen restent épargnés, mais déjà les psylles s'adaptent et font craindre l'apparition de nouveaux foyers. En cause : le libre-échange de greffons et de plantes ornementales venant de terroirs infectés.

(1) Timothy Brook, *Le Chapeau de Vermeer. Le xvii^e siècle à l'aube de la mondialisation*, Payot, Paris, 2012.

(2) Delphine Mercier et Marco Supervielle, « L'histoire de l'orange fraîche ou celle des réseaux "ethniques" dans la région Cuenca de la Plata », *Géographie, économie, société*, vol. 9, n° 3, Arcueil, 2007.

(3) « Oranges, fresh or dried exports by country in 2023 », Banque mondiale, <https://wits.worldbank.org>

(4) Barbara Hufnagel *et al.*, « Allons-nous vivre dans un monde sans agrumes ? », 12 août 2024, www.cirad.fr



LUTTER

On a longtemps offert des oranges à Noël. Avec la pomme et la banane, l'agrume serait aujourd'hui le fruit préféré des Français, qui consomment vingt-cinq litres de jus par an et par personne en moyenne.

Pour produire soixante-dix millions de tonnes par an, du 40^e parallèle nord au 40^e sud, il faut des ouvriers, des machines et des produits phytosanitaires. Les agrumiculteurs de la région de São Paulo s'abiment le corps à épandre des pesticides. Ils portent jusqu'à deux tonnes par jour. Des enfants font des journées de douze heures. Trois multinationales brésiliennes se partagent 75 % du marché mondial du concentré de jus d'orange. Elles peuvent ainsi prélever leur tribut sur les ouvriers agricoles, les administrations locales et les consommateurs. En 2016, Brasília a infligé au cartel une amende – de 301 millions de reais (48 millions d'euros) –, mais les paysans n'ont pas été indemnisés(1).

« La chaîne de production de l'orange est extrêmement fragmentée, de l'arbre jusqu'au chariot de supermarché, explique le chercheur Gilles Reckinger. Elle se caractérise par de faibles besoins en capital et une forte demande en main-d'œuvre. » Dans les vergers de Rosarno, en Calabre, les journaliers africains sont réduits en esclavage. Il faut marcher cinq kilomètres du bidonville à la plantation. Ou déboursier 5 euros pour s'entasser dans

les camionnettes miteuses affrétées par les employeurs. En raison de l'arbitraire des chauffeurs-contremaires, la journée de travail peut durer treize heures. Elle rapporte 25 euros. Mais comme le nombre de cueilleurs ne cesse d'augmenter – en Italie, le secteur agricole informel en emploierait plus de 300 000 –, difficile de travailler plus de dix jours par mois(2). En janvier 2010, ces migrants se sont rebellés.

Leur soulèvement prolongeait la lutte menée dans la même région par le Parti communiste italien contre le système dit des « oranges de papier », quand, jusqu'à la fin des années 2000, les producteurs liés à la Ndrangheta trichaient sur les chiffres pour empocher des fonds européens(3). Il faisait aussi écho à la colère exprimée en 2008-2009 par les paysannes de l'Atlas marocain, lassées de trimer pour fournir l'Europe(4).

Ou à la lutte de Cerbère, à la jonction des réseaux ferrés français et espagnol. Entre les deux pays, l'écartement des rails diffère et impose de transborder les agrumes. Des travailleuses s'esquivent à cette tâche. En 1906, elles se révoltent et fondent un syndicat. Une

des premières grèves exclusivement féminines en France(5). Pour obtenir des transitoires qu'ils augmentent leurs rémunérations, elles se couchent sur les rails, empêchant les convois d'oranges d'entrer en gare, ceux de « jaunes » aussi recrutés par le patronat. En hommage à leur lutte, l'artiste Pascale Herpe a édité des papiers d'agrumes. Ils représentent leur victoire.

(1) Cf. le dossier « L'univers impitoyable du commerce de l'orange », *Déclics et des claqués*, n° 18, Wavre (Belgique), septembre 2014. Cf. aussi Adria Budry Carbo et Britta Delmas, « Quand les négociants se font pincer », 17 septembre 2024, www.publiceye.ch

(2) Gilles Reckinger, *Oranges amères. Un nouveau visage de l'esclavage en Europe*, Raisons d'agir, Paris, 2023.

(3) William Bonapace et Maria Perino, « Arance amare. Rosarno e la Piana di Gioia Tauro tra lotte sociali, violenza, sfruttamento », On Borders, 8 mars 2025, <https://onborders.altervista.org>

(4) Lire Cécile Raimbeau, « Colère des paysannes de l'Atlas marocain », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

(5) Mathieu Lépine, « Elles ont eu le courage de dire "non" : Les transbordeuses d'oranges de Cerbère (1906) », Une Histoire populaire, <https://mathieulepine.wordpress.com>, 18 août 2015.

PASCAL HERPE. – « Dix papiers d'agrumes contestataires », 2017
Hommage aux transbordeuses de Cerbère

Le Musée international des arts modestes (MIAM) – fondé par Bernard Belluc et Hervé Di Rosa – propose jusqu'au 8 mars 2026 l'exposition « Superbemarké » consacrée aux papiers d'agrumes et autres images qui accompagnent une vie de consommateur. Le MIAM, le centre d'art La Fenêtre (Montpellier) et le duo de designers Rovo (Sébastien Dégeilh, Gaëlle Sandré, lauréats à cet effet d'une bourse de recherche) en ont assuré le commissariat.

Plus d'informations sur <https://miam.org>



LES BANQUIÈRES ROUGES EFFACÉES DES RÉCITS ÉCONOMIQUES

La monnaie n'est pas qu'une affaire d'hommes

L'histoire économique est, elle aussi, écrite par les vainqueurs. Les élites financières qui célèbrent la nomination de femmes à la tête des banques centrales américaine, européenne ou russe depuis le début du siècle ignorent qu'une telle situation n'était pas exceptionnelle après la seconde guerre mondiale en Bulgarie ou en Allemagne de l'Est. Mais la féminisation des institutions monétaires change-t-elle quelque chose?

PAR AYKIZ DOGAN
ET FRÉDÉRIC LEBARON *

La gestion de la monnaie n'est pas le moindre des secteurs économiques longtemps réservés aux hommes. Les dirigeants des institutions qu'on appelle aujourd'hui les « banques centrales » – chargées non seulement de l'émission monétaire mais aussi du financement ultime de l'ensemble du système bancaire et, surtout, des États eux-mêmes – prétendent depuis longtemps incarner les sages parmi les sages. La science économique moderne a même théorisé la nécessité pour le « banquier central » (individuel ou collectif) de se montrer en moyenne plus « conservateur » que ses contemporains, s'agissant de la stabilité des prix et des conditions macroéconomiques(1).

Dans tous les cas, les gardiens de la monnaie furent, durant des siècles, exclusivement des hommes. Quand cela a-t-il commencé à changer? En 2013, à l'occasion du décès de l'Autrichienne Maria Schaumayer, le quotidien *Der Standard* en attribuait le crédit à l'Autriche : « Elle est devenue la première femme au monde à diriger une banque centrale, le 1^{er} juin 1990. Née à Graz le 7 octobre 1931, elle a commencé très tôt à conquérir des domaines traditionnellement réservés aux hommes. En 1956, elle fut la première femme à suivre une formation en gestion à la Creditanstalt » (23 janvier 2013).

En réalité, dès 1950, soit quarante ans avant Maria Schaumayer, une autre

femme, Greta Kuckhoff, prenait la direction de l'institut d'émission de la République démocratique allemande (RDA) nouvellement créée. Elle occupa ce poste pendant huit ans. La première femme au monde à piloter une banque centrale n'était ainsi ni banquière, ni libérale, ni autrichienne, mais sociologue, communiste et est-allemande.

Formée en partie aux États-Unis, Kuckhoff avait été l'assistante du célèbre sociologue allemand Karl Mannheim avant de s'engager dans la lutte antinazie. Arrêtée par la Gestapo en 1943, elle sera condamnée à mort, puis à dix ans de prison à l'issue d'un nouveau jugement. Après sa libération par l'Armée rouge en 1945, elle participe à la construction du modèle d'économie planifiée dans la zone d'occupation soviétique avant de devenir vice-présidente de la Commission économique de la RDA. Elle exerce un mandat de députée avant d'accéder à la direction de la Banque d'État, et poursuit sa carrière dans les instances internationales de la république(2). Ainsi cette « pionnière des pionnières » disposait-elle d'un capital politique – rare et précieux dans le contexte de l'après-guerre en Allemagne de l'Est – et d'une expérience universitaire puis technocratique. Ces ressources aussi diversifiées qu'atypiques et le contexte singulier de la zone d'occupation soviétique expliquent sans doute sa nomination à la tête de la banque centrale.

Renouvellement des élites

En 1955, une deuxième femme accède aux responsabilités : Vela Todoro Lukanova prend les commandes de la Banque nationale bulgare pendant quatre ans. Fille d'un fameux révolutionnaire, elle compte dans sa famille plusieurs personnalités éminentes – son neveu sera d'ailleurs le dernier premier ministre communiste. Elle aussi dispose d'une expérience internationale, en URSS cette fois. Sa famille y avait trouvé refuge dans les années 1920; là, elle obtient un diplôme en finance à l'Institut Plekhanov, puis travaille dans l'administration financière soviétique. Après son retour en Bulgarie, en 1945, Lukanova œuvre à la planification économique d'institutions coopératives puis au ministère des services publics.

À la fin des années 1960, une femme dirige à nouveau la banque d'État de la RDA : cette fois, une intellectuelle communiste juive, Margarete Wittkowski. Elle aussi a suivi des études supérieures

à l'étranger – à Bâle en Suisse –, où elle obtient son doctorat d'économie, puis, comme Kuckhoff, s'est engagée dans la résistance antinazie, avant de se réfugier en Suisse puis en Angleterre. À son retour en Allemagne, elle dirige le bureau central de planification du ministère du plan et, en 1952, préside la fédération des coopératives de consommation. Elle gravit ensuite les échelons au sein des structures de planification est-allemandes et du pouvoir politique, notamment au sein du Comité central du Parti socialiste uniifié et du Parlement (Volkskammer).

RDA, Bulgarie, RDA : le podium rappelle ceux des compétitions féminines de natation ou d'athlétisme des années 1980. Le moteur de ces parcours féminins d'exception tient à une combinaison d'études longues, d'expérience internationale et d'expertise technico-administrative dans un contexte de renouvellement des élites.

En 1985, deux autres personnalités inscrivent leur nom dans la courte histoire des banquiers centrales diri-



AURÉLIE PIAU. – « Vas-y ma biche », 2011

geantes : Chen Muhua, membre de la fraction modernisatrice du Parti communiste chinois, victime de la Révolution culturelle, à la Banque populaire de Chine de 1985 à 1988, puis Tamara Sánchez Peña, nommée par un dirigeant de gauche, pendant quelques mois en Bolivie au moment de l'hyperinflation. Elles furent suivies par Mme Pany Yathotou au Laos en 1986. Les économies planifiées d'Europe de l'Est et d'Asie peuvent donc revendiquer dans ce domaine une nette antériorité sur les capitalismes occidentaux, lesquels semblent considérer que l'histoire économique et financière n'existe pas en dehors d'eux.

Depuis les années 1990, on remarque une nette accélération. L'arrivée de femmes au sommet des institutions s'observe dans diverses zones géographiques et dans des contextes macroéconomiques différents : Amérique latine (Guatemala, Pérou, Venezuela...), Europe du Nord (Danemark, Finlande...) et de l'Est (Biélorussie, Pologne, Russie...), Asie, Afrique et Océanie. On compte alors de plus en plus de gouverneures, sous-gouverneuses ou membres féminins des conseils de politique monétaire. Le dernier rapport du Forum officiel des institutions monétaires et financières (Omif) dénombre trente gouverneures en 2025, en incluant les banques centrales régionales américaines (3).

Les plus célèbres d'entre elles, sans doute, se nomment Janet Yellen, à la Réserve fédérale américaine (Fed), devenue ensuite secrétaire au Trésor, et Christine Lagarde, à la Banque centrale européenne (BCE), ou encore Elvira Nabioullina, deuxième gouverneure de la Banque centrale de Russie (la première officia entre 1994 et 1995) et ancienne conseillère de M. Vladimir Poutine. Chacune s'est imposée comme figure publique et actrice majeure de l'ordre économique et politique mondial, aux côtés de la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), la Bulgare Kristalina Georgieva.

Mme Lagarde a théorisé une pratique féminine, sinon féministe, de son activité : « L'univers de la finance mondiale est peuplé de clones mâles, notamment dans les salles de marché. Ce qui est un facteur de risque, comme à chaque fois qu'une fraction identique de la population domine complètement un domaine. Les femmes sont, me semble-t-il, plus

femmes au sein de l'institut d'émission européen, l'actuel conseil des gouverneurs, composé des gouverneurs des banques centrales nationales et des membres du directoire, compte seulement deux femmes sur vingt-six membres. Toutes deux siègent au directoire, nommé par le Conseil européen.

À l'échelle mondiale, les gouverneures en poste entre 2000 et 2022 étaient devenues en majorité au terme de promotions internes plutôt que de parcours politiques, administratifs ou même universitaires(5). Un constat sans surprise tant l'économie s'est lestée d'une réputation de discipline « toxique » pour les femmes ; l'étude d'Alice H. Wu consacrée aux publications de jeunes économistes sur les forums professionnels en 2017 a depuis corroboré la banalité des discours discriminatoires et sexistes(6). Certaines zones demeurent à l'écart du mouvement de féminisation relative, notamment le monde musulman. Brunei, le Kirghizstan, le Pakistan, la Syrie (seulement quelques mois de décembre 2024 à mars 2025), le Turkmenistan et la Turquie ont néanmoins tenté l'expérience.

Le cas singulier de la Tunisie, où l'influence de la politique d'émancipation des femmes menée par Habib Bourguiba au début des années 1960 continue à peser, mérite cependant qu'on s'y arrête. Depuis 2012, le conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie, qui prend les principales décisions monétaires et financières, respecte une composition paritaire, une situation exceptionnelle dans le monde alors que les conseils de politique monétaire représentent la forme dominante de gouvernement. Depuis 2018, Mme Nadia Gamha en est la vice-gouverneure. Surtout, la place des femmes au sein des élites s'y trouve portée par un mouvement socio-démographique profond que l'on observe dans une moindre mesure depuis plusieurs années dans d'autres pays musulmans : les femmes composent la grande majorité des étudiants en économie, comme dans de nombreuses autres disciplines, et de plus en plus de professeurs d'économie accomplissent de brillantes carrières au sommet des institutions universitaires et politico-administratives. La scolarisation de masse des filles jusqu'au doctorat commence donc à produire des effets sur l'accès aux fonctions de gouvernance de l'économie les plus qualifiées, y compris la gestion de la monnaie.

Des enjeux sociaux invisibilisés

AVEC quels effets sur les politiques publiques? Une littérature économétrique pour l'instant peu concluante met l'accent sur le caractère plus « conservateur » des femmes gouverneures en matière de stabilité monétaire et financière, ce qui serait lié à leur aversion relative aux risques mentionnée par Mme Lagarde(7). D'autres travaux, issus notamment du monde de la gestion et popularisés par l'Omif, insistent plutôt sur leur attachement à davantage de coopération et d'inclusion sociale, avec des effets importants sur la façon de gouverner et d'animer les équipes, parfois même sur certaines orientations humanistes plus globales en matière d'environnement, d'inclusion financière voire d'inégalités sociales.

Néanmoins, dans une perspective plus « intersectionnelle », ne devrait-on pas introduire au sein des instances de gouvernance d'autres critères de diversité, sans doute plus directement prédictifs, comme celui des orientations monétaires et financières ou de l'attachement au bien commun(8)? D'autres facteurs pourraient retenir l'attention, comme la pluralité d'approches théoriques de l'économie – alors que le courant dominant américain se taille toujours la part du lion dans les nominations – ou la variété d'origines et de trajectoires sociales et professionnelles, à ce jour circonscrites aux élites politico-économiques(9). Et pourquoi pas la diversité linguistique et culturelle? Ces enjeux demeurent invisibles dans

l'univers feutré, masculin, bourgeois et très américanisé des banques centrales et de la science économique mondiale.

La révolution féministe conduira-t-elle à un changement plus général du pilotage public de l'économie à l'heure où les grands paramètres du système mondial s'affolent? La réponse n'est sans doute pas à chercher au sommet des institutions monétaires.

(1) Kenneth Rogoff, « The optimal degree of commitment to an intermediate monetary target », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 100, n° 4, Cambridge, novembre 1985.

(2) Joanne Sayner, *Reframing Antifascism : Memory, Genre and the Life Writings of Greta Kuckhoff*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2013.

(3) « Gender balance index 2025 : Critical moment », www.omif.org

(4) Paris Match, 21 septembre 2018.

(5) Aykiz Dogan et Frédéric Lebaron, « Scientific trajectories of CB governors in the world », *Finance & Society*, Cambridge University Press, vol. 11, n° 1, 2025.

(6) Alice H. Wu, « Gender bias in rumors among professionals : An identity-based interpretation », *Review of Economics and Statistics*, vol. 102, n° 5, Cambridge, 2020.

(7) Andreas Kern, Bernhard Reinsberg et Davide Romelli, « Empowering women in central banking », *Journal of European Public Policy*, 2024.

(8) Louis-Philippe Rochon et Guillaume Vallet, « The institutions of the people, by the people and for the people? Addressing central banks' power and social responsibility in a democracy », *PSL Quarterly Review*, vol. 75, n° 301, Rom, juin 2025.

(9) Adrienne Roberts, « Financial crisis, financial firms... And financial feminism? The rise of "transnational business feminism" and the necessity of marxist-feminist IPE », *Socialist Studies / Études socialistes*, vol. 8, n° 2, Victoria (Canada), 2012.

ÉCOUTEZ LE « DIPLO »

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés.
Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

Le viol des Soudanaises

QUAND j'avais 21 ans, on m'a dévoilé un secret de famille : mon arrière-grand-mère maternelle avait été réduite en esclave ; mon arrière-grand-père avait été marchand d'esclaves. Ma mère me révéla ces détails un après-midi, dans la voiture, alors que nous étions garées devant la maison de mon grand-père à Khartoum. C'était au milieu des années 2000. Même si nous étions seules, je me rappelle qu'elle baissa la voix à mesure qu'elle parlait. Mon arrière-grand-mère avait été enlevée, soit dans le sud du Soudan, soit sur ses lisières, dans les années 1910. Bien que les Britanniques eussent colonisé le Soudan plus d'une décennie auparavant en prétendant mettre fin au trafic d'esclaves, c'était encore une zone où l'on pratiquait activement la capture, principale source d'approvisionnement pour la traite transsaharienne.

Mon arrière-grand-mère était alors une enfant. On avait sonné l'alarme dans son village à l'approche d'une bande de chasseurs d'esclaves. Sa mère rassembla les enfants et se cache avec eux dans des grottes. Les chasseurs se mirent à tirer. Les coups de feu étaient si puissants que mon arrière-grand-mère pensa qu'ils venaient de l'intérieur même de la cachette. Elle paniqua et se précipita dehors avant que sa mère ait pu l'arrêter. Dehors, les chasseurs attendaient. On l'a conduite à Khartoum, où elle fut finalement « mariée à » (et probablement violée par) l'homme qui était devenu son propriétaire, mon arrière-grand-père. Elle ne devait plus jamais revoir sa mère, ses frères et sœurs, ni aucun membre de sa famille. Nul ne sait, dans notre famille, quel était son nom indigène. Nous ne connaissons que le nom arabe qui lui a été donné par mon arrière-grand-père : Karima. La Généreuse.

Cet arrière-grand-père venait de Haute-Égypte. Il s'était établi à Khartoum au tournant du XX^e siècle, et y avait fait fortune. Il avait plusieurs épouses, jusqu'à quatre en même temps, conformément aux prescriptions de l'islam, dont il divorçait régulièrement pour les remplacer par de nouvelles. Il avait aussi des concubines. On savait qu'il avait un « goût » pour les femmes esclaves – que l'arabe soudanais nomme *sirayaat*, un mot formé à partir du radical *sir*, qui signifie « secret ». Mon arrière-grand-mère fut, de tous ses « secrets » publics, l'un des plus durables. Il l'épousa et eut d'elle huit enfants. Contrairement à son habitude, il n'en divorça jamais.

Je repense beaucoup à l'histoire de mon arrière-grand-mère dans les circonstances actuelles. Selon les estimations des Nations unies, en octobre 2024, on comptait quatorze millions de déplacés au Soudan. Vingt-cinq millions de personnes – la moitié de la population – souffrent de la faim. Au moins cent cinquante mille ont été tuées. Des pans entiers du pays sont privés de nourriture, d'eau potable et de soins. Dans cette guerre, les milices des Forces de soutien rapide (FSR) et (dans une moindre mesure) l'armée recourent systématiquement à la violence sexuelle. Les nombreux cas attestés ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. La honte, la stigmatisation, le rejet qu'elles subissent de la part de leur communauté ou de leur famille incitent beaucoup de victimes à se taire. À Khartoum, de nombreux bébés nés de viols ont été abandonnés par leur mère.

*

« Afin qu'elle soit le jouet de sa jeunesse folâtre »

*

Le jour où ma mère me confia l'histoire de mon arrière-grand-mère, elle me révéla quelque chose d'autre : mon grand-père, devant la maison duquel nous étions garées, avait écrit un poème au sujet de la mise en esclavage de sa mère. Il était mort depuis longtemps mais son poème avait survécu. Je le trouvai dans un livre de poésie en arabe qu'il avait autoédité dans les années 1950. Intitulé « Hybride perdu », il réimagine l'histoire de l'enlèvement de mon arrière-grand-mère. Dans cette version, celui qui l'a razziee lui fait des avances sexuelles : « *Il la voulait pour lui, dans son lit / Afin qu'elle soit le jouet de sa jeunesse folâtre* ». Mais la jeune fille rejette ses avances, défendant son honneur et sa chasteté. Il ne pourra la toucher que s'il l'épouse. Et donc, il l'épouse. Celui qui s'exprime dans le poème est le fils de la jeune esclave et de celui qui l'a capturée. En retracant l'histoire de la première rencontre de ses parents, il refléchit à sa propre identité « hybride ». Fils d'une mère africaine et d'un père arabe, il s'interroge sur sa propre position.

Pourquoi mon grand-père a-t-il ressenti le besoin d'occulte le viol de sa mère ? C'était une enfant, arrachée à son foyer, devenue la propriété de celui qui la « prit » pour femme. Mon grand-père avait-il cherché à dénier la violence qui était, presque assurément, à l'origine de sa propre existence, comme à l'origine de toutes nos existences ? Ou bien était-ce moi qui fantasmas en confondant le locuteur du poème avec mon grand-père, la jeune fille asservie et son ravisseur avec mes arrière-grands-parents ?

Dans mes conversations avec ma famille, je repérais une tendance, sinon à mettre l'histoire sous le tapis, du moins à lui donner un tour plus convenable. Personne ne parlait explicitement de viol. Ils parlaient de mise en esclavage, de concubines. Le cousin de ma mère me recommanda aussi de ne pas ébruiter cette histoire. Cela aurait pu ruiner les projets de mariage de jeunes gens de notre famille. Dans

L'écrivaine Fatin Abbas est née à Khartoum. Après l'exil forcé de son père en 1990, elle grandit aux États-Unis puis étudie au Royaume-Uni. Son œuvre explore la question des sources de la violence au Soudan, notamment sa matrice patriarcale. Dans ce texte, elle tire le fil d'un secret de famille reliant de manière souterraine l'histoire de l'esclavage à la guerre civile qui ravage son pays, la quatrième depuis l'indépendance.

PAR FATIN ABBAS *



© AMADO ALFADNI.COM

AMADO ALFADNI. – « Bint el Sudan » (Fille du Soudan), 2019

la bonne société de Khartoum, il n'est pas rare que les familles d'un couple de fiancés enquêtent sur l'ascendance de la promise ou du promis. L'objet de ces investigations est de vérifier si la fiancée ou le fiancé a un *irq* – une « veine », c'est-à-dire du sang d'esclave. Une telle découverte peut faire avorter un mariage, la famille au sang « pur » cherchant à éviter la « contamination » de sa lignée. Ces notions de pureté et de contamination, qui façonnent les comportements des Soudanais du Nord, renvoient à des divisions et des héritages qui continuent à nourrir la violence dans le Soudan d'aujourd'hui.

Les formes de la guerre actuelle, en particulier (mais pas exclusivement) telle qu'elle est pratiquée par les milices des FSR, s'inscrivent dans une histoire qui remonte à la domination ottomano-égyptienne sur le Soudan. Historiquement, la violence et l'esclavage sexuels ont constitué un trait essentiel de l'asservissement des femmes – comme on le voit dans l'histoire de mon arrière-grand-mère. Les victimes venaient, dans une large mesure, de groupes ethniques marginalisés, issus de ce qui est aujourd'hui le Soudan du Sud.

Ce système perdura. Peu après que le Soudan eut obtenu son indépendance en 1956, une série de dictateurs s'installèrent au pouvoir. Ils adoptèrent le comportement prédateur dont les colons ottomano-égyptiens et britanniques avaient donné l'exemple. Ils appliquèrent aussi une tactique que les colonisateurs britanniques avaient poussée à la perfection : diviser pour mieux régner. Ils montèrent les groupes ethniques les uns contre les autres. La division renforcée, dans le Soudan colonial, par la politique britannique du *closed district* – qui concentrerait le développement, l'éducation et les infrastructures dans le Nord, musulman et arabisé, tout en isolant et en bouclant le Sud, identifié comme africain, non musulman et non arabophone – était telle que les Soudanais du Sud se trouvèrent, dès la déclaration d'indépendance, dans une position désavantageuse.

Cet héritage a connu une réactivation catastrophique pendant les trente années de dictature de M. Omar Al-Bachir. Sous son règne, la guerre civile Nord-Sud s'est intensifiée, après avoir connu un premier embrasement au moment de l'indépendance, au milieu des années 1950, quand le Sud revendiqua sa juste part dans le nouvel avenir politique et économique du pays. Rien que dans la deuxième phase du conflit, de 1983 à 2005, on estime que deux millions de Soudanais ont trouvé la mort. La guerre s'est finalement interrompue, en vertu d'un accord de paix qui autorisait les Soudanais du Sud à voter sur la possibilité d'une sécession avec le Nord. Ils se prononcèrent, dans leur immense majorité, en faveur de cette option et, en 2011, la République du Soudan du Sud voyait le jour. Mais, au moment où la guerre civile entre Nord et Sud commençait à s'apaiser, les problèmes s'aggravèrent ailleurs.

Quand une rébellion éclata dans la région occidentale du Darfour en 2003, le régime arma les groupes nomades arabes afin qu'ils attaquent les ethnies identifiées comme africaines, qui soutenaient la révolte. Cette stratégie contre-insurrectionnelle s'appuya sur les tristement célèbres *janjawid* du Darfour. Entre 2003 et 2008, ces miliciens s'en-

gagèrent dans une campagne génocidaire ciblant les territoires tribaux historiques, ou *dar*, des groupes ethniques Masalits et Fours. Au moins trois cent mille personnes trouvèrent la mort dans ces violences, et l'on compta plus d'un million de déplacés. Au cours de ce conflit, les milices *janjawid* eurent aussi recours à la violence sexuelle. Le meurtre des hommes issus des groupes identifiés comme africains s'accompagnait du viol des femmes appartenant aux mêmes ethnies. M. Mohamed Hamdan Daglo (surnommé « Hemetti »), commandant des milices *janjawid*, joua un rôle déterminant dans la contre-insurrection. Il était devenu si essentiel au maintien du pouvoir de M. Al-Bachir qu'en 2013 il s'est vu reconnaître la pleine autorité sur ses propres forces paramilitaires, les FSR, version formalisée des *janjawid*.

En décembre 2018, quand le régime coupa les subventions sur les produits de base, causant le triplement du prix du pain en une seule nuit, des manifestants descendirent dans les rues de la ville d'Atbara, dans le nord du Soudan, et incendièrent les bureaux du parti au pouvoir. Les manifestations se propagèrent à d'autres villes du pays, et prirent rapidement la forme d'un appel plus large au renversement du régime tout entier. Comme la révolution se poursuivait en 2019, les FSR se livrèrent à une répression brutale des manifestants. Puis, la pression populaire devenant irrésistible, Hemetti et M. Abdel Fattah Al-Borhane, chef des forces armées soudanaises (FAS), contribuèrent à écarter M. Al-Bachir du pouvoir en avril. La société civile refusa que les deux généraux intègrent un gouvernement de transition. Ils avaient été impliqués dans les pires atrocités du régime ; comment pouvait-on leur faire confiance ?

De fait, quelques semaines seulement après la chute de M. Al-Bachir, les FSR et l'armée joignirent leurs forces pour perpétrer le massacre le plus sanglant de la révolution, assassinant au moins cent vingt participants d'un sit-in pacifique devant le quartier général de l'armée à Khartoum, le 3 juin 2019. Les généraux procédèrent à un putsch en octobre. Mais, ce coup d'État accompli, Hemetti refusa d'abandonner le contrôle des FSR aux FAS. Quand, en avril 2023, les premières attaques des positions des secondes dans la capitale et aux environs, la phase actuelle des guerres sans fin qui ravagent le Soudan commença, avec une intensité dans la destruction et le carnage qui surpassa ce qu'on avait connu de 2003 à 2008.

Sous la dictature islamiste de M. Al-Bachir, la guerre contre les Soudanais du Sud a été menée comme un djihad contre des Africains païens. Lors du génocide au Darfour, dans les années 2000, la violence a également pris une dimension ethnique. Les violences sexuelles perpétrées dans la guerre actuelle reproduisent ces schémas ethniques, mais les milices FSR se déchaînent aussi contre les femmes « arabes » du Nord.

L'ampleur de ces violences reflète la manière dont, au Soudan, le pouvoir et la domination ont toujours été imposés au corps des femmes, mais aussi contestés dans et à travers lui. Après l'indépendance, il devint également la cible de dictateurs islamistes. Gaafar Al-Nemeiry (1969-1985) fut le premier à imposer au Soudan la charia. La discipline et la punition du corps des femmes constituaient aussi l'un des traits essentiels de la dictature de M. Al-Bachir. Son régime institua une force chargée de l'*ordre public*, qui surveillait la manière dont elles s'habillaient, ainsi que leurs contacts avec les représentants du sexe opposé, et contrôlait leurs relations et leur présence dans l'espace public. Durant les mêmes années, les châtiments corporels (tels que la flagellation) infligés publiquement aux femmes étaient chose courante.

Il n'est pas étonnant que les femmes se soient trouvées aux avant-postes du soulèvement de 2018-2019. Des femmes de tous âges, classes et professions, issues de tout le pays, ont mené des manifestations et participé aux comités de résistance. Les vendeuses de thé et autres marchandes des rues organisaient le ravitaillement en nourriture et en eau pendant les sit-in, les étudiantes et les femmes au foyer défilaient des diplômées de la classe moyenne apportant une aide juridique et participaient à la grève générale. Mme Alaa Salah, 22 ans à l'époque, étudiante à l'université de Karthoum, devint l'icône du soulèvement quand, en avril 2019, elle fut photographiée debout sur le toit d'une voiture, vêtue du *thoub* traditionnel soudanais, en train de faire entonner un chant révolutionnaire à la foule.

Dans les rues de régions historiquement marginalisées et déchirées par la guerre, comme le Darfour, les femmes – victimes de la plus extrême violence d'État – participèrent également en masse au soulèvement. On les vit alors passer la nuit aux côtés des hommes sur les lieux des sit-in, un geste de défi radical. Trois décennies de pouvoir islamiste avaient imposé une stricte distance entre les femmes et les hommes qui n'étaient pas liés par le sang ou le mariage. Pendant ce soulèvement, les manifestants prirent les reines nubiennes du Soudan préislamique comme emblèmes du pouvoir féminin.

La violence systématique infligée aux femmes dans la situation actuelle doit donc être comprise aussi comme une réponse à la révolution de décembre 2019. La guerre cherche à restaurer non seulement le statu quo politique – le règne des forces armées, qu'il s'agisse des milices ou des militaires –, mais aussi le statu quo de l'oppression de genre. Elle est menée contre le corps des femmes – de même que l'esclavage et les dictatures islamistes les visaient d'abord. C'est une tentative de ramener les femmes à l'état d'objets impuissants de la domination sexuelle des hommes.

(Traduit de l'anglais par Antony Burlaud.)

DÉFAILLANCE DE LA PRISE EN CHARGE DES SOLDATS ET DES CIVILS

La psychiatrie désarmée en Ukraine

La société ukrainienne se trouve confrontée à une explosion des troubles mentaux. Exposition prolongée des soldats aux combats, vrombissement continu des drones, bombardements dans les zones civiles : le pays est devenu un laboratoire pour la médecine et la psychiatrie de guerre. Il manque cependant de moyens pour prodiguer des soins à tous les traumatisés.

PAR CAROLINE THIRION *

QUELQUES notes de guitare émanent d'un bosquet au cœur de la steppe des environs de Pokrovsk, dans l'oblast de Donetsk (est de l'Ukraine). En cette matinée de mai 2024, assis sur des bancs de bois bricolés, à l'ombre d'un filet de camouflage tendu entre les arbres, une quinzaine d'hommes de tous âges en uniforme, les traits tirés, attendent leur repas. Des tirs d'artillerie assourdissants suivis du passage en trombe d'un hélicoptère viennent nous rappeler que la ligne de front n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de là.

M. Oleksii Chouryga s'affaire à préparer le repas. Il lui importe d'être aux côtés des soldats qui reviennent d'une mission de combat. Avec Dmytro et Tetiana, il fait partie de l'unité de soutien psychologique de la 47^e brigade mécanisée de l'armée ukrainienne(1). L'une des plus engagées sur le front. «Les gars vont pouvoir se détendre, se laver et nettoyer leurs affaires», affirme Dmytro, en pointant un vieux camion-citerne kaki qui fait office de sauna mobile. C'est important pour leur moral.»

Anxiété, troubles de l'adaptation et du comportement, insomnies, angoisses... M. Chouryga constate la propagation de troubles post-traumatiques. Outre la crainte de la mort et les chocs liés aux explosions, cet officier supérieur attribue à d'autres facteurs la pression extrême qui pèse sur les soldats : «Avec l'utilisation de technologies numériques, le contrôle du ciel et les drones, les hommes ont le sentiment d'être constamment surveillés. Ils sont épuisés. Le nombre de psychologues militaires augmente, mais le système de formation ne répond pas aux besoins d'une telle guerre.»

Première observation de «kontouzia»

Depuis le début des hostilités, en février 2022, la santé mentale s'impose comme un enjeu de première importance : même si un tiers des Ukrainiens interrogés estiment que leurs problèmes n'impliquent pas de prise en charge, plus de neuf sur dix présenteraient au moins un symptôme de troubles anxieux, et six sur dix pourraient développer des pathologies graves(2). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les attaques contre les zones civiles ont, tout à la fois, suscité chez près de 3,9 millions de personnes des symptômes de stress modérés à sévères et détruit les installations où les soigner(3). L'épouse du président ukrainien, Mme Olena Zelenska, a lancé un vaste programme de sensibilisation. Intitulé «Comment allez-vous?», il promeut le développement d'une culture du soin en matière de santé mentale.

* Journaliste. Reportage réalisé avec Arnaud Bertrand, et le soutien du Fonds pour le journalisme (Belgique).

Ukrainiens et Russes partagent une longue histoire de psychiatrie de guerre. Au sein de l'Empire, la première observation de *kontouzia* (commotion cérébrale, ou traumatisme crânien provoqué par un impact violent ou une explosion) remonte à la guerre russo-turque de 1877-1878, l'un des premiers conflits en Europe à recourir aux armes modernes – artillerie et mines. Au cours de la guerre russo-japonaise (1904-1905) apparaît la «psychiatrie de l'avant». Conçue par le général et psychiatre Piotr Mikhaïlovitch Avtocratov, elle consiste à identifier les blessés psychiques au plus près du front pour que des duos mobiles d'infirmiers et de psychiatres leur prodiguent les premiers soins(4). Dans ce même contexte, le psychiatre allemand Georg Honigmann – engagé dans la Croix-Rouge russe – élabora la catégorie de «névrose de guerre»(5).

Elle prend son essor au lendemain de la première guerre mondiale – parfois sous le nom d'«obusite»(6) – et désigne les troubles que manifestent les soldats au front ou à l'arrière. Les symptômes incluent des expressions physiques et psychiques diverses, souvent sans lésion apparente – tremblements, vomissements, paralysies, mutisme, rictus, surdité, cécité, pertes de mémoire... –, et restent trop souvent associés à l'hystérie, voire à la lâcheté ou à la faiblesse(7). Pour une prise de conscience, il faudra attendre le second conflit mondial, et surtout la fin de la guerre du Vietnam. Les psychiatres américains forgent l'expression «syndrome de stress post-traumatique» (*post-traumatic stress disorder* ou PTSD) et introduisent la notion dans leur classification des maladies mentales en 1980. Les Français les imitent en 1992(8). Ce diagnostic a depuis été étendu aux civils ainsi qu'à d'autres contextes de violence traumatique.

La question des traumatismes mentaux causés par les combats tend à se poser de nouveau dans les revues spécialisées russes au cours de la seconde moitié des années 1990. Des articles consacrés aux conséquences psychiques de l'intervention en Afghanistan (1979-1989) et de la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) sont publiés dans une Russie alors très ouverte aux coopérations avec des experts occidentaux. Le retour des vétérans d'Afghanistan et la similitude avec les symptômes post-Vietnam amènent le concept de PTSD à entrer dans le vocabulaire psychiatrique russe. Parmi les 620 000 soldats engagés dans ce conflit, on compte 150 000 Ukrainiens, dont 3 000 ont trouvé la mort(9).

Une équipe de chercheurs ukrainiens et étrangers a pointé dans un rapport la «perturbation des systèmes familiaux» observée depuis le 24 février 2022(10). Après deux années passées sur le front en tant que médecin militaire, M. Andriy Zholob se sait atteint d'un syndrome de stress post-traumatique. Son épouse Irena se souvient de ses terribles cauchemars à son retour de la guerre, comme de ses pointes d'agressivité soudaines et du sentiment de décalage intense qu'il a ressenti au milieu de civils à l'apparente insouciance. Ce jeune



© CAROLINE THIRION/DIVERGENCE

(Ci-dessus) Dans l'unité de soins psychologiques du centre Unbroken, à Lviv

(Ci-contre et ci-dessous) Au centre de santé mentale et de «révalidation» Forest Glade, dans la banlieue de Kiev

Les trois photographies sont tirées d'un reportage de Caroline Thirion en Ukraine, en 2024



© CAROLINE THIRION/DIVERGENCE

dépenses publiques de santé ont encore diminué, en raison de la crise budgétaire exacerbée par la guerre. La majorité des soldats et civils traumatisés – s'ils sont pris en charge – composent avec des infrastructures vieillissantes ou endommagées par le conflit, des soignants débordés dont la plupart ne sont pas suffisamment formés, et des moyens très limités qui se résument bien souvent au seul recours à des traitements médicamenteux.

Tel Vladislav, ancien mineur de 28 ans interné dans le vieil hôpital psychiatrique de Kharkiv depuis plusieurs mois, pour avoir ouvert le feu sur ses fantômes une nuit, au milieu de ses camarades. L'hôpital où il séjourne garde encore les impacts d'un bombardement russe. Survenu quelques semaines auparavant, il a entraîné l'évacuation de ces patients déjà traumatisés par la violence du conflit. Malgré le peu de ressources disponibles, tout y est fait pour tenter de leur venir en aide. Vladislav tue le temps en jouant avec Maïa, la chienne de sa psychothérapeute Iryna, qui distrait ses patients avec cette ébauche d'animal-thérapie... Malgré son état psychique, Vladislav risque à tout moment d'être renvoyé au front. L'Ukraine commence à manquer cruellement d'hommes pour combattre, à l'aube d'une quatrième année de mobilisation. «Au cours des cinquante dernières années, aucun conflit conventionnel n'a eu une telle intensité, en termes d'ampleur, de violence, de durée...», raconte le professeur Berezyuk. Le nombre de morts et de blessés, de part et d'autre de la ligne de front, est évalué à un million d'hommes(12). Alors ce psychiatre aguerri s'interroge : «Le trouble de stress post-traumatique résulte généralement d'un traumatisme unique. Mais que se passe-t-il lorsqu'une personne subit cinq, dix, cinquante traumatismes successifs?»

Un paysage thérapeutique sinistre avant la guerre

«Au début, nous n'avions aucune idée de comment aborder les personnes souffrant de PTSD ou de commotions cérébrales», se rappelle le professeur Oleh Berezyuk, qui dirige le service de psychiatrie rattaché à l'hôpital municipal de Lviv. Dans ses locaux flambant neufs, on croise des jeunes hommes avec des bâtonnets, ou en fauteuil roulant, équipés de prothèses ou présentant des blessures crâniennes. Face à l'afflux de blessés polytraumatisés, le professeur Berezyuk et son équipe se sont formés auprès d'experts du Centre Primo-Levi – qui accueille à Paris des victimes de torture –, de médecins militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), de chercheurs américains ou israéliens. Financés à 20 % par des donations de l'étranger, ils proposent aujourd'hui une «approche multidimensionnelle», qui associe méthodes éprouvées et techniques thérapeutiques novatrices, «EMDR» (désensibilisation et reprogrammation neuro-émotionnelle par des mouvements oculaires), art-thérapie, thérapie corporelle, stimulation magnétique transcrânienne... En 2024, le centre a pris en charge plus de quinze mille personnes, civils comme militaires. Un soldat sur trois présentait des signes de dépression, d'anxiété, des troubles du sommeil ou des pulsions suicidaires.

Mais ce laboratoire vitrine fait exception dans le paysage thérapeutique ukrainien, sinistre dès avant la guerre. En 2016, les dépenses totales de santé en Ukraine s'élevaient à moins de 7 % du produit intérieur brut (PIB) – contre 11 % en France. La santé mentale représentait environ 2 à 5 % de cette enveloppe déjà faible, contre près de 14 % dans l'Hexagone(11). Depuis 2022, les

(1) Les personnes dont seul le prénom est mentionné ont requis l'anonymat.

(2) «How are you? As part of Olena Zelenska's initiative, Ukrainians will be told about the importance of taking care of mental health», 24 mars 2023, www.president.gov.ua

(3) «Ukraine is not alone», *The Lancet Psychiatry*, vol. 11, Londres, novembre 2024.

(4) Frédéric Joli, «Les secouristes et le syndrome du stress post-traumatique», L'humanitaire dans tous ses états – CICR, 10 février 2023, https://blogs.icrc.org

(5) Évelyne Josse, *Le Traumatisme psychique chez l'adulte*, De Boek Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2023.

(6) Karl Abraham, Sandor Ferenczi et Sigmund Freud, *Sur les névroses de guerre*, Payot, Paris, 2023.

(7) Élisabeth Sieca-Kozłowski, «L'État russe postsovietique face à la souffrance psychique de guerre : conception et héritage», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 43, n° 4, Paris, 2012.

(8) «Stress de combat, stress post-traumatique et blessures psychiques», Bibliovilles, ministère des armées, juin 2023, www.defense.gouv.fr

(9) Jean-Pierre Filiu, «L'histoire troublée des vétérans ukrainiens d'Afghanistan», *Le Monde*, 23 juillet 2023.

(10) Iryna Frankova et al., «Mental health and psychosocial support in Ukraine : Coping, help-seeking and health systems strengthening in times of war», ARQ National Psychotrauma Centre et Vrije Universiteit Amsterdam, Diemen-Amsterdam, février 2024.

(11) Marisa Casanova Diaz et al., «The Lancet Psychiatry commission on mental health in Ukraine», *The Lancet Psychiatry*, op. cit. Cf. aussi la page «Data pathologies», assurance-maladie, https://data.ameli.fr

(12) Bojan Pančevski, «One million are now dead or injured in the Russia-Ukraine war», *The Wall Street Journal*, New York, 17 septembre 2024.



© CAROLINE THIRION/DIVERGENCE

ENCORE DES MILLIONS DE TOURISTES MALGRÉ LE CONFLIT

La Crimée veut croire à la paix

Pour tenter de décrocher un cessez-le-feu en Ukraine, les États-Unis se sont dits prêts à reconnaître la Crimée comme territoire russe. Une telle décision conforterait le singulier optimisme qui règne dans la péninsule. Penchant pour un rattachement à la Russie dès les années 1990, sa population continue d'applaudir le « retour à la mère patrie » en dépit de la guerre.

PAR CHRISTOPHE TRONTIN *

Les combats continuent au nord. Mais, en ce jour anniversaire, Antonina(1) raconte, des trémolos dans la voix, le référendum du 16 mars 2014. « On y allait comme une fête, il y avait des drapeaux tricolores à toutes les fenêtres, tout le monde était endimanché... Après le vote, on a pris un café en ville. Les gens s'abordaient spontanément dans la rue pour échanger leurs impressions et se réjouir. » Organisé à la hâte, en présence de soldats sans insignes, le scrutin traduit une aspiration majoritaire. Avec une participation supérieure à 80%, les Criméens ont voté à plus de 96% en faveur du rattachement à la Russie. Si, pour Kiev, cette «réunification» déchire une plaie mal cicatrisée, pour la majorité des habitants elle la referme (*lire l'article ci-dessous*).

Depuis 2014, on estime à plus de deux cent mille le nombre de citoyens de la Fédération de Russie venus s'installer ici, principalement en provenance de Moscou, de Saint-Pétersbourg ou de la région voisine de Krasnodar. Outre que cet afflux porte la population totale à 2,5 millions environ – contre 2,3 millions en 2014(2) –, il fait passer la part des russophones de 65% en 2013 à 73%. Dans le même temps, la proportion de Criméens se déclarant ethniquement ukrainiens chute de 16% à 8%. Une partie a quitté la péninsule, l'autre a opté pour l'obtention de la citoyenneté russe (nécessaire pour accéder aux soins ou toucher une retraite). Après l'adoption d'une

procédure « simplifiée » de naturalisation en 2022, les personnes qui n'ont pas effectué cette démarche, dès lors considérées comme étrangères, peuvent être expulsées. Quoique l'ukrainien reste l'une des trois langues officielles (avec le russe et le tatar) de la république, l'enseignement dans cette langue a quasi disparu.

La vie s'organise autour d'une nouvelle réalité à mesure que l'économie locale se développe. « La Crimée renait de ses cendres. Pendant vingt-cinq ans, elle a été la dernière roue du carrosse ukrainien ; aujourd'hui, elle est au centre des priorités de la Russie », estime Alexeï, un Moscovite qui passe une semaine de vacances ici chaque année. La priorité demeure le tourisme. Depuis le temps des tsars, on vient de loin – parfois même de l'étranger – pour profiter de ce lieu de cure, et y soigner tuberculose et affections respiratoires. Les grandes familles de l'Empire russe ont construit ici leurs palais et résidences d'hiver. La « Riviera socialiste » accueillait les chefs des partis communistes du monde entier du temps de l'URSS. En août 1991, le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev y est placé en résidence surveillée dans sa datcha de Foros, à la pointe de la péninsule, lors de la tentative de putsch qui précipite la fin du bloc soviétique. Puis la Crimée devient une sorte d'Ibiza de l'espace postsoviétique. L'été, les plages d'Eupatoria accueillent camping sauvage, rave parties, concerts et festivals.

Pénuries d'eau potable

CHERCHANT à attirer les Russes privés de vols directs vers l'Europe, des dizaines d'hôtels quatre ou cinq étoiles ont fleuri dans les principaux centres urbains. À la télévision et dans les journaux russes, on récapitule complaisamment les réalisations des dix dernières années sous l'imulsion du nouveau pouvoir central mos-

covite. Il y a le pont de Kertch, à la fois ferroviaire et routier, qui serpente sur dix-huit kilomètres pour enjamber le détroit du même nom et relie la péninsule par une autoroute flambant neuve à Krasnodar, puis à Moscou. Il y a l'A219 dite « Tauride » (du nom que les Grecs de l'Antiquité donnaient à la presqu'île de Crimée), qui va de Kertch à Simferopol et à Sébastopol. Il y a encore les deux nouvelles centrales

thermiques d'une puissance combinée de 940 mégawatts, entrées en service en 2019, sans parler des écoles ou des hôpitaux récemment rénovés ou sortis de terre...

Mais lorsqu'on s'éloigne des projets qui font la « une » des médias, on mesure le chemin qu'il reste à parcourir. Le long des routes secondaires criblées de nids-de-poule, des kilomètres de friches industrielles entrecoupées de chantiers abandonnés servent de terrain de jeu aux chiens et aux chats errants. Décharges sauvages ou épaves en tous genres polluent les paysages grandioses de montagnes et de steppes, la mer turquoise... Les habitants, eux, semblent ne rien remarquer, trop occupés à préparer la saison touristique : 6,6 millions de visiteurs en 2024. C'est loin des 9,5 millions officiellement enregistrés en 2021, avant la reprise des combats à grande échelle. Pourtant, ces statistiques maussades n'entament guère l'optimisme ambiant.

Arrivée en 2020 de Smolensk, dans l'ouest de la Russie, Natacha, la quarantaine, tient un salon de thé au centre d'Ordjonikidze, petite ville balnéaire sur la côte orientale de la péninsule, qui propose toutes sortes de « produits du terroir » – un terroir local ou... plus lointain : vins, miel, thés exotiques, souvenirs et même quelques aquarelles. Elle nous explique que les nouveaux venus, dont elle fait partie, ont apporté « un esprit moins nonchalant, une forme de civilisation. Depuis la réunification, tout le monde est content ici. Nous autres du continent, nous sommes ex-

igeants : les coupures d'eau, d'électricité, ça nous choque. On appelle les services municipaux, la voirie, on ne les lâche pas. Et, à la fin, ils réparent ». Dans sa boutique, un client, restaurateur et Criméen de souche, se livre à une autocritique amusée : « Oui, bien sûr, nous, on est habitués à tout ça. Pour le restaurant, en été, on a un générateur de secours. Quand on nous coupe l'eau, on se rabat sur la citerne d'eau de pluie... »

L'approvisionnement en eau constitue un problème récurrent dans cette région roccailleuse. À l'époque soviétique, la péninsule était alimentée par le canal du Nord, construit entre 1961 et 1971, qui la reliait au Dniepr. Sa fermeture par l'Ukraine en rétorsion à l'annexion de la Crimée a divisé par cinq la quantité d'eau potable disponible. Depuis, des stations de pompage de grande profondeur ont été mises en place, et les capacités de désalination de l'eau de mer ont été augmentées. Mais il manque environ un milliard de mètres cubes d'eau potable par an pour couvrir les besoins réels de la Crimée...

À tout instant, les combats qui se déroulent à quelques encabulations se rappellent au souvenir des habitants. Les portables bourdonnent : un texto parle d'une « alerte au drone » et conseille de rester à l'intérieur et de s'éloigner des fenêtres. Le message arrose l'ensemble de la Crimée plus la région de Krasnodar. À cause de la fréquence et de l'imprécision de ces alertes, la plupart des gens les ont désactivées. La vie poursuit son cours en dépit des attaques régulières de l'ar-

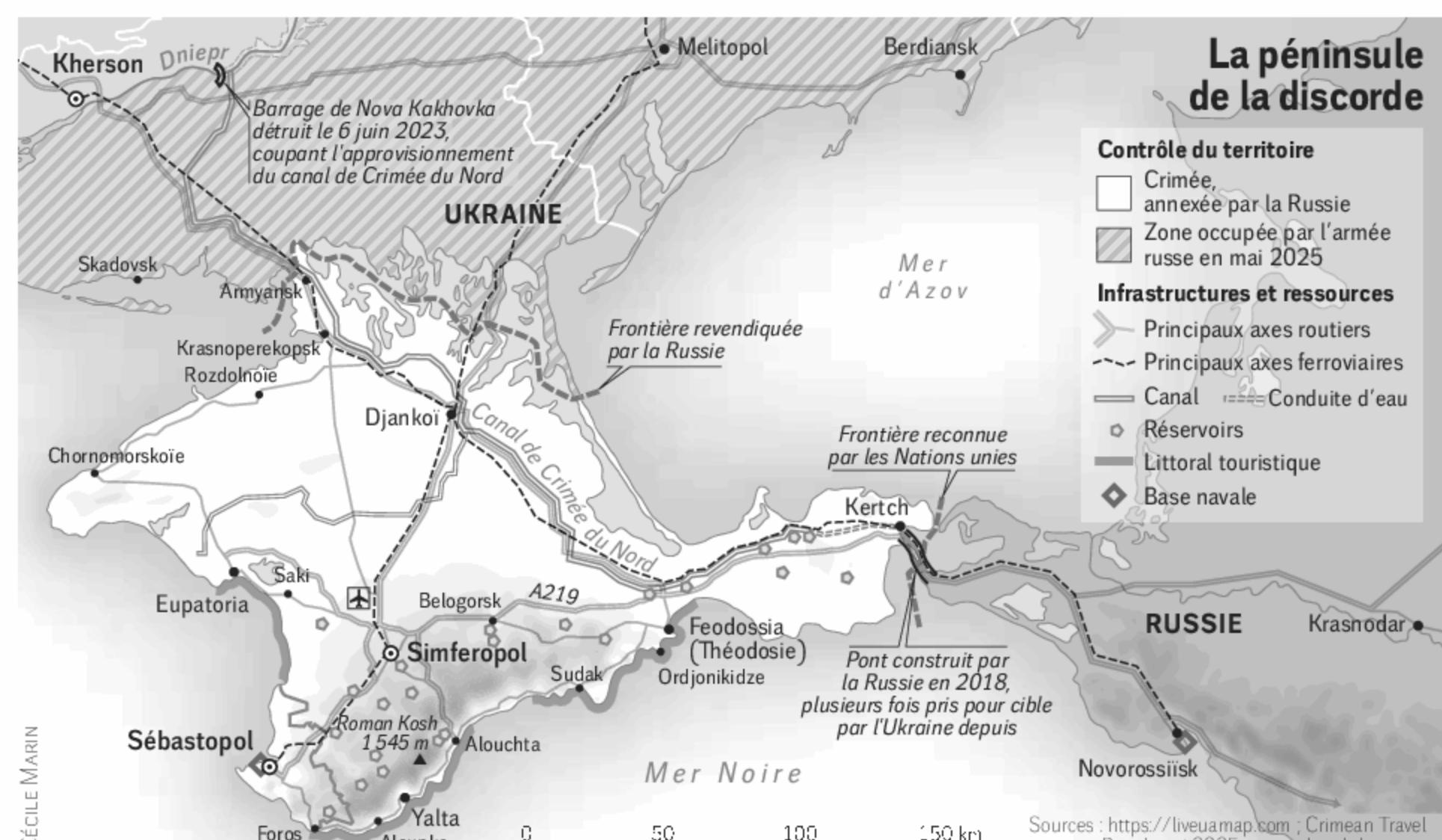
mée ukrainienne. « Au Nouvel An, la raffinerie a été touchée par un drone kamikaze, raconte Sergueï. Quel feu d'artifice ! C'était la nuit, les flammes se voyaient à des kilomètres... À la fin, seules deux cuves ont brûlé, et la raffinerie a repris ses activités en quelques jours. » Le port de Sébastopol s'est en revanche vidé de la plupart de ses bâtiments militaires : l'efficacité des drones navals ukrainiens a obligé l'état-major russe à transférer une grande partie de la flotte de la mer Noire qui y stationnait vers des ports plus à l'est, tels que Novorossiisk ou Feodosia.

Chacun veut croire que cette guerre se terminera à temps pour la saison estivale car, forte de son climat et de ses paysages uniques, la Crimée renoue avec sa vocation historique d'espace de tourisme et de loisirs. « L'administration de l'aéroport de Simferopol avait mis un point d'honneur à ce que les passagers n'aient aucune envie d'en partir », écrivait Vassili Axionov dans un roman de politique-fiction en... 1979(3). L'auteur soviétique préfigurait-il le nouvel aéroport de la capitale criméenne, conçu en forme de vague futuriste ? Inauguré en 2018, il est fermé au trafic depuis 2022, pour cause d'*« opération militaire spéciale »*.

(1) Les personnes interrogées ayant requis l'anonymat, leurs prénoms ont été changés.

(2) Krymstat (statistique publique de Crimée, 2014) ; recensement de la population dans la région (okroug) fédérale de Crimée organisé en octobre 2014 par les autorités russes.

(3) Vassili Axionov, *L'Île de Crimée*, Gallimard, Paris, 1982.



Une histoire de référendums

AVANT même les événements de 2014, la Crimée n'avait jamais trouvé entièrement sa place dans l'Ukraine indépendante. Cette ancienne république autonome au sein de la République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR) a perdu ce statut en 1945 sur décision de Joseph Staline avant d'être rattachée comme simple oblast à l'Ukraine soviétique en 1954. Au tournant des années 1990, alors que l'Union soviétique entame un processus de dislocation, la péninsule peuplée majoritairement de Russes (67% selon le recensement de 1989) craint la montée du nationalisme à Kiev. En effet, sous l'impulsion du Rouch (Mouvement populaire pour la perestroïka), le Soviet suprême (Parlement) de la république socialiste soviétique d'Ukraine reconnaît en 1989 l'ukrainien comme seule langue d'État. Bien que ménageant des droits pour les russophones, cette législation – la première d'une série sur les questions linguistiques, qui deviendront un motif récurrent de discorde au cours des décennies suivantes – fait redouter aux Criméens une ukrainisation forcée. Le retour en masse des Tatars – le peuple autochtone turcophone d'avant la colonisation russe de la fin du XVIII^e siècle et déporté par Staline à partir de 1944 – renforce chez les Russes la crainte d'une marginalisation.

Dès 1991, trois référendums signalent la singularité politique de la Crimée. Le 20 janvier 1991, un premier scrutin, organisé par les autorités régionales – sans l'accord de Moscou ni de Kiev –, rétablit le statut de république autonome de la péninsule, tout en laissant

en suspens la question de son rattachement à la Russie ou à l'Ukraine. La question posée aux Criméens indique seulement que la péninsule a vocation à intégrer une future Union renouvelée, imaginée par Mikhaïl Gorbatchev pour refonder l'URSS sur des relations plus égalitaires entre les républiques fédérées, et ainsi la préserver. Ce projet est soumis à un deuxième référendum, en mars de la même année, organisé cette fois à l'échelle soviétique. En Ukraine, les électeurs l'approuvent à 70% et, dans la péninsule, le « oui » l'emporte avec une très large majorité (84% des suffrages).

Cette nouvelle Union ne verra jamais le jour : en août 1991, une tentative de putsch à Moscou précipe les déclarations d'indépendance des républiques fédérées soviétiques. En décembre 1991, 90% des citoyens d'Ukraine approuvent cette décision lors d'un troisième référendum, à l'échelle nationale. La Crimée, elle, reste à l'écart de cet unanimisme : avec une participation très inférieure aux autres régions d'Ukraine, une courte majorité des votants (54%) opte pour la voie de l'indépendance (1).

Entre Kiev et Simferopol, les tensions s'accentuent alors. La Crimée se déclare à nouveau autonome au sein de l'Ukraine indépendante en promulgulant en 1992 une Constitution séparée, marchepied vers l'indépendance selon Kiev. Deux ans plus tard, M. Iouri Mechkov se fait élire « président » de la Crimée – une fonction créée unilatéralement par le Parlement local – tout en promettant

le rattachement à la Russie. Kiev répond à ce sécessionnisme par l'envoi de 50 000 hommes s'ajoutant aux 33 000 soldats déjà déployés dans la péninsule. Ils font face aux 70 000 militaires de la flotte ex-soviétique de la mer Noire stationnés autour de Sébastopol, majoritairement favorables au rattachement à la Russie. Le pays est au bord de la guerre civile. Mais le Kremlin décide de ne pas soutenir les séparatistes criméens.

Tatars hostiles au rattachement à Moscou

Grâce aux efforts diplomatiques onusiens et américains, des compromis sont trouvés : dénucléarisation de l'Ukraine (1994), partage de la flotte de la mer Noire entre l'Ukraine et la Russie, maintien de la présence militaire russe sur la base navale de Sébastopol (1995) et octroi d'une autonomie strictement budgétaire pour la Crimée (1999). Ils évitent, un temps, d'ouvrir la boîte de Pandore des frontières postsovietiques. Mais, après deux décennies d'expansion de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et le renversement en 2014 du président ukrainien Viktor Ianoukovitch par l'opposition pro-occidentale, remplacé par un gouvernement de transition comprenant des éléments ultranationalistes, le sécessionnisme criméen se réveille. Cette fois, Moscou l'appuie sans retenue.

Après le référendum sur le rattachement à la Russie en 2014 organisé avec le concours du Kremlin en réponse à ce qu'il désigne comme un « coup d'État » à Kiev, les Tatars de Crimée se voient confrontés à un dilemme. Depuis 1999, les autorités ukrainiennes conduisaient une politique plutôt accommodante envers cette minorité d'obéissance musulmane qui représente environ 14% de la population : elles ont accepté la création d'écoles confessionnelles ainsi que de mosquées et requalifié leur déportation en 1944 en « génocide ». Kiev entendait ainsi créer un contre-poids aux tentatives sécessionnistes des Russes et des russophones. D'où l'hostilité de la communauté tatare envers toute idée d'intégration au sein de la Fédération de Russie. En 2014, le leader tatar Moustafa Djemilev appelle à boycotter le référendum, considéré comme invalide par les Nations unies. Condamné en Russie par contumace, puis amnistié en 2022, il poursuit une bataille diplomatique en faveur du retour de la Crimée au sein de l'Ukraine. Alors que la répression à l'encontre des dirigeants politiques ou de citoyens tatars s'est intensifiée après la guerre de 2022, une partie d'entre eux s'est toutefois intégrée à la vie politique et économique de la république autonome.

HÉLÈNE RICHARD.

(1) Cf. Emmanuelle Armandon, *La Crimée entre Russie et Ukraine. Un conflit qui n'a pas eu lieu*, Bruxelles, 2013.

« JE NE VENDS PAS UN PRODUIT MAIS MA PERSONNALITÉ »

Tous influenceurs !

(Suite de la première page.)

Mais les entreprises préfèrent désormais s'associer à des influenceurs moins sulfureux que les vedettes du petit écran, dont l'image est sérieusement ternie depuis la polémique lancée par le « rapport Booba » en 2022. Le musicien lançait alors une croisade contre ceux qu'il appelait les « influenceurs », en multipliant les révélations sur leurs abus et arnaques : vente de produits de mauvaise qualité, disponibles à un moindre coût sur des sites de vente en ligne chinois ; promotion de contrefaçons, de denrées alimentaires douteuses, de cosmétiques non conformes ou dangereux ; dissimulation du caractère publicitaire de certains messages... De cette affaire découlera la loi du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux. Elle les oblige à mentionner clairement tout partenariat rémunéré, tout cadeau reçu, à indiquer les images retouchées ; elle interdit de promouvoir certains produits, la chirurgie esthétique, les jeux d'argent, les services financiers risqués... « Franchement, Booba nous a tué le business », conclut Julia Paredes.

La nouvelle loi définit officiellement cette activité. Est influenceur « toute personne physique ou morale qui mobilise sa notoriété pour communiquer par voie électronique des contenus visant à faire la promotion directement ou indirectement de biens, de services ou d'une cause quelconque, en contrepartie d'un bénéfice économique ou d'un avantage en nature ». La France en abriterait quelque 150 000 – dont 75 % de femmes (3) –, que les spécialistes du marketing décomposent en strates : les méga-influenceurs, dont les comptes dépassent le million d'abonnés (« followers ») ; les macro (entre 100 000 et 1 million) ; les micro (entre 10 000 et 100 000) et les nano (moins de 10 000). Selon la taille du compte, les entreprises adaptent leur stratégie. Pour les clients, l'équation est assez simple. Les petits influenceurs, avec leur communauté modeste mais fidèle, affichent un meilleur « taux d'engagement » : leurs publications génèrent proportionnellement plus d'interactions – plus de « likes », de commentaires, de partages, de clics... Les grands, eux, présentent un meilleur « taux d'impression » : leurs posts sont davantage vus. Si une marque veut gagner en notoriété, faire connaître un nouveau produit, elle se tournera donc vers ces derniers. Mais, pour générer des ventes, les petits créateurs de contenu sont largement efficaces et offrent le meilleur retour sur investissement.

L'écrasante majorité ne touche pas le salaire minimum

D'autant que la mise pour entrer dans ce jeu est souvent dérisoire. Selon une étude menée en 2019 auprès de 1 361 influenceurs de toutes tailles, 63 % des partenariats sur les réseaux sociaux n'étaient alors pas rémunérés, si ce n'est en produits gratuits, sorties, voyages et autres cadeaux (4). Souvent, les petits influenceurs doivent se contenter d'une commission sur les ventes qu'ils gèrent. La marque leur envoie gracieusement des produits. Ils les déballent, les testent, les commentent devant leur caméra, avant de proposer à leurs abonnés un code ou un lien promotionnel. Pour chaque achat effectué, ils perçoivent une commission (généralement autour de 10 %). Ainsi, l'annonceur peut mesurer précisément la rentabilité de l'opération, comparer les influenceurs entre eux. Quant aux collaborations lucratives, elles affichent, pour 87 % d'entre elles, un tarif inférieur à 500 euros. D'après une autre étude, seuls 15 % des créateurs de contenu estiment avoir tiré plus de 20 000 euros brut de leur activité sur Internet durant l'année 2024 (5). L'écrasante majorité ne touche donc pas le salaire minimum.

Ainsi se répartissent les paillettes et l'influence. Pendant qu'un océan d'anonymes se contentent de miettes, les vedettes comme Lena Mahfouf (Lena Situations, spécialisée dans le secteur mode et beauté) ou Thibaud Delapart (Tibo InShape, sport et diététique) facturent plusieurs dizaines de milliers d'euros quelques posts promotionnels. Ils disposent d'assistants, d'agents. Ils lancent leurs propres marques, publient des best-sellers – 400 000 exemplaires vendus pour le livre de Lena Situations *Toujours plus, + = +* (Robert Laffont, 2020), un guide de développement personnel pour adolescentes et jeunes adultes. Mais les places au sommet restent rares. En France, seuls 0,23 % des créateurs de contenu sur Instagram peuvent se prétendre méga-influenceur. Et la planète ne s'en porte que mieux : un influenceur aux 3 millions d'abonnés sur YouTube, Instagram et TikTok générerait 1 072 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, soit l'équivalent de 481 allers-retours entre Paris et New York (6).

Le métier continue pourtant de faire rêver. On ne compte plus dans la presse les récits d'influen-

ceurs qui, partis de rien, sont arrivés au sommet. « Les plates-formes sont l'espace de la maturité. Plus de plafond de verre, de notion de classe sociale, de niveau de vie ou d'éducation. (...) Pour être vu sur les réseaux sociaux, le seul critère est le talent », s'enthousiasme la journaliste Clémence Floc'h et la communicante Émilie Le Guiniec (7). Si les success stories existent, quelques atouts à la naissance ne sont pas de trop. Fille d'un dessinateur de bandes dessinées et d'une styliste, Lena Mahfouf a baigné dans l'art et la culture. Hugo Travers (HugoDécrypte) a grandi au sein d'un milieu aisné à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). Bilingue grâce à son père britannique, un cadre dans le marketing, il poursuit ses études à Sciences Po Paris quand il lance sa chaîne YouTube. Raphaël Carlier (Carlito, de Mcfly et Carlito) est le fils du chroniqueur de télévision et de radio Guy Carlier, tandis que son comparse David Coscas (Mcfly) a pour père le maire de Clamart, M. Yves Coscas...

L'engouement des marques pour le marketing d'influence s'explique par son efficacité. Aux États-Unis, les entreprises ont constaté un rendement de 5,78 dollars pour chaque dollar investi dans le précédent (8). Mais encore faut-il trouver l'influenceur qui

sine en citant les marques des produits utilisés), d'unboxing (elle déballe un colis envoyé par un partenaire)... « Reçu aussi ce matin un joli lot de produits Gerblé sans sucres ajoutés, idéal pour débuter l'année plus sainement », s'enthousiasme ElenateStepourvous, forte de ses 30 000 abonnés.

Mais, au fait, pourquoi suivrait-on son conseil ? En comparaison des célébrités traditionnelles (sportifs, comédiens...), les créateurs de contenu semblent sincères. Chacun peut deviner que le judoka Teddy Riner aimerait peut-être moins les brioches Pitch sans le cachet que la marque lui verse. Mais qui soupçonnerait Elena, que l'on suit depuis des années, dont on connaît les trois enfants, et qui n'a pas hésité à émettre parfois des réserves sur certains produits ? Pour convaincre leurs abonnés, les petits comme les grands influenceurs doivent à tout prix paraître authentiques, spontanés, proches. Ils ne recommandent pas un produit parce qu'ils sont payés pour cela, mais parce qu'eux-mêmes l'utilisent, l'apprécient. Comme un conseil de copain.

L'authenticité, ça se travaille. Afin de bâtir cette aura, les influenceurs recourent peu ou prou à la même boîte à outils. Les guides pour réussir sur



ALEX GROSS. – « Shopaholics IV » (Les accros du shopping 4), 2024

correspond à l'image de la marque et qui dispose de la confiance de ses abonnés. Comment les éditions Nathan ont-elles ciblé le compte de « Chloé, maman de deux loulous » (2 700 abonnés sur Instagram) pour promouvoir leur livre *La Petite École de T'choupi* ? Et pourquoi les brasseries Kronenbourg ont-elles misé sur Laeti_Testeuse (14 000 abonnés) pour vanter la nouvelle bière 1664 rosée, en profitant au passage d'une faille de la loi Évin ?

Comme avec une série quand on s'attache aux personnages

Les entreprises effectuent tout d'abord un travail de veille, guettant sur les réseaux sociaux toute évocation favorable de leur marque (*lire l'encadré page 21*). Si un internaute s'y distingue, il ne tardera pas à recevoir des produits gratuits, qu'il s'empresse de présenter à ses abonnés. Les plus efficaces, les plus enthousiastes se verront proposer des partenariats en bonne et due forme. Une autre méthode consiste à faire appel à l'une des nombreuses agences de marketing d'influence, qui proposent des « outils d'identification », c'est-à-dire des bases de données répertoriant les influenceurs selon divers marqueurs identitaires (âge, sexe, nombre et localisation des abonnés, centres d'intérêt, taux d'engagement, marques avec lesquelles ils ont collaboré...).

Ainsi pullulent, sur les comptes d'internautes plus ou moins anonymes, les vidéos amateurs de haul (« butin » en anglais, une influenceuse montre les habits achetés lors de sa dernière séance de shopping), de lookbook (elle présente une série de tenues), de morning routine (elle vante les crèmes qu'elle utilise le matin), de batch cooking (elle cui-

les réseaux foisonnent sur Internet, dans les librairies ou sur les boutiques d'applications. Pour être efficace sur Instagram, mieux vaut poster « les lundis et mardis, le matin vers 8 ou 9 heures, la nuit vers 2 heures, et l'après-midi vers 17 heures », professe le *Manuel de l'influenceur* (9). Depuis 2022, ces techniques s'enseignent même dans la première école consacrée aux métiers du marketing d'influence, Follozz, qui propose des cursus de cinq ans, moyennant 7 500 euros l'année.

Quelles sont ces méthodes ? Il convient tout d'abord d'être convivial, de tutoyer ses abonnés. Il faut également exposer sa vie privée, son quotidien, afin de renforcer l'incarnation et l'attachement. Ou, plus précisément, des moments savamment choisis du quotidien, des « tranches de vie simulées » pour reprendre l'expression du sociologue Erving Goffman à propos des photographies publicitaires (10). Ainsi, les créateurs de contenu se mettent en scène à table, en pyjama, avec leurs enfants, leurs amis, en vacances... Ils fêtent Halloween, préparent la rentrée des classes. L'internaute doit les voir évoluer, comme avec une série quand on s'attache aux personnages. À cette fin, l'influenceur ne doit pas hésiter à exposer ses faiblesses, ses craintes, ses doutes, ses maladies. Il s'agit de paraître comme tout le monde, même quand on a un compte en banque bien garni et des millions d'abonnés. La méga-influenceuse mode et beauté Mayadorable peut ainsi pester contre les tâches ménagères en se photographiant en train d'étendre le linge (11). Lena Situations souligne combien « ça [lui] brise le cœur » de rendre des produits après un shooting, comme si elle ne pouvait pas se les offrir. Malgré des années de carrière, les influenceurs se doivent d'avoir conservé leur âme de débutant, dans un « amateurisme calibré » destiné à l'« élaboration

d'une authenticité artificielle » (12). « Omg [Oh my God, « Oh mon Dieu »] je présente un live shopping yoga/pilates sur Zalando & je stresse, c'est la première fois ! », écrit donc Ineslou sur Instagram.

Pour entretenir la proximité avec ses abonnés, pour leur donner envie de revenir, l'influenceur les met à contribution, en leur demandant leur avis, leurs préférences... Les abonnés de Juju Fitcats, la compagnie de Tibo InShape, elle-même méga-influenceuse fitness, ont ainsi pu se prononcer sur chacun des préparatifs de leur mariage. « La « communauté », le public de spectateurs réguliers et attachés au vidéaste, demande un travail continu », observent Samuel Coavoux et Noémie Roques au sujet des influenceurs jeux vidéo (13). Ces derniers se souviennent des noms de leurs spectateurs assidus, ils discutent avec eux lors de vidéos « pré-live », ils prennent en compte leurs commentaires, s'adaptent à leurs préférences, répondent à leurs interpellations... C'est la condition pour entretenir le « régime de proximité » nécessaire à l'engagement de leur communauté, et donc à l'accomplissement de leur métier.

Ou plutôt de leur passion. Car les influenceurs ne cessent de le répéter : ils adorent ce qu'ils font. Avant même d'être des créateurs de contenu, ils sont des passionnés de bricolage, de jardinage, d'informatique, de sport. Ainsi, comme le rapporte *Elle* (18 juin 2021), Lena Situations a ouvert sa chaîne « d'abord pour assouvir sa passion de la mode et de la photo ». Et Squeezie, par amour des jeux vidéo. Quant à HugoDécrypte, il était férus d'actualités et de politique depuis son plus jeune âge. Et le succès ne les a pas changés. « I <3 making videos » (« J'adore faire des vidéos »), indique toujours Lena Situations en tête de son profil Instagram. Selon une technique également utilisée par bien d'autres sur les réseaux, l'influenceuse prend régulièrement soin de mettre en scène ses journées à rallonge, ses réveils aux aurores, ses déjeuners sur le pouce, ses coups de fatigue, pour mieux montrer son dévouement. « C'était assez intense ces deux derniers mois, mais j'adore. Vous me connaissez c'est du taf mais c'est du kif. La journée, je bosse, mais la nuit je monte mes vidéos et ça avance franchement bien, je suis contente ! », écrit-elle sur Instagram.

Coucou tout le monde, vous allez bien ?

Enfin, pour être efficace, l'influenceur doit estomper la nature commerciale de ses publications. Les produits sont ainsi présentés « en situation », comme s'ils répondraient à un besoin véritable. « Les influenceurs offrent des scénarios de consommation ancrés dans le scénario de leur vie quotidienne (réveil, lever, morning routine, travail, repas, coucher...). Ils intègrent les marques et les produits dans le calendrier de leur existence », observe la chercheuse Stéphanie Marty, qui évoque un « storyliving » où les créateurs de contenu présentent « des expériences concrètes, des histoires vécues sur les marques » (14). Ainsi, si Mickaël Bimboes de la chaîne Passion Rénovation (384 000 abonnés sur YouTube) promeut le « TradeUp » de la marque Stanley, c'est parce que cet outil permettant de porter des lourdes charges va lui simplifier la vie. « On va maintenant pouvoir faire ça en souplesse, en douceur, sans se faire mal au dos. C'est vraiment pratique, c'est efficace et c'est une belle innovation », se réjouit-il tout en soulevant une porte. JohanPapz (1,5 million d'abonnés sur YouTube, et 800 000 sur Instagram) se montre assoufflé après une séance de sport pour vanter les mérites des gourdes Air Up. « C'est une gourde

(3) Marketing d'influence : l'étude Reech 2025, www.reech.com

(4) « Les influenceurs et les marques en 2019 », www.reech.com

(5) Citée par Fleur Bouron, « 85 % des influenceurs gagnent moins que le SMIC, pourquoi ? », *Les Échos*, Paris, 13 novembre 2024.

(6) Calcul effectué par les agences Footprint et 1000heads (*Les Échos*, 9 mars 2023).

(7) Clémence Floc'h et Émilie Le Guiniec, *Influenceurs : un quotidien sous algorithme*, Robert Laffont, Paris, 2024.

(8) « 20 surprising influencer marketing statistics », 16 avril 2025, https://digitalmarketinginstitute.com

(9) Édouard Fillias et François-Charles Rohard, *Manuel de l'influenceur*, Ellipses, Paris, 2021.

(10) Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Minuit, Paris, 1973.

(11) Citée par Yasmine Filali Ansari, qui, dans son mémoire de master 2 (« L'énonciation des influenceurs : entre image de soi et image de marque », Celsa, Sorbonne Université, 2022), donne beaucoup d'exemples sur les techniques de communication des influenceuses mode et beauté.

(12) Crystal Abidin, « #Family goals : family influencers, calibrated amateurism, and justifying young digital labor », *Social Media + Society*, vol. 3, n° 2, Thousand Oaks, printemps 2017.

(13) Samuel Coavoux et Noémie Roques, « Une profession d'intermédiaires du jeu vidéo sur Twitch et YouTube », *Réseaux : communication, technologie, société*, vol. 224, n° 6, Paris, 2020.

(14) Stéphanie Marty, « «Swipe up» et «codes promo» : quand les influenceurs donnent vie à un storyliving dédié aux marques », *Communication & management*, vol. 18, n° 1, Paris, 2021.

« JE NE VENDS PAS UN PRODUIT MAIS MA PERSONNALITÉ »

Tous influenceurs !

(Suite de la première page.)

Mais les entreprises préfèrent désormais s'associer à des influenceurs moins sulfureux que les vedettes du petit écran, dont l'image est sérieusement ternie depuis la polémique lancée par le « rapport Booba » en 2022. Le musicien lançait alors une croisade contre ceux qu'il appelait les « influenceurs », en multipliant les révélations sur leurs abus et arnaques : vente de produits de mauvaise qualité, disponibles à un moindre coût sur des sites de vente en ligne chinois ; promotion de contrefaçons, de denrées alimentaires douteuses, de cosmétiques non conformes ou dangereux ; dissimulation du caractère publicitaire de certains messages... De cette affaire découlera la loi du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux. Elle les oblige à mentionner clairement tout partenariat rémunéré, tout cadeau reçu, à indiquer les images retouchées ; elle interdit de promouvoir certains produits, la chirurgie esthétique, les jeux d'argent, les services financiers risqués... « Franchement, Booba nous a tué le business », conclut Julia Paredes.

La nouvelle loi définit officiellement cette activité. Est influenceur « toute personne physique ou morale qui mobilise sa notoriété pour communiquer par voie électronique des contenus visant à faire la promotion directement ou indirectement de biens, de services ou d'une cause quelconque, en contrepartie d'un bénéfice économique ou d'un avantage en nature ». La France en abriterait quelque 150 000 – dont 75 % de femmes (3) –, que les spécialistes du marketing décomposent en strates : les méga-influenceurs, dont les comptes dépassent le million d'abonnés (« followers ») ; les macro (entre 100 000 et 1 million) ; les micro (entre 10 000 et 100 000) et les nano (moins de 10 000). Selon la taille du compte, les entreprises adaptent leur stratégie. Pour les clients, l'équation est assez simple. Les petits influenceurs, avec leur communauté modeste mais fidèle, affichent un meilleur « taux d'engagement » : leurs publications génèrent proportionnellement plus d'interactions – plus de « likes », de commentaires, de partages, de clics... Les grands, eux, présentent un meilleur « taux d'impression » : leurs posts sont davantage vus. Si une marque veut gagner en notoriété, faire connaître un nouveau produit, elle se tournera donc vers ces derniers. Mais, pour générer des ventes, les petits créateurs de contenu sont largement efficaces et offrent le meilleur retour sur investissement.

L'écrasante majorité ne touche pas le salaire minimum

D'autant que la mise pour entrer dans ce jeu est souvent dérisoire. Selon une étude menée en 2019 auprès de 1 361 influenceurs de toutes tailles, 63 % des partenariats sur les réseaux sociaux n'étaient alors pas rémunérés, si ce n'est en produits gratuits, sorties, voyages et autres cadeaux (4). Souvent, les petits influenceurs doivent se contenter d'une commission sur les ventes qu'ils gèrent. La marque leur envoie gracieusement des produits. Ils les déballent, les testent, les commentent devant leur caméra, avant de proposer à leurs abonnés un code ou un lien promotionnel. Pour chaque achat effectué, ils perçoivent une commission (généralement autour de 10 %). Ainsi, l'annonceur peut mesurer précisément la rentabilité de l'opération, comparer les influenceurs entre eux. Quant aux collaborations lucratives, elles affichent, pour 87 % d'entre elles, un tarif inférieur à 500 euros. D'après une autre étude, seuls 15 % des créateurs de contenu estiment avoir tiré plus de 20 000 euros brut de leur activité sur Internet durant l'année 2024 (5). L'écrasante majorité ne touche donc pas le salaire minimum.

Ainsi se répartissent les paillettes et l'influence. Pendant qu'un océan d'anonymes se contentent de miettes, les vedettes comme Lena Mahfouf (Lena Situations, spécialisée dans le secteur mode et beauté) ou Thibaud Delapart (Tibo InShape, sport et diététique) facturent plusieurs dizaines de milliers d'euros quelques posts promotionnels. Ils disposent d'assistants, d'agents. Ils lancent leurs propres marques, publient des best-sellers – 400 000 exemplaires vendus pour le livre de Lena Situations *Toujours plus, + = +* (Robert Laffont, 2020), un guide de développement personnel pour adolescentes et jeunes adultes. Mais les places au sommet restent rares. En France, seuls 0,23 % des créateurs de contenu sur Instagram peuvent se prétendre méga-influenceur. Et la planète ne s'en porte que mieux : un influenceur aux 3 millions d'abonnés sur YouTube, Instagram et TikTok générerait 1 072 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, soit l'équivalent de 481 allers-retours entre Paris et New York (6).

Le métier continue pourtant de faire rêver. On ne compte plus dans la presse les récits d'influen-

ceurs qui, partis de rien, sont arrivés au sommet. « Les plates-formes sont l'espace de la mécénat. Plus de plafond de verre, de notion de classe sociale, de niveau de vie ou d'éducation. (...) Pour être vu sur les réseaux sociaux, le seul critère est le talent », s'enthousiasme la journaliste Clémence Floc'h et la communicante Émilie Le Guiniec (7). Si les success stories existent, quelques atouts à la naissance ne sont pas de trop. Fille d'un dessinateur de bandes dessinées et d'une styliste, Lena Mahfouf a baigné dans l'art et la culture. Hugo Travers (HugoDécrypte) a grandi au sein d'un milieu aisné à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). Bilingue grâce à son père britannique, un cadre dans le marketing, il poursuit ses études à Sciences Po Paris quand il lance sa chaîne YouTube. Raphaël Carlier (Carlito, de Mcfly et Carlito) est le fils du chroniqueur de télévision et de radio Guy Carlier, tandis que son comparse David Coscas (Mcfly) a pour père le maire de Clamart, M. Yves Coscas...

L'engouement des marques pour le marketing d'influence s'explique par son efficacité. Aux États-Unis, les entreprises ont constaté un rendement de 5,78 dollars pour chaque dollar investi dans le précédent (8). Mais encore faut-il trouver l'influenceur qui

sine en citant les marques des produits utilisés), d'unboxing (elle déballe un colis envoyé par un partenaire)... « Reçu aussi ce matin un joli lot de produits Gerblé sans sucres ajoutés, idéal pour débuter l'année plus sainement », s'enthousiasme ElenateStepourvous, forte de ses 30 000 abonnés.

Mais, au fait, pourquoi suivrait-on son conseil ? En comparaison des célébrités traditionnelles (sportifs, comédiens...), les créateurs de contenu semblent sincères. Chacun peut deviner que le judoka Teddy Riner aimerait peut-être moins les brioches Pitch sans le cachet que la marque lui verse. Mais qui soupçonnerait Elena, que l'on suit depuis des années, dont on connaît les trois enfants, et qui n'a pas hésité à émettre parfois des réserves sur certains produits ? Pour convaincre leurs abonnés, les petits comme les grands influenceurs doivent à tout prix paraître authentiques, spontanés, proches. Ils ne recommandent pas un produit parce qu'ils sont payés pour cela, mais parce qu'eux-mêmes l'utilisent, l'apprécient. Comme un conseil de copain.

L'authenticité, ça se travaille. Afin de bâtir cette aura, les influenceurs recourent peu ou prou à la même boîte à outils. Les guides pour réussir sur



ALEX GROSS. – « Shopaholics IV » (Les accros du shopping 4), 2024

correspond à l'image de la marque et qui dispose de la confiance de ses abonnés. Comment les éditions Nathan ont-elles ciblé le compte de « Chloé, maman de deux loulous » (2 700 abonnés sur Instagram) pour promouvoir leur livre *La Petite École de T'choupi* ? Et pourquoi les brasseries Kronenbourg ont-elles misé sur Laeti_Testeuse (14 000 abonnés) pour vanter la nouvelle bière 1664 rosée, en profitant au passage d'une faille de la loi Évin ?

Comme avec une série quand on s'attache aux personnages

Les entreprises effectuent tout d'abord un travail de veille, guettant sur les réseaux sociaux toute évocation favorable de leur marque (*lire l'encadré page 21*). Si un internaute s'y distingue, il ne tardera pas à recevoir des produits gratuits, qu'il s'empresse de présenter à ses abonnés. Les plus efficaces, les plus enthousiastes se verront proposer des partenariats en bonne et due forme. Une autre méthode consiste à faire appel à l'une des nombreuses agences de marketing d'influence, qui proposent des « outils d'identification », c'est-à-dire des bases de données répertoriant les influenceurs selon divers marqueurs identitaires (âge, sexe, nombre et localisation des abonnés, centres d'intérêt, taux d'engagement, marques avec lesquelles ils ont collaboré...).

Ainsi pullulent, sur les comptes d'internautes plus ou moins anonymes, les vidéos amateurs de haul (« butin » en anglais, une influenceuse montre les habits achetés lors de sa dernière séance de shopping), de lookbook (elle présente une série de tenues), de morning routine (elle vante les crèmes qu'elle utilise le matin), de batch cooking (elle cui-

les réseaux foisonnent sur Internet, dans les librairies ou sur les boutiques d'applications. Pour être efficace sur Instagram, mieux vaut poster « les lundis et mardis, le matin vers 8 ou 9 heures, la nuit vers 2 heures, et l'après-midi vers 17 heures », professe le *Manuel de l'influenceur* (9). Depuis 2022, ces techniques s'enseignent même dans la première école consacrée aux métiers du marketing d'influence, Follozz, qui propose des cursus de cinq ans, moyennant 7 500 euros l'année.

Quelles sont ces méthodes ? Il convient tout d'abord d'être convivial, de tutoyer ses abonnés. Il faut également exposer sa vie privée, son quotidien, afin de renforcer l'incarnation et l'attachement. Ou, plus précisément, des moments savamment choisis du quotidien, des « tranches de vie simulées » pour reprendre l'expression du sociologue Erving Goffman à propos des photographies publicitaires (10). Ainsi, les créateurs de contenu se mettent en scène à table, en pyjama, avec leurs enfants, leurs amis, en vacances... Ils fêtent Halloween, préparent la rentrée des classes. L'internaute doit les voir évoluer, comme avec une série quand on s'attache aux personnages. À cette fin, l'influenceur ne doit pas hésiter à exposer ses faiblesses, ses craintes, ses doutes, ses maladies. Il s'agit de paraître comme tout le monde, même quand on a un compte en banque bien garni et des millions d'abonnés. La méga-influenceuse mode et beauté Mayadorable peut ainsi pester contre les tâches ménagères en se photographiant en train d'étendre le linge (11). Lena Situations souligne combien « ça [lui] brise le cœur » de rendre des produits après un shooting, comme si elle ne pouvait pas se les offrir. Malgré des années de carrière, les influenceurs se doivent d'avoir conservé leur âme de débutant, dans un « amateurisme calibré » destiné à l'« élaboration

d'une authenticité artificielle » (12). « Omg [Oh my God, « Oh mon Dieu »] je présente un live shopping yoga/pilates sur Zalando & je stresse, c'est la première fois ! », écrit donc Ineslou sur Instagram.

Pour entretenir la proximité avec ses abonnés, pour leur donner envie de revenir, l'influenceur les met à contribution, en leur demandant leur avis, leurs préférences... Les abonnés de Juju Fitcats, la compagnie de Tibo InShape, elle-même méga-influenceuse fitness, ont ainsi pu se prononcer sur chacun des préparatifs de leur mariage. « La « communauté », le public de spectateurs réguliers et attachés au vidéaste, demande un travail continu », observent Samuel Coavoux et Noémie Roques au sujet des influenceurs jeux vidéo (13). Ces derniers se souviennent des noms de leurs spectateurs assidus, ils discutent avec eux lors de vidéos « pré-live », ils prennent en compte leurs commentaires, s'adaptent à leurs préférences, répondent à leurs interpellations... C'est la condition pour entretenir le « régime de proximité » nécessaire à l'engagement de leur communauté, et donc à l'accomplissement de leur métier.

Ou plutôt de leur passion. Car les influenceurs ne cessent de le répéter : ils adorent ce qu'ils font. Avant même d'être des créateurs de contenu, ils sont des passionnés de bricolage, de jardinage, d'informatique, de sport. Ainsi, comme le rapporte *Elle* (18 juin 2021), Lena Situations a ouvert sa chaîne « d'abord pour assouvir sa passion de la mode et de la photo ». Et Squeezie, par amour des jeux vidéo. Quant à HugoDécrypte, il était férus d'actualités et de politique depuis son plus jeune âge. Et le succès ne les a pas changés. « I <3 making videos » (« J'adore faire des vidéos »), indique toujours Lena Situations en tête de son profil Instagram. Selon une technique également utilisée par bien d'autres sur les réseaux, l'influenceuse prend régulièrement soin de mettre en scène ses journées à rallonge, ses réveils aux aurores, ses déjeuners sur le pouce, ses coups de fatigue, pour mieux montrer son dévouement. « C'était assez intense ces deux derniers mois, mais j'adore. Vous me connaissez c'est du taf mais c'est du kif. La journée, je bosse, mais la nuit je monte mes vidéos et ça avance franchement bien, je suis contente ! », écrit-elle sur Instagram.

Coucou tout le monde, vous allez bien ?

Enfin, pour être efficace, l'influenceur doit estomper la nature commerciale de ses publications. Les produits sont ainsi présentés « en situation », comme s'ils répondraient à un besoin véritable. « Les influenceurs offrent des scénarios de consommation ancrés dans le scénario de leur vie quotidienne (réveil, lever, morning routine, travail, repas, coucher...). Ils intègrent les marques et les produits dans le calendrier de leur existence », observe la chercheuse Stéphanie Marty, qui évoque un « storyliving » où les créateurs de contenu présentent « des expériences concrètes, des histoires vécues sur les marques » (14). Ainsi, si Mickaël Bimboes de la chaîne Passion Rénovation (384 000 abonnés sur YouTube) promeut le « TradeUp » de la marque Stanley, c'est parce que cet outil permettant de porter des lourdes charges va lui simplifier la vie. « On va maintenant pouvoir faire ça en souplesse, en douceur, sans se faire mal au dos. C'est vraiment pratique, c'est efficace et c'est une belle innovation », se réjouit-il tout en soulevant une porte. JohanPapz (1,5 million d'abonnés sur YouTube, et 800 000 sur Instagram) se montre assoufflé après une séance de sport pour vanter les mérites des gourdes Air Up. « C'est une gourde

(3) Marketing d'influence : l'étude Reech 2025, www.reech.com

(4) « Les influenceurs et les marques en 2019 », www.reech.com

(5) Citée par Fleur Bouron, « 85 % des influenceurs gagnent moins que le SMIC, pourquoi ? », *Les Échos*, Paris, 13 novembre 2024.

(6) Calcul effectué par les agences Footprint et 1000heads (*Les Échos*, 9 mars 2023).

(7) Clémence Floc'h et Émilie Le Guiniec, *Influenceurs : un quotidien sous algorithme*, Robert Laffont, Paris, 2024.

(8) « 20 surprising influencer marketing statistics », 16 avril 2025, https://digitalmarketinginstitute.com

(9) Édouard Fillias et François-Charles Rohard, *Manuel de l'influenceur*, Ellipses, Paris, 2021.

(10) Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Minuit, Paris, 1973.

(11) Citée par Yasmine Filali Ansari, qui, dans son mémoire de master 2 (« L'énonciation des influenceurs : entre image de soi et image de marque », Celsa, Sorbonne Université, 2022), donne beaucoup d'exemples sur les techniques de communication des influenceuses mode et beauté.

(12) Crystal Abidin, « #Family goals : family influencers, calibrated amateurism, and justifying young digital labor », *Social Media + Society*, vol. 3, n° 2, Thousand Oaks, printemps 2017.

(13) Samuel Coavoux et Noémie Roques, « Une profession d'intermédiaires du jeu vidéo sur Twitch et YouTube », *Réseaux : communication, technologie, société*, vol. 224, n° 6, Paris, 2020.

(14) Stéphanie Marty, « «Swipe up» et «codes promo» : quand les influenceurs donnent vie à un storyliving dédié aux marques », *Communication & management*, vol. 18, n° 1, Paris, 2021.

ENQUÊTE SUR UNE FILIÈRE DE RELÉGATION

« Lycée pro », la dèche et le mépris

L'enseignement secondaire professionnel ambitionne d'aider les élèves à « trouver leur place » sur le marché du travail. S'agit-il vraiment de leur faciliter l'accès à l'emploi, ou bien de leur faire accepter un statut de dominé ?

PAR MAËLLE MARIETTE *

LES « bacs pro » de demain sont les bâtisseurs de la France d'aujourd'hui, de 2030 ou de 2050», s'emballait M. Emmanuel Macron à Saintes, le 3 mai 2023. Un an auparavant, le président de la République avait placé l'enseignement professionnel non plus seulement sous la tutelle de l'éducation nationale mais aussi sous celle du ministère du travail. Il faudrait, estimait M. Macron, « continuer de créer plus de liens entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise ». L'idée n'est pas tout à fait neuve. Déploier une pédagogie indifférente aux « valeurs de l'entreprise », imputer à l'école tout ou partie du chômage : l'antienne s'est entendue au moins depuis 1985 et la création du baccalauréat professionnel.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'État entendait plutôt intégrer la formation professionnelle à la sphère scolaire ; on entendait « former l'homme, le travailleur et le citoyen ». Mais, quarante ans plus tard, c'en est fini de l'ambition humaniste. Il revient à l'entreprise de mettre en adéquation formation et emploi. Avec la désindustrialisation, d'une part, régressent la culture ouvrière dans l'enseignement professionnel et la proportion d'anciens ouvriers parmi ses professeurs : dès lors, observe la sociologue Lucie Tanguy, cet enseignement ne prépare plus les futurs salariés à faire valoir leurs droits en entreprise(1).

« On ne forme plus des professionnels, on forme des exécutants »

Avec la tertiarisation de l'économie, d'autre part, s'impose l'idée de transmettre aux lycéens professionnels non pas tant un métier ou un savoir-faire qu'un « savoir-être » – vis-à-vis des clients, des collègues et de la hiérarchie. Le principe s'étend ensuite à toutes les formations professionnelles. Si elles s'ajustent aux besoins immédiats des entreprises, il suffira aux élèves de savoir bien se tenir. Plus besoin qu'ils aient acquis des compétences généraires, mobilisables d'une entreprise à une autre. Les employeurs se chargeront de leur inculquer, sur le lieu de travail, des tâches ultraspécialisées.

« On ne forme plus des professionnels, on forme des exécutants », déplore ainsi M. Christophe M. (2), professeur d'usinage et outillage au lycée Guyemer d'Oloron-Sainte-Marie. Dans ce petit bassin industriel, au cœur du Béarn, plus du quart des

* Journaliste.

Essor de l'apprentissage

ENSEIGNEMENT professionnel scolarise un quart des lycéens – soit 633 000 élèves, contre 1 619 000 dans les filières générales et technologiques. Le nombre de ses lycées publics est passé de 819 en 2018 à 768 en 2023. Au cours de la même période, cet enseignement dans son ensemble perdait plus de 100 000 élèves. En cause ? La concurrence des centres de formation des apprentis (CFA) en partie gérés par des syndicats patronaux ou des chambres de commerce. Du fait de la réforme de ce dispositif au début du premier quinquennat de M. Emmanuel Macron, et de l'importance des incitations publiques à y recourir, les effectifs de l'apprentissage tendent à exploser, d'un peu plus de 320 000 en 2018 à plus d'un million en janvier 2025(1).

Quand les apprentis passent l'essentiel de leur temps au sein des entreprises qui les emploient, et dont ils sont les salariés, les lycéens préparent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en deux ans ou un « bac pro » en trois ans parmi plus d'une centaine de spécialités industrielles ou relevant des services. Néanmoins, un certain nombre de ces filières subissent la mise en adéquation de la carte des formations aux besoins immédiats de main-d'œuvre des entreprises locales, encouragée par les gouvernements de M. Macron. Avec à la clé une restriction des possibilités d'orientation pour les élèves, et pour les enseignants la nécessité de changer de qualification.

M. M.

(1) Sylvie Lecherbonnier, « Concurrencé par l'apprentissage, le lycée professionnel doit sortir de la relégation », *Le Monde*, 5 avril 2022 ; « Revue des dépenses publiques d'apprentissage et de formation professionnelle », inspection générale des finances, Paris, mars 2024 ; « Nombre d'établissements scolaires du second degré – Enseignement public – Lycées professionnels – France », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 3 octobre 2024, www.insee.fr ; « Contrats d'apprentissage », ministère du travail et de l'emploi, 30 avril 2025, https://poem.travail-emploi.gouv.fr



YANNICK LABROUSSE. – Portrait extrait du livre « Au lycée » réalisé par le collectif TempsMachine, 2007-2008

dix mille habitants travaillent aux usines Lindt et Safran ainsi que chez les nombreux sous-traitants de l'équipementier aéronautique. Lui-même ancien élève de ce lycée puis fraiseur-ajusteur dans une usine de la région, il constate que « les élèves ont de moins en moins de cours en atelier : à l'époque on y passait une quinzaine d'heures par semaine, maintenant c'est seulement six. Or c'est là qu'on acquiert les connaissances nécessaires pour être un bon professionnel. C'est comme si on vous demandait de former un chirurgien sans qu'il apprenne à opérer ». Et les stages en entreprise qui, eux, se multiplient ? « En atelier, les élèves acquièrent des compétences qui leur permettent d'évoluer dans leur carrière. En stage, non : au mieux, ils y effectuent une partie de ce qu'ils ont appris en atelier. »

Moins d'atelier, mais aussi moins d'enseignement général. Élu de la Confédération générale du travail (CGT) et professeur de lettres et d'histoire-géographie au lycée Louis-de-Foix de Bayonne, à quelques dizaines de kilomètres d'Oloron, M. Jérôme C. nous explique : « Le nombre d'heures d'enseignement d'histoire-géographie a été réduit d'à peu près un tiers. On n'a plus que deux heures par semaine en "bac pro". Et passer l'examen ne consiste plus qu'à apprendre par cœur certains points factuels. Comme si finalement ces élèves-là n'avaient pas besoin de développer un esprit critique. » Il complète : « En français c'est pareil. Maintenant, on nous demande de faire du français utilitaire. »

Mme Corinne Glaymann, enseignante en lycée professionnel pendant vingt-cinq ans, se désole de cette évolution, accentuée par la réforme de 2018 depuis laquelle 40 % du temps d'enseignement professionnel se déroule en entreprise : « C'est négliger le droit à l'éducation. Les élèves de troisième sont encore des individus en construction. » Avec la fin du redoublement, l'entrée au lycée professionnel se fait de plus en plus jeune – dans 70 % des cas à moins de 15 ans(3) – pour des enfants souvent issus de familles ouvrières, immigrées, monoparentales(4). Il en va des mathématiques comme du français ou de l'histoire-géographie, avec une conséquence supplémentaire que souligne M. Christophe M. : la diminution directe de la compétence professionnelle des élèves. « Ne plus savoir convertir des unités, calculer un périmètre, un rayon, ça peut engendrer des accidents, en usinage comme en chaudronnerie ou en menuiserie, par exemple. »

Mais « la citoyenneté, ce n'est pas seulement les disciplines fondamentales, c'est aussi trouver un travail », soutenait en 2023 M. Pap Ndiaye, alors ministre de l'éducation nationale(5). À cette fin, il y a les heures de « soutien au parcours », les « projets pluridisciplinaires à caractère professionnel »... « Par exemple, on aide les élèves à faire des CV, des lettres de motivation, à se préparer à des entretiens... », explique M. Christophe M. Au lycée Guyemer, un petit groupe d'élèves, affalés devant un ordinateur, nous explique leur « projet pluridisciplinaire » : installer un home cinéma et une caméra de surveillance dans le foyer de l'internat. Leur projet avance peu, faute de disposer du matériel nécessaire. Mais, rapporte M. Éric T., professeur d'électronique qui encadre ces élèves, « ce qui compte, c'est la démarche », car « les élèves seront surtout notés sur la présentation orale, l'attitude, le fait de parler correctement ».

Le proviseur au lycée Guyemer, qui forme aux métiers de l'industrie, M. Yann Pardies, insiste sur ce point : « L'une des premières questions que je

pose aux chefs d'entreprise que je rencontre, c'est : "Qu'est-ce que vous attendez de nos jeunes pour les embaucher ?" Et la réponse est tout le temps la même : "Un savoir-être, parce que les compétences peuvent s'acquérir dans l'entreprise." Cela veut dire : quelqu'un sur qui on peut compter, qui est curieux, qui est à l'heure, qui est motivé. Et donc, nous, on travaille de la seconde jusqu'à la terminale à préparer les élèves à ces postures, ces attitudes professionnelles. »

« La concurrence au niveau des stages tend à reproduire les inégalités »

Les sept cents élèves du lycée hôtelier de Biarritz, sur la côte basque, doivent ainsi porter un costume ou un tailleur noir, une chemise blanche repassée et des chaussures cirées afin d'« intégrer au quotidien les codes » de leur futur métier, nous explique Mme Laurence Ceresuela, la proviseure. Ces élèves ne trouvent rien à y redire : « Ça fait partie du savoir-être », nous expliquent-ils. « On doit être ponctuels, souriants, disciplinés. Et puis, en restauration par exemple, il y a une hiérarchie très forte. Donc il faut savoir rester à sa place ! », développe Romain V., élève de « bac pro » cuisine(6). « C'est important pour satisfaire le client », abonde Émilie F., en hôtellerie. « Les pros nous répètent sans cesse que le client est roi. » « L'attitude, c'est le plus important pour nous, confirme le tuteur de stage d'une élève de première en maintenance au lycée Guyemer. On ne veut pas forcément que le jeune soit très bon. De toute façon, on leur demande des choses assez répétitives et pas très compliquées. »

En pratique, « beaucoup d'élèves reviennent démotivés de leurs stages, avec la sensation de n'avoir rien appris », rapporte M. Patrick J., qui enseigne l'usinage au lycée Guyemer. Selon lui, cette sensation – qui souvent redouble la frustration d'orientations subies – tient, dans cette filière, à la « fabrication assistée par ordinateur », qui permet d'usiner des pièces grâce à un programme de pilotage d'une machine-outil à commande numérique. « Il y a des entreprises qui veulent juste des gens qui appuient sur un bouton. » Selon son collègue Christophe M., nombre d'élèves « reviennent aussi de stage sans avoir rien fait parce qu'il y a beaucoup de machines que les jeunes ne sont pas autorisés à manipuler tant qu'ils ne sont pas majeurs ».

L'enjeu consiste donc à trouver des entreprises du secteur susceptibles d'offrir aux élèves des stages véritablement formateurs. Mais « ça met les pros dans un rôle un peu délicat », déplore Mme Glaymann, car si les élèves sont témoins de choses problématiques durant leur stage dans telle ou telle entreprise, les enseignants peuvent être enclins à ne rien dire, pour ne pas mettre fin à un partenariat.

Certes, « un certain nombre de jeunes trouvent leur stage via les contacts de leurs parents », constate le proviseur du lycée Guyemer. Au lycée professionnel du 4-Septembre-1870, situé également à Oloron, qui forme aux métiers du commerce et des services, « beaucoup d'élèves se retrouvent, faute de mieux, à faire du nettoyage et de la mise en rayon à DistriCenter ou à Carrefour pendant un mois », rapporte Mme Stéphanie W., qui y enseigne les lettres et l'anglais. « Le problème, résume la sociologue Prisca Kergoat, tient à ce que souvent les plus fragilisés ne trouvent que des entreprises éloignées de chez eux, peu reliées à leur formation, et qu'ils y effectuent des tâches périphériques. (...) La concurrence au niveau des stages contribue à la reproduction des inégalités. Ceux qui sont le mieux dotés en termes de capitaux, de codes sociaux, culturels, de réseaux de connaissances auront plus de facilité à en trouver. » Et cela pourrait ne pas s'arranger du fait de la concurrence des élèves de seconde générale et technologique, à qui une récente réforme impose d'effectuer un stage...

Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, où le « savoir-être », particulièrement valorisé, consiste largement à s'approprier les manières des classes sociales intermédiaires et supérieures, le stage peut également dévoiler une réalité sociale déplaisante. Élève en première « bac pro » service, Lola I. nous raconte : « Lors de mon dernier stage, j'étais supervisée par une étudiante en droit qui débutait, et elle était déjà cheffe de rang alors qu'elle ne savait rien faire. »

Depuis la rentrée 2023, les employeurs ont encore gagné en influence avec la création dans chaque lycée professionnel d'un bureau des entreprises (BDE) destiné, selon le ministère, « à l'amélioration de l'insertion professionnelle et à l'adaptation des formations aux besoins en compétences du territoire », notamment via des partenariats(7). Comme le résume Mme Françoise Peyre Masson, responsable du BDE des lycées Guyemer et du 4-Septembre-1870, « on s'adapte au cahier des charges des entreprises ». Le Rotary Club a ainsi récemment organisé au lycée Louis-de-Foix de Bayonne un « carrefour des métiers » auquel participaient « soixante professionnels en activité ».

La mise en place cette année du « parcours différencié » ne va pas contribuer à renforcer le poids de l'école au sein de l'enseignement professionnel : en terminale, ses élèves doivent décider de consacrer leurs six dernières semaines de l'année à effectuer un stage ou à se préparer à accéder à l'enseignement supérieur. Mais la seconde option se révèle risquée : intégrant le plus souvent une classe de brevet de technicien supérieur (BTS), les étudiants titulaires d'un « bac pro » en trouvent d'autres issus des filières générale et technologique, mieux armés pour la poursuite d'études, a fortiori depuis la diminution des heures d'enseignement général au lycée professionnel. Du reste, anticipe M. Jérôme C., « qu'ils décident ou non d'aller en BTS l'année prochaine, les terminales en "bac pro" iront en stage durant ces six semaines pour gagner de l'argent et commencer leur job d'été ». Les élèves de lycée professionnel touchent à présent, et à la seule charge de l'État et des fonds européens, une « gratification » qui s'élève jusqu'à 100 euros par semaine de stage.

Ainsi, dénonce M. Axel Benoit, secrétaire général du Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel (SNUEP-FSU), « tandis qu'on a des ministres qui retirent leurs enfants de l'école publique pour les mettre dans le privé afin qu'ils aient plus de cours, on retire dans le même temps aux élèves des milieux les plus populaires du temps d'école ». Depuis 2018, plus de cinq cents heures d'enseignement ont été perdues en lycée professionnel, « soit l'équivalent d'une demi-année de cours(8) ». Or, rappelle Prisca Kergoat, sans « socle d'enseignement général », il est difficile de « rebondir » en cas de perte d'emploi, et encore plus de « s'élever dans la hiérarchie professionnelle ».

(1) Cf. Lucie Tanguy, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tourment politique des années 1980-2000 en France*, La Dispute, Paris, 2016.

(2) Les noms des professeurs en activité ont été anonymisés à leur demande pour, nous ont-ils expliqué, leur « éviter d'avoir des ennuis avec le recteur et l'éducation nationale ».

(3) Prisca Kergoat, *De l'indocilité des jeunesse populaires. Apprenti·e·s et élèves de lycée professionnel*, La Dispute, 2022.

(4) Lire Jean-Michel Dumay, « Les lycées professionnels, parent pauvre de l'éducation », *Le Monde diplomatique*, mars 2018.

(5) Yvanne Trippenbach, « À travers les lycées professionnels, Emmanuel Macron tente de parler à la France des villes moyennes », *Le Monde*, 5 mai 2023.

(6) Lire Alexia Eychenne, « Cauchemars en cuisine », *Le Monde diplomatique*, septembre 2024.

(7) « Un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel », ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, https://eduscol.education.fr

(8) « Lycée pro : premier bilan après la réforme », *VousNousIls*, Champs-sur-Marne, 1^{er} février 2024.

EN FRANCE AUSSI, « NEUTRALISER LES EXTRÊMES »

Le parti des médias déjà en campagne

(Suite de la première page.)

En France, les notabilités médiatiques s'affairent pour éviter une semblable déconfiture lors de l'élection présidentielle prévue dans deux ans. «Sortir de la crise politique suppose de neutraliser les extrêmes», alerte l'éditorialiste politique du *Monde*, Françoise Freszoz (31 décembre 2024). Mais comment faire? En 1995, le Front national (FN) culminait à 15%; le Rassemblement national (RN) a doublé ce score depuis, et le nationalisme réactionnaire a le vent en poupe ailleurs dans le monde. Il y a trente ans, les principaux acteurs de l'information politique – *Le Monde*, TF1, France Télévisions, *Libération*, Le Nouvel Observateur, France Inter, etc. – concentraient une force de frappe redoutée dont la ligne rédactionnelle oscillait entre libéral-conservatisme et social-libéralisme; leur influence se cantonne désormais à la fraction métropolitaine des classes cultivées; enfin la concurrence des médias d'extrême droite les déstabilise.

Avec la montée en puissance du groupe Bolloré – CNews-Europe 1, *Le Journal du dimanche* –, l'implication médiatique croissante du catholique traditionaliste Pierre-Édouard Stérin, l'efficacité d'une galaxie d'influenceurs, de chaînes YouTube, sans oublier la complicité de titres tels que *Valeurs actuelles*, *Frontières*, *Le Figaro Magazine* et des pages «Opinions» du *Figaro* (d'où M. Éric Zemmour est issu), le paysage médiatique s'est recomposé autour de deux pôles. L'un culturellement libéral, l'autre ultraconservateur et proche de l'extrême droite, l'un et l'autre compatibles avec le programme économique des gouvernements nommés par M. Emmanuel Macron.

Dans ces conditions, l'équivalent contemporain du duel Delors-Balladur rêvé il y a trente ans – idéalement un affrontement entre MM. Raphaël Glucksmann et Édouard Philippe – apparaît hors de portée. La présence très probable du RN au second tour de l'élection présidentielle impose d'ajuster le scénario habituel(1). À la droite de la droite, «neutraliser les extrêmes» consistera donc plutôt à favoriser le ministre de l'intérieur

Bruno Retailleau ou M. Jordan Bardella, aux dépens de Mme Marine Le Pen, jugée moins malléable, trop «sociale», trop critique de l'Union européenne et trop indifférente à sa nouvelle religion séculière, le soutien militaire à l'Ukraine.

Massivement médiatisés sur les chaînes d'information en continu qu'animent et consomment les journalistes politiques, les sondages viennent conforter cette stratégie. Celui publié par *Le Figaro* le 12 mai dernier était titré «2027 : Le Pen décroche au profit de Bardella, Philippe favori dans le bloc central». Il fournit un moulé d'où sortiront à coup sûr cent copies conformes. Car le «décrochage» mis en avant ne concerne ni les intentions de vote, ni les souhaits qu'un(e) candidat(e) se présente, mais la réponse à la question : «Est-ce que vous pensez que la personnalité suivante pourra finalement être candidate?» Dans le cas de Mme Le Pen, la chute dépasse les vingt points entre février et mai (passant de 74% à 53%). Et pour cause : le 31 mars dernier, elle a été condamnée à une peine qui l'empêchera de se présenter sauf si son appel aboutit. «Quoi qu'il en soit», conclut brillamment le sondeur de l'IFOP, *Jordan Bardella pourrait apparaître au fil des mois comme le candidat naturel de son camp.* Or quoi de mieux pour favoriser une «apparition» que de précipiter une disparition – ou alimenter une rivalité?

Si l'on retrouve la même mystification sondagère à l'autre bord de l'échiquier politique, en général pour favoriser M. Glucksmann, chouchou des médias sur le créneau (déjà encadré) des candidats putatifs de la gauche non insoumise, la mise en accusation permanente de *La France insoumise* (LFI) et de M. Jean-Luc Mélenchon demeure le plat signature du menu journalistique français. Au point qu'on se demande combien de postes à temps plein la presse parisienne emploie pour s'acquitter d'un exercice d'autant plus étrange que ses préposés s'accordent pour juger improbable une victoire de LFI.

Copinage et union sacrée

DEUX semaines après la diffusion très commentée d'une émission du service public contre M. Mélenchon («Complément d'enquête», France 2, 24 avril 2025), un livre au propos identique a bénéficié d'une promotion hors du commun. Du 6 au 8 mai 2025, alors qu'éclate un conflit armé entre l'Inde et le Pakistan – deux puissances nucléaires – et que la famine ravage Gaza, *Libération*, France Inter, RTL, *Valeurs actuelles*, *Le Monde*, *Le Nouvel Obs*, BFM TV, *Marianne*, LCI, France Culture s'accordent sur une priorité éditoriale : informer que *La Meute. Enquête sur La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon* vient de paraître(2). Acrimed, l'observatoire français des médias, a dû s'y prendre à deux fois pour reconstruire ce tsunami de pluralisme(3). Dans un pays qu'on dit fracturé de toutes parts, l'union sacrée des médias contre un parti de gauche accomplit un miracle : le 6 mai, on peut lire sur le site du *Point*

l'expansion du pôle ultraconservateur face à un bloc central essoufflé provoque un infléchissement général du discours vers l'extrême droite. On associe souvent ce mouvement à la puissance du groupe contrôlé par M. Vincent Bolloré, lequel «roule» pour le RN ou ses satellites, dont LR, l'ex-droite «républicaine». Cette présentation est insuffisante. Nombre de médias non liés au milliardaire breton, mais également d'intellectuels et de responsables politiques qui autrefois «faisaient barrage» au parti de la famille Le Pen lui servent désormais de griots. En outre, le modèle CNews-Europe 1 séduit aussi parce qu'il est à la fois peu coûteux, lucratif en termes d'audience et peu exigeant professionnellement. Car, quelle que soit la marche du monde, le calendrier éditorial priviliege les trois «I» canoniques – sécurité, islam, immigration –, auxquels s'ajoutent depuis dix-huit mois un quartier – Israël (le défendre) – et même un cinquième : Insoumis (les détruire).

Dans ce pentagone mental, n'importe quel algorithme suffit à enchaîner les polémiques. Et la chambre d'écho des réseaux sociaux fait de l'exercice un jeu d'enfant. La recette préférée de Sonia Mabrouk,

marocaine, palestinienne, Mabrouk suggère à M. Manuel Valls l'explication de cette agression : «un antisémitisme d'atmosphère nourri par l'extrême gauche et notamment *La France insoumise*». Comme par enchantement, cette grille d'explication disparaît de CNews un mois plus tard, après l'assassinat au couteau d'un jeune musulman dans une mosquée du Gard. Là, la mise en cause de l'«islamophobie d'atmosphère» de M. Retailleau suscite la colère d'un journaliste sur le plateau : «Je trouve ça abject de mettre une cible dans le dos du ministre de l'intérieur!» (27 avril).

Longtemps cantonné à des cases bien identifiées, le journalisme d'extrême

droite exerce désormais une puissante force d'attraction sur les franges du pôle libéral. Franz-Olivier Giesbert, qui a démarré sa carrière au *Nouvel Observateur*, a titré un de ses éditoriaux du *Point* «Sonia Mabrouk présidente» (3 octobre 2024). Et le propriétaire de BFM TV, Rodolphe Saadé, un milliardaire macroniste, a proposé à cette journaliste qui milite en faveur d'une «union des droites» incluant le RN d'animer sur BFM «un des carrefours de la présidentielle». Mabrouk a décliné la proposition tout en remerciant M. Saadé d'avoir «gratifié son travail d'autant d'attention. (...) À ma modeste place, j'essaie de faire entendre une petite musique parfois oubliée, qui est celle des idées» (4).

Tout sauf la gauche

EELLE n'est pas la seule à interpréter cette partition. Proche de l'extrême droite, Alexandre Devecchio joue le rôle de chef d'orchestre idéologique au *Figaro* et au *Figaro Magazine*, lequel accueille désormais ses chroniques. Les pages «Débats» du quotidien dont il a la charge accueillent majoritairement des journa-



listes, intellectuels, universitaires qui ont affiché leur disposition à voter pour le RN, soit par adhésion, soit pour barrer la route à LFI. Devecchio, qui ne ménage pas sa peine, se déploie également sur CNews, ainsi que sa conceur et complice des pages «Idées» du *Figaro* Eugénie Bastié, pendant que M. Luc Ferry, chroniqueur dans le quotidien du groupe Dassault chaque jeudi, dispose d'une émission le dimanche sur LCI (groupe TF1). L'ancien ministre de l'éducation de Jacques Chirac y a déjà répété plusieurs fois que «LFI est infiniment pire que le Rassemblement national» (6 avril 2025) et qu'il voterait par conséquent pour Mme Le Pen contre M. Mélenchon. L'hypothèse d'un tel second tour a beau s'éloigner, elle fournit un thème inépuisable de débats et de déclarations.

Faute de grive, on mange des merles... Un fait divers crapuleux fera donc également l'affaire. «L'agression d'une grand-mère et de sa petite-fille» par un individu très défavorablement connu des services de police permet ainsi à Mabrouk de demander à... M. Bardella «de quoi est-ce le symptôme?» (20 juin 2023). On imagine l'embarras du chef du RN... Lequel répond sans hésiter que «cette attaque est le symptôme de l'ensauvagement de la société française». Trois jours après le début de la guerre à Gaza, Mabrouk n'hésite pas davantage à demander à Mme Le Pen si elle appuierait la proposition de «lever l'immunité de députés, notamment insoumis, qui n'ont pas condamné ces actes de terrorisme». Enfin, mais c'est presque la routine quotidienne sur CNews, lorsque le 24 mars dernier, à Rouen, un rabbin est «frappé, insulté, mordu» par «un mineur de 16 ans connu sous plusieurs identités,

libéral. On devine l'obstacle surmontable, surtout si M. Bardella, que le patronat s'emploie à séduire avec un certain succès, devient le candidat du RN en 2027.

Un regard superficiel attribuerait volontiers l'extrême-droïtisation du paysage médiatique français à un rééquilibrage : pourquoi une idéologie dont les diverses composantes rassemblent environ 40% des suffrages ne bénéficierait-elle pas de moyens d'information proportionnels à son influence électorale? En somme, les médias refléteraient désormais les rapports de forces politiques. En réalité, ils les façonnent aussi, par la «neutralisation des extrêmes» réclamée par Freszoz comme par Minc avant elle. Chacun des deux grands pôles du journalisme français s'y emploie. Autant le feu roulant contre LFI rend la chose évidente à gauche, autant la saturation de l'espace public par les thèmes liés aux cinq «I» la rend moins aveuglante côté droite. Mais le travail de recentrage exercé par les médias apparaît plus clairement lorsqu'on se situe sur le terrain économique et social : là, CNews-Europe 1, *Le Figaro*, *Le Journal du dimanche*, M. Bolloré et les officines de M. Stérin pèsent de tout leur poids pour ramener le RN vers l'entreprise, le libre-échange, l'Alliance atlantique, l'Ukraine. Déjà observée en Italie avec Mme Giorgia Meloni(6), une telle normalisation (l'union des droites) interviendra d'autant

plus vite que le pôle médiatique ultraconservateur aura favorisé au sein du RN les factions les plus compatibles avec Les Républicains de M. Retailleau. Ce dernier a d'ailleurs réglé le collimateur sur Mme Le Pen qui aurait «prouvé qu'elle n'était pas de droite» : «Son logiciel économique est beaucoup plus proche de celui de la secrétaire générale de la CGT que de nous» (*Le Figaro*, 16 mai 2025).

Une lutte sans merci entre droite et centre sur les seules questions de société, de culture et d'immigration ; une gauche n'accédant aux médias que pour servir de ballon de frappe ou pour appuyer les libéraux dans leur duel contre «les extrêmes» ? Verrouiller avec succès l'espace public en fonction de tels paramètres suppose une population apathique et amnésique. Trente ans après 1995, les maîtres d'œuvre d'un tel scénario pourraient connaître une déconvenue identique.

SERGE HALIMI
ET PIERRE RIMBERT.

(1) Lors des élections européennes de juin 2024, le RN a obtenu 31,3% des suffrages exprimés, puis 33,2% avec ses alliés aux élections législatives qui ont immédiatement suivi.

(2) Charlotte Belaïche et Olivier Pérou, *La Meute*, Flammarion, Paris, 2025.

(3) Maxime Friot, «Mélenchon : les journalistes politiques chassent en meute», et Pauline Perrenot, «Ce que nous dit l'acharnement médiatique contre LFI», 6 mai et 15 mai 2025, www.acrimed.org

(4) *Le Figaro*, Paris, 7 mai 2025.

(5) *Le Monde*, 19 décembre 2024.

(6) Lire Benoît Bréville, «Le modèle Meloni», *Le Monde diplomatique*, juillet 2023.

TOUTES LES ARCHIVES DU «DIPLO»

Depuis 1954

- * plus de 800 numéros du journal
- * plus de 2 500 cartes
- * plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives / ABONNEZ-VOUS



| A M É R I Q U E S | A S I E | I D É S | LITTÉRATURES | |
|--|--|--|--|---|
| <p>L'AMÉRIQUE LATINE EN TRANSFORMATION. Mobilisation et citoyenneté. – Sous la direction de Françoise Montambault, Dan Furukawa Marques et Nora Nagels</p> <p><i>Presses de l'université de Montréal, 2024, 224 pages, 28 euros.</i></p> <p>En se détachant de la seule analyse conjoncturelle des cycles électoraux pour étudier les évolutions politiques latino-américaines, les auteurs s'appuient sur une approche comparatiste afin de comprendre les relations entre les États et les sociétés de la région. Ils explorent les «régimes de citoyenneté» dans plusieurs pays. La place des syndicats, des partis politiques et des acteurs revendicatifs (mouvements féministes et de minorités de genre) ainsi que le rôle de la police ou le niveau de prise en compte du droit des peuples autochtones par les institutions sont analysés. Partout se révèle la persistance de dynamiques d'exclusion malgré les avancées réalisées, depuis les années 2000, en matière d'inclusion des secteurs relégués. Une situation qui nourrit des failles structurelles et favorise des mobilisations contestataires, qui constituent un fil rouge bien au-delà des alternances politiques gauche-droite.</p> <p>CAMILLE SANSBERRO</p> | <p>THE MANY LIVES OF SYEDA X. – Neha Dixit</p> <p><i>Juggernaut, New Delhi, 2024, 320 pages, 799 roupies.</i></p> <p>Syeda n'est personne. Pourtant, c'est sa biographie que la journaliste Neha Dixit, reconnue pour ses enquêtes sociales, a décidé d'écrire. Neuf années d'enquête et «neuf cents témoins» pour dresser le portrait d'une Indienne de la classe laborieuse et raconter, à travers elle, les trente dernières années de l'histoire du pays. Un parcours qui souligne l'impact des violences anti-musulmanes, de la libéralisation économique, de la corruption, de la pollution des métropoles sur la vie des plus fragiles. Fuyant les émeutes avec sa famille, Syeda quitte sa ville natale de Bénarès (Varanasi) pour la capitale. À New Delhi, elle s'aménage une existence de migrante dans des logements minuscules, travaillant chez elle pour le secteur informel, exploitée par des sous-traitants qui lui imposent des rythmes infernaux, entre les vêtements à coudre, les gâteaux à cuire et les amandes à décortiquer. «À quoi sert de connaître mes cinquante métiers?» L'auteure de répondre: «À révéler tout ce que font les femmes, et pour si peu d'argent.»</p> <p>NAÏKÉ DESQUESNES</p> | <p>COMBATTRE L'ANTISÉMITISME. – Theodor W. Adorno</p> <p><i>Allia, Paris, 2025, 64 pages, 7 euros.</i></p> <p>Avec cette conférence de 1962, le philosophe allemand s'attache à actualiser sa réflexion sur l'antisémitisme et les moyens de le combattre, dix-sept ans après la fin de la guerre, dans le sillage des <i>Études sur la personnalité autoritaire</i> et du chapitre «Éléments de l'antisémitisme» de <i>La Dialectique de la raison</i>, écrit avec Max Horkheimer. Outre une «forme de survie de l'antisémitisme fasciste», il interroge le «phénomène actuel de l'antisémitisme latent (...) en raison de l'existence d'un tabou officiel» qui amène les antisémites à «se faire passer pour des persécutés», annonçant les négationnistes, qui «entraînent la discussion du côté du mauvais infini». Il souligne aussi que, dorénavant, c'est moins la brutalité paternelle que le vide affectif dont les enfants font l'expérience très tôt qui peut développer un penchant pour l'autoritarisme. Enfin, il évoque, en conclusion, «une civilisation technique, toujours plus rationalisée», qui favorise «ce genre de fixation rationnelle de tendances irrationnelles». Après Adorno, Joseph Gabel et Moïse Postone ont poursuivi la réflexion sur les réurgences parfois inattendues de l'antisémitisme.</p> <p>CHARLES JACQUIER</p> | <h2>Passages en secret</h2> <p>Mes deux mondes de Sergio Chejfec</p> <p><i>Traduit de l'espagnol (Argentine) par Claude Murcia, Éditions Do, Bordeaux, 2024, 144 pages, 16 euros.</i></p> <p></p> | |
| <p>EUROPE</p> <p>EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE. – Evgeni Kharitonov</p> <p><i>Perspective cavalière, Paris, 2025, 300 pages, 23 euros.</i></p> <p>Evgeni Kharitonov aimait «refroidir les gens», lit-on dans <i>Larmes pour un mort étranglé</i>, une longue nouvelle au cœur du recueil <i>En résidence surveillée</i>. Composé de textes publiés sous le manteau dans la Russie soviétique, cet ensemble, traduit du russe par Raphaëlle Pache, plonge dans un underground culturel et homosexuel méconnu. Malédicitions, amours impossibles, conformisme social et répression composent une suite sans espoir. Une plume acerbe et torturée par le corps des hommes le rapproche des Américains de la <i>beat generation</i>, William Burroughs en particulier. Jeux typographiques malicieux et brusques décrochages du récit caractérisent ses textes de «langue amoureuse» où défilent marins, étudiants, peintres prêts à tout pour un baiser. Dramaturge, metteur en scène, jamais édité de son vivant, Kharitonov meurt en 1981 d'une crise cardiaque, à 40 ans, au sortir d'un «entretien» avec le KGB. La Russie éternelle alors soviétique ne lui pardonnait pas ses extravagances sexuelles et littéraires.</p> <p>JEAN STERN</p> <p>L'EXCEPTION BIÉLORUSSIE. Enquête sur un État social inflexible. – Loïc Ramirez</p> <p><i>Delga, Paris, 2024, 124 pages, 16 euros.</i></p> <p>Le journaliste Loïc Ramirez éclaire la trajectoire singulière, notamment en matière économique et sociale, de la Biélorussie. À la chute de l'URSS, Minsk connaît, comme d'autres pays post-soviétiques, un mouvement nationaliste qui affirme la singularité du peuple biélorusse par rapport à la Russie en se réclamant d'origines baltes, et soutient la libéralisation de l'économie. Élu à la surprise générale en 1994, le président Alexandre Loukachenko réengage le pays sur la voie du «socialisme de marché» (services publics, régulation des prix, arrêt des privatisations, garantie de l'emploi après les études). À partir du milieu des années 2000, il l'ouvre à l'international, notamment à travers le secteur des technologies de l'information. Les cadres qui y travaillent deviendront le fer de lance de la contestation de l'élection présidentielle de 2020, applaudie en Europe et durement réprimée. Ses conséquences ainsi que celles de la guerre en Ukraine – exil de l'opposition en Occident, pression russe en faveur de nouvelles privatisations, intégration poussée dans le dispositif militaire de Moscou – ne sont hélas qu'esquissées.</p> <p>HÉLÈNE RICHARD</p> | <p>FAIRE PARTIE DU CLUB. Élites et pouvoir au Kenya. – Dominique Connan</p> <p><i>CNRS Éditions, Paris, 2024, 320 pages, 25 euros.</i></p> <p>Professeur de science politique, Dominique Connan se propose d'étudier la (re)composition des élites au pouvoir au Kenya à partir d'une ethnographie des clubs qu'elles fréquentent. Crées du temps de l'Empire britannique et fermés aux Africains, ils ont survécu après l'indépendance, en 1963. L'entre-soi des colons et des administrateurs coloniaux s'ouvre progressivement aux nouvelles élites locales, qui viennent y chercher un lieu protégé des «attentes redistributives» des réseaux de patronage clientélistes sur lesquels reposent leur autorité. Les règles de fonctionnement de ces clubs, l'étiquette exigée et la pratique assidue du golf dessinent le portrait d'une «bourgeoisie mondiale imaginée» que leurs membres souhaitent intégrer. Les «modes d'accumulation et de légitimation» dont les diverses fractions des élites tirent leur pouvoir produisent néanmoins des usages différents des clubs et y déclenchent des conflits, dont l'observation est précieuse pour comprendre les transformations des formes de domination dans la société kényane.</p> <p>LAURENT BONELLI</p> | <p>BELIEVE NOTHING UNTIL IT IS OFFICIALLY DENIED: Claud Cockburn and the Invention of Guerrilla Journalism. – Patrick Cockburn</p> <p><i>Verso, Londres, 2024, 320 pages, 30 livres sterling.</i></p> <p>Jeune correspondant reconnu du <i>Times</i> à New York, Claud Cockburn démissionne en 1932, alarmé par la montée du fascisme en Europe et le silence complice de son journal, à l'instar de celui de nombreux autres médias. Rentré à Londres, il lance avec succès en 1933 <i>The Week</i>, un bulletin d'information qui dénonce la complaisance des élites politiques et médiatiques britanniques pour le régime nazi. Ce journal devient leur cauchemar. C'est l'un de ses fils, Patrick Cockburn, lui-même grand reporter de guerre, qui retrace ici le parcours de son père en s'appuyant notamment sur des documents du MI5 (pour Military Intelligence, section 5), le service de renseignement intérieur qui l'espionnait. Il nous offre le portrait d'un homme convaincu qu'un journal n'a de sens que s'il procure à ses lecteurs une «arme de guerre contre les puissants». Cockburn fut de tous les combats antifascistes de l'entre-deux-guerres, notamment en Espagne, où il s'opposa à George Orwell, «trop antisoviétique» à ses yeux. Pour l'écrivain Graham Greene, Cockburn fut le plus grand journaliste du XX^e siècle.</p> <p>MAXIMILIEN ARVELAIZ</p> | <p>GÉOPOLITIQUE</p> <p>GÉOPOLITIQUE DE LA PIRATERIE. – Sophie Muffat</p> <p><i>PUF, Paris, 2025, 192 pages, 15 euros.</i></p> <p>La piraterie reste avant tout une affaire géopolitique. L'enrichissement privé grâce à l'attaque de navires en mer est une pratique dont la perception a évolué. Considérée comme non criminelle dans l'Antiquité, celle-ci connaît un âge d'or à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle. Une période où elle a bénéficié «des faiblesses des États souverains et du développement du commerce maritime». Soit, si l'on y ajoute la paupérisation des populations côtières, les conditions fondamentales d'une activité dont les principales aires contemporaines sont le golfe de Guinée, la mer Rouge et le golfe d'Aden, l'Asie du Sud-Est autour du détroit de Malacca, et les Caraïbes. Redéfinie par la convention des Nations unies de 1958, et distincte du «brigandage maritime» dans les eaux territoriales, la piraterie en haute mer diversifie les cibles (navires de commerce et de plaisance), les méthodes (vols de cargaison, prises d'otages) et les perspectives (nouvelles routes au nord, fonds marins). Une faculté d'adaptation qui complique la tâche des États.</p> <p>EMMANUEL RIONDÉ</p> | <p>LA CONSTITUTION AU XXI^E SIÈCLE. Histoire d'un fétiche social. – Lauréline Fontaine</p> <p><i>Éditions Amsterdam, Paris, 2025, 272 pages, 20 euros.</i></p> <p>Pilier de l'État de droit, le constitutionnalisme tend à s'imposer, depuis le XVII^e siècle, comme un principe universel. Sur les 193 pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), seuls trois ne disposent pas d'une norme suprême écrite. Partout on révère les Constitutions; partout elles tiennent lieu, constate Lauréline Fontaine, de «religion civile» à la légitimité largement incontestée. La professeure de droit public entend donc faire un pas de côté : elle fait le choix de ne pas restreindre son analyse aux dispositions énoncées dans les préambules et les articles pour mieux replacer le constitutionnalisme dans son contexte historique et matériel. Elle montre comment les Constitutions, loin d'être des instruments neutres, contribuent le plus souvent aux rapports de forces économiques ou politiques pour se demander si, finalement, «l'acte d'écriture du pouvoir, salué par notre civilisation, [ne serait] pas autre chose qu'une folie?».</p> <p>BASILE MERMOUD</p> |
| <p>PROCHE-ORIENT</p> <p>D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE. Le camp palestinien de Yarmouk en Syrie (1956-2019). – Valentina Napolitano</p> <p><i>Sindbad - Actes Sud, Arles, 2024, 208 pages, 23 euros.</i></p> <p>On recensait en 2011, à la veille de la guerre, près d'un demi-million de Palestiniens en Syrie. Bien que privés de la nationalité syrienne, la plupart vivaient dans des conditions plus enviables que leurs compatriotes du Liban. Parmi eux, les 160 000 habitants du camp de Yarmouk, dans la banlieue de Damas. Cette étude sociologique met en lumière la genèse et l'histoire de ce lieu, naguère pôle névralgique de cette diaspora. Au long de cinq générations établies à Yarmouk depuis la Nakba de 1948, Valentina Napolitano examine les logiques partisanes de chaque époque dans leurs liens avec les mutations du combat. Elle met en évidence le double isolement des Palestiniens de Yarmouk, à la fois ignorés par leurs compatriotes de l'intérieur et réprimés par le régime Al-Assad. Ce dernier, non content d'instrumentaliser la cause palestinienne pour s'affirmer sur la scène régionale, encourageait le fractionnement. Le camp a subi un épouvantable siège pendant la guerre syrienne. Aujourd'hui il est en grande partie détruit, et sa population a massivement quitté les lieux.</p> <p>TIGRANE YÉGAVIAN</p> | <p>HISTOIRE</p> <p>De Constantinople à Istanbul</p> <p>COMMENT passe-t-on, en quelques années, d'un empire théocratique, mais multiconfessionnel, multinational et multiculturel, à une république laïque définie sur de strictes bases nationales? Cette transformation radicale est celle qu'a vécue la Turquie de Mustafa Kemal Ataturk, née des décombres de l'Empire ottoman au terme d'un cycle guerrier s'ouvrant avec les guerres balkaniques de 1912-1913, qui chassèrent l'Empire des Balkans, et s'achevant avec le traité de Lausanne (1923).</p> <p>Durant le premier conflit mondial, Constantinople, la ville deux fois impériale ou «nouvelle Rome» fondée par Constantin I^{er} en 330, représentait l'objectif ultime des armées russes et des Alliés qui tentèrent à cette fin d'en prendre le contrôle, sans succès et au prix d'un nombre considérable de morts. La ville sera finalement occupée de 1918 à 1923 par les forces alliées – Britanniques, Français et Italiens. C'est ce dernier épisode, resté relativement peu connu – minimisé par la tradition historiographique turque et presque disparue des mémoires occidentales –, qui est magnifiquement évoqué dans un riche ouvrage collectif dirigé par Frédéric Hitzel et Timour Muhidine(1).</p> | <p>La ville, capitale jusqu'en 1923, est alors, et plus que jamais, un creuset où se mêlent de nombreuses traditions ou influences culturelles – malgré le non-dit du génocide arménien, loin des violences et des exils qui se poursuivent sur les rivages de la mer Noire ou dans l'Est anatolien, frappant les Grecs pontiques(2) ou les chrétiens assyro-chaldéens. Y cohabitent des communautés grecques et juives. S'y croisent les défenseurs du califat et ceux d'une nouvelle Turquie «nationale», les collaborateurs des forces d'occupation alliées et les partisans de la résistance prêts à rejoindre l'insurrection en Anatolie, tandis que des milliers de Russes «blancs», chassés par la révolution de 1917, y font étape ou s'y installent pour de bon. Les théâtres sont pleins et les journaux, libérés de toute censure, se multiplient – en turc, arménien, grec, kurde ou tchèque.</p> <p>La langue turque, au vrai, ne va se dégager de la «gangue archaïque» ottomane et de la graphie arabe que quelques années plus tard, avec les réformes ordonnées par Ataturk en 1928 – c'est alors que Constantinople deviendra Istanbul. Cette nouvelle langue ne tarda pas à prouver qu'elle pouvait être un outil littéraire d'une</p> | <p>inférieure richesse, notamment grâce à un homme, le poète Nâzim Hikmet (1901-1963), qui, communiste, passa près de quinze années de sa vie en prison. C'est à ce personnage flamboyant que Nicolas Elias consacre un «portrait du poète en salaud» (3), imaginant l'histoire d'un jeune écrivain qui tente d'écrire une biographie du maître et se rend pour cela à Moscou, où celui-ci vit en exil depuis 1951... Cette mise en abyme «casse» le genre convenu de la biographie littéraire et donne mieux à voir la modernité radicale de celui qui fut l'inventeur d'une langue «débarrassée des arabismes et des persianismes», celle d'un pays nouveau.</p> <p>JEAN-ARNAUT DÉRENS.</p> <p>(1) Frédéric Hitzel et Timour Muhidine (sous la dir. de), <i>Constantinople occupée. 1918-1923. Une histoire culturelle</i>, CNRS Éditions, Paris, 2025, 562 pages, 28 euros.</p> <p>(2) Cf. Ourania Lampsidou, <i>Une mémoire en héritage. Souvenirs d'un Grec pontique par sa fille</i>, traduit du grec par Loïc Marcou, Éditions Petra, Paris, 2024, 254 pages, 19 euros.</p> <p>(3) Nicolas Elias, <i>Portrait du poète en salaud</i>, Les Argonautes, Paris, 2025, 208 pages, 20,90 euros.</p> | |



DU MONDE

Un si vieux déchirement

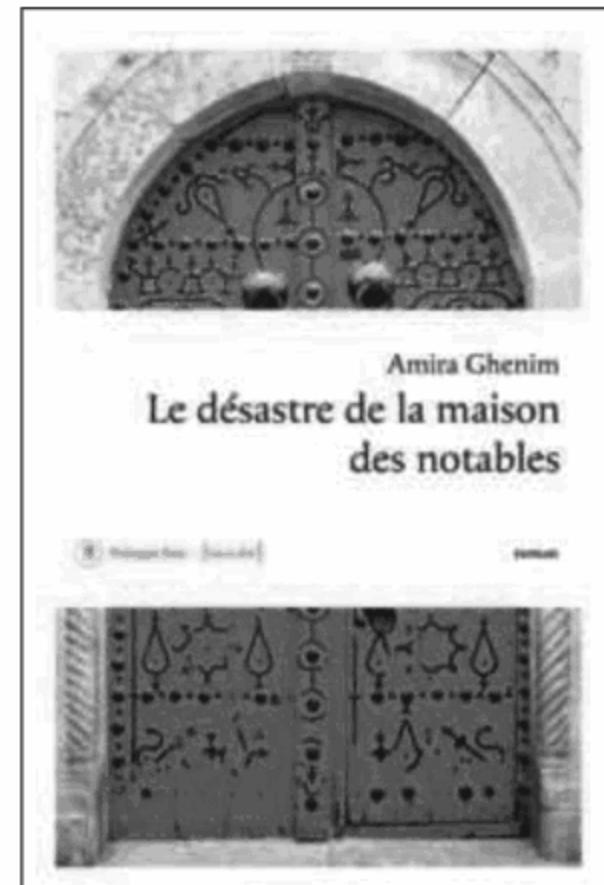
Le Désastre de la maison des notables
d'Amira Ghenim

Traduit de l'arabe (Tunisie) par Souad Labbize
Philippe Rey - Barzakh,
Paris-Alger, 2024,
496 pages, 25 euros.

AVEC son second roman, le premier à être traduit en français, l'universitaire tunisienne Amira Ghenim, lauréate du prix de la littérature arabe 2024, signe une fresque virtuose, campant avec précision les contradictions de la Tunisie coloniale et postcoloniale. Elle entrelace l'intime et le politique pour sonder sur un demi-siècle les déchirements d'une nation piégée entre tradition et modernité.

« La Tunisie des années 1930 connaît d'importantes tensions politiques et idéologiques : lutte pour l'indépendance face au colonialisme français, naissance des mouvements syndicaux, débats publics sur la question des femmes et leur rôle dans la société. » C'est en 1935, sur un scandale, que s'ouvre le récit : Zbeida Rassaa, épouse de Mohsen Naïfer, un notable conservateur, est accusée d'entretenir une liaison avec Tahar Haddad. Haddad (1899-1935) est une grande figure historique, engagé dans le mouvement syndical alors émergent, et défenseur des droits des femmes. Dès le début se révèlent ainsi les rouages d'une culture minée par le patriarcat, les rapports de classe et l'hypocrisie. Haddad, auteur de *Notre femme dans la législation islamique et la société* (1930), qui suscite des réactions très vives, incarne ici une modernité empêchée. Largement ostracisé, il meurt dans la misère et l'oubli en 1935. Sa figure, fantomatique, traverse le roman, illustrant l'héritage ambigu d'un idéal imposé par le colonisateur, adopté superficiellement par les élites – sans cesse contesté. Reconnu plus tard, l'œuvre de Haddad inspira le code du statut personnel, promulgué par Habib Bourguiba en 1956, qui octroie ses droits à la femme tunisienne en tant que citoyenne.

Au fil d'une structure chorale, chacun des onze narrateurs, notable ou domestique, impose sa version fragmentaire des faits. Forme éclatée, renversant les récits



hégémoniques : « Tissée de confusion, de soupçons et d'illusions, c'est une histoire ancestrale enveloppée de méfiance, de mensonges (...), entremêlée de petites trahisons, d'accusations mutuelles, d'allégations, truffée d'intrigues, de rancunes, d'immodestie. »

Les Naïfer et les Rassaa incarnent deux pôles opposés : l'immobilisme des uns répond au progressisme de façade des autres, lui-même entaché de logiques patriarciales. Les domestiques, figures invisibilisées mais essentielles, témoignent, par leur silence et leur marginalité, des fractures occultées : injustices de classe et oppressions croisées. Comment bâtir un avenir quand les fondations appartiennent à d'autres ? « L'œuvre du scalpel de la sincérité ne nous aurait-elle pas purifié l'âme des vices ataviques ? » Un tel questionnement résume l'impasse d'une Tunisie tiraillée entre aspirations au progrès et poids des héritages. Il illustre la quête, au cœur du roman, d'une libération à la fois individuelle et collective, constamment entravée. Cette saga polyphonique, alliant humour et acuité pour analyser les illusions d'émancipation d'une société en quête de transformation, sait transcender l'ancre tunisien pour proposer une réflexion plus large sur les tensions entre mémoire et contemporanéité, et livrer un implacable réquisitoire contre les promesses brisées de la modernité.

PALOMA HERMINA HIDALGO.

JOËL PLANET

BIOGRAPHIE

Une tribu d'indésirables

L'INCENDIE du Reichstag, qui a lieu dans la nuit du 27 février 1933, sert de prétexte au régime du nouveau chancelier Adolf Hitler pour suspendre les libertés civiles, se lancer dans une violente répression des opposants et s'en prendre aux Juifs. Bertolt Brecht, dont les livres seront brûlés lors de l'autodafé du 10 mai de la même année, est arrêté. Günther Stern, un proche du dramaturge, plus connu sous le nom de Günther Anders, part pour Paris. Son épouse, Hannah Arendt, philosophe en devenir, reste sur place et met son appartement à disposition de ses amis – une étape avant l'exil. Arendt perçoit une première trahison dans le ralliement au nazisme de nombre d'intellectuels, dont Martin Heidegger, favorable au renvoi des enseignants juifs de la faculté de philosophie. « Un vide s'était formé autour de nous », écrit-elle (1). Inquiétée à son tour par la Gestapo, elle finit par gagner Paris, où des comités de secours aux réfugiés ont vu le jour.

À partir d'archives administratives, de journaux intimes, de correspondances et de témoignages inédits, Marina Toulliez donne savamment vie à cette période méconnue de l'existence de la philosophe et de ceux qui ont formé sa « tribu » entre 1933 et 1941 durant huit années difficiles (2). En France, la crise économique s'accompagne de l'irruption de l'extrême droite, de la montée du racisme et de l'antisémitisme. Les lois contre les immigrés se multiplient. Une société de réfugiés fondée sur l'amitié et l'entraide se forme autour d'Arendt dans le 15^e arrondissement de Paris. Il y a là Walter Benjamin, cousin de Stern, les époux Cohn-Bendit, le Hongrois Arthur Koestler, qui vient tout juste d'échapper à son exécution en Espagne, Heinrich Blücher, qui Arendt épousera en 1940, Fritz Fränkel, psychanalyste et addictologue, et quelques autres – marxistes traqués par les staliniens, juifs pour la plupart, désormais apatrides, indésirables, suspects, persécutés... La République française parquera ces antinazis de la première heure dans ses stades puis dans les camps où elle a déjà entassé les combattants des Brigades internationales et les républicains espagnols. À la faveur de la confusion créée par la défaite de l'armée française, et au prix d'un périple invraisemblable, Arendt et Blücher parviennent à gagner Lisbonne avant de s'embarquer pour les États-Unis via le réseau Varian Fry en mai 1941 (3). Alors que Benjamin se suicide à la frontière espagnole.

Pour Arendt, il n'existe pas que deux catégories de Juifs : le « *parvenu* », prêt à tout au nom de l'assimilation, et le « *paria conscient* », devant assumer sa condition d'exclus et travailler à une solidarité juive internationale. Elle se définira elle-même comme une « *paria infréquentable* », fidèle à sa « tribu », et se battra pour faire connaître l'œuvre de son ami Benjamin.

Auteur de textes sur Berlin, Moscou, Naples ou Paris, qu'il considérait comme la capitale du XIX^e siècle, Benjamin a aussi laissé nombreux écrits fragmentaires et éparpillés dans diverses langues et publications à propos de Marseille, ville fascinante mais insaisissable (4). Jérôme Delclos, critique à la revue *Le Matricule des anges*, décide

avec bonheur ce rébus philosophique, offrant ainsi un nouvel éclairage à la figure de ce promeneur génial dans un essai stimulant (5).

CARLOS PARDO.

(1) Hannah Arendt, *La Tradition cachée*, suivi de *Le Juif comme paria*, Christian Bourgois, Paris, 1993, 256 pages, 14,70 euros.

(2) Marina Toulliez, *Parias. Hannah Arendt et la « tribu » en France (1933-1941)*, L'Échappée, Paris, 2024, 320 pages, 24 euros.

(3) Varian Fry, *Livrer sur demande*, Agone, Marseille, 2017.

(4) Rassemblés dans : Christine Breton et Sylvain Maestracci (sous la dir. de), *Mais de quoi ont-ils eu si peur ? Walter Benjamin, Ernst Bloch et Siegfried Kracauer à Marseille le 8 septembre 1926*, Éditions Commune, Marseille, 2016, 260 pages, 20 euros.

(5) Jérôme Delclos, *Walter Benjamin et le rébus de Marseille*, Quiero, Forcalquier, 2024, 166 pages, 20 euros.

BEAU LIVRE

Du judéo-bolchevisme culturel

On dégénère. Tout dégénère. Et l'art le reflète. Voire empire la situation. L'essayiste Max Norau du tutorat l'insulte quand il évoque Paul Verlaine ou Oscar Wilde – de la « même famille anthropologique que les criminels ». Dégénérescence (1892), son pavé réactionnaire, lui vaudra une étrange notoriété. Les nazis raffolent du concept, qui associe psychiatrie, *Kulturkritik* et « raciologie ». Dès 1933, ils attaquent l'« art dégénéré », et en identifient 1 400 représentants au long d'expositions exhibant leurs œuvres avec un dégoût militant. La plus célèbre aura lieu en 1937, à Munich. C'est à partir de cette dernière qu'est menée une réflexion vigoureuse sur les conditions et le sens de ce « procès de l'art moderne » à l'occasion de l'exposition que le Musée national Picasso-Paris lui a récemment consacrée (1). La « dégénérescence » n'est pas seulement liée à une « race » ou à une opinion politique. Elle est intrinsèquement liée à l'avant-garde, pseudo-art malade, « bolchevisme culturel », qui pourrait contami-

ner l'entreprise de régénération qu'illustre l'art « allemand ». Au nom de Max Beckmann, Oskar Kokoschka, George Grosz, John Heartfield, Paul Klee..., on a envie de reprendre la déclaration d'Otto Dix : « Restons donc ce que nous sommes. Vive la dégénérescence ! »

EVELYNE PIEILLER.

(1) Johan Popelard (sous la dir. de), *L'Art « dégénéré ». Le procès de l'art moderne sous le nazisme*, Musée Picasso-Paris, GrandPalaisRmnÉditions, Paris, 256 pages, 39 euros. Catalogue de l'exposition éponyme (février-mai 2025).

ARTS

FANON. – Jean-Claude Barny

Special Touch Studios et WebSpider Productions, 2025, 133 minutes.

Un biopic réaliste et engagé, un film tout public et un document sur la naissance d'une pensée : *Fanon* a une ambition multiple. Le – un peu trop – long-métrage pêche parfois par le didactisme de ses dialogues et par un jeu d'acteur qui n'est pas toujours convaincant. Le pari du réalisateur Jean-Claude Barny, auteur de *Nèg Maron*, est néanmoins réussi. Le spectateur est bien introduit à un pan de la pensée fanonienne en suivant le Martiniquais Frantz Fanon en Algérie, dans les années 1953-1956, alors qu'il veut réformer l'hôpital psychiatrique de Blida et entreprend la rédaction des *Damnés de la terre*, engagé aux côtés des insurgés. Le film n'escamote ni la dimension radicale de sa réflexion, qui légitime la violence de la lutte anti-coloniale, ni ses relations aux univers psychanalytique et psychiatrique. La brutalité du colonialisme et ses effets, le sadisme, la peur, la révolte « musculaire » des colonisés, chers au réalisateur, sont portés par une belle photographie. *Fanon*, succès public rapide malgré une distribution curieusement restreinte, résonne fortement avec les débats sur le racisme et la violence coloniale en Palestine.

JULES CRÉTOIS

SOUUD, SOUVIENS-TOI. – Hind Meddeb

Dulac Distribution et Échos Films Production. En salles depuis le 7 mai, 76 minutes.

Rares images d'un soulèvement ignoré. « Désolé pour le dérangement, on démantèle l'ancien régime », annonce un panneau installé par les manifestants de Khartoum. Temps de la désobéissance civile et des sit-in. Raps, poèmes et affirmations féministes rappellent qu'« on ne peut pas tuer les âmes et les idées ». Nous sommes dans les premiers mois de 2019. Un puissant mouvement de contestation va faire tomber M. Omar Al-Bachir, domine la dictature en Soudan depuis trente ans, et tenter d'implanter enfin la démocratie. La répression sera aveugle, symbolisée par le massacre du 3 juin : des cadavres flottent à la surface du Nil et des habitants sont brûlés vivants dans leur sommeil. La cinéaste compare les résistants à des poètes, « des Victor Hugo du XXI^e siècle », déclamant et gardant en mémoire les valeurs de cette révolution. Un coup d'État militaire suit en 2021 et la guerre ravage le pays deux ans plus tard. Aujourd'hui, les Soudanais fuient un conflit armé qui s'eternise : ceux qui en ont les moyens se réfugient aux Emirats arabes unis ou en Egypte. C'est à Paris que la documentariste avait rencontré le Soudan, lors du tournage de son précédent film, *Paris Stalingrad*, auprès de demandeurs d'asile.

KHYOOT. – Jawhar

6T2 Records, 2025. CD 15 euros,

vinyle 25 euros, digital 10 euros.

Le titre du nouvel album de Jawhar est aussi celui de l'étourdissant chanson introductive où s'entendent des oiseaux qui pépient, une guitare en avant, un piano en arrière et des paroles en arabe : « *Ta voix est étrange / Ton odeur incroyable / Tes mots irréels / Et les filaments sont avec toi / Ainsi que le vent que tu tragues.* » Les filaments, *khyoot* en arabe, nous connectent au monde et aux esprits, formant la trame invisible de nos existences, selon l'auteur-compositeur dont la poésie est tissée de mysticisme. Né en Tunisie mais installé en Belgique, pétri de chaabi mais influencé par Nick Drake, actif depuis deux décennies, Jawhar Basti s'est longtemps présenté comme interprétant une « *arabic dream pop* ». Désormais, il appuie ses chansons folk sur trois fois rien, en l'occurrence deux voix qui tiennent tout : la sienne, roulée dans la terre et la cendre, délicatement éclairée par celle d'Azza Mezghani, issue du rock tunisien. Leurs harmonies tempérées égarent nos pensées que la réalité rattrape sur *Legħreeb* : « *Et sième les champs où poussent les pierres – en toi / Et même les batailles dans les rues de Palestine – en toi.* »

ÉRIC DELHAYE

SOCIÉTÉ

LE CUBE. Révélations sur les dérives de l'enseignement supérieur privé. – Claire Marchal

Flammarion, Paris, 2025, 384 pages, 22 euros.

Au prix d'un impressionnant travail d'enquête (cent cinquante entretiens, mille documents exclusifs), *Le Cube* raconte la constitution de l'empire de Galileo Global Education (GGE), une multinationale de l'enseignement supérieur privé obsédée par le chiffre. Le récit est édifiant. En quelques années, Galileo a progressivement racheté des fleurons de l'enseignement privé comme Penninghen, le Cours Florent ou l'EM Lyon pour se créer une légitimité, tout en tissant sa toile dans les périphéries où le jeu en vaut la chandelle. Au cœur du système, le Cube, une plate-forme connectée qui centralise les données statistiques de chaque école. Quand le cube est rouge, c'est que rien ne va plus : des chiffres en baisse et des actionnaires mécontents. S'ensuivent multiplication des formations d'opportunité et pression sur les commerciaux pour engranger de nouveaux étudiants, locaux bondés, qualité et volume horaire des formations en baisse, captation de l'argent public (taxe d'apprentissage, alternants), diplômes au rabais...

GENEVIEVE CLASTRES

BIOGRAPHIE

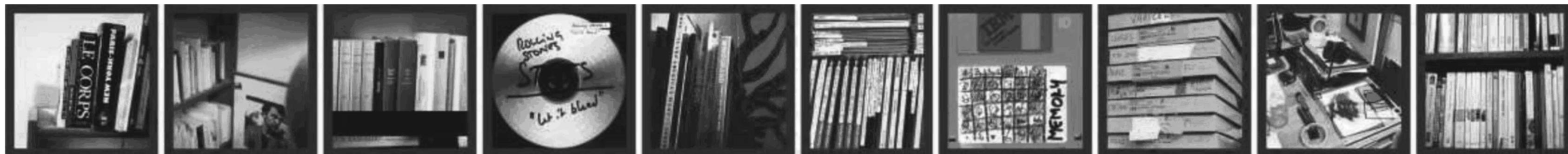
L'INSISTANT DÉSIR DE VOIR S'ÉLARGIR L'HORIZON. – Annie Le Brun

L'Échappée, Paris, 2025, 128 pages, 13 euros.

L'essayiste et poète surréaliste Annie Le Brun (1942-2024) a été qualifiée de « *monstre intellectuel* » tant son œuvre a abordé des domaines différents et ouvert de nouvelles perspectives à la critique sociale. Avec cinq entretiens, une conférence et un article, cet ensemble constitue une bonne introduction. On y trouvera une évocation des contemporains qui l'ont marquée (André Breton, Toyen, Guy Debord, Jaime Semprun, Juri Armando) et des auteurs auxquels elle s'est confrontée (outre les surréalistes, Sade, Alfred Jarry, Raymond Roussel, et son compagnon Radovan Ivšić). Elle fustige les « *catastrophes que ne cesse de produire l'alliance de la technologie et du capital* » et dénonce la « *grande partie de responsabilité* » des penseurs de la French Theory « *dans le désarmement d'une pensée critique* ». Sachant que « *le totalitarisme n'est jamais en peine de trouver de nouveaux masques* », elle souligne que « *le succès du monde numérique vient de la marchandisation systématique de ce qui lie facilité et commodité sous prétexte de personnalisation* », aboutissant à une forme inédite de servitude volontaire.

CHARLES JACQUIER





HISTOIRE

NAISSANCE ET AFFIRMATION DU JAPON MODERNE, 1392-1709. – Nathalie Kouamé

PUF, Paris, 2024, 400 pages, 33 euros.

L'historienne Nathalie Kouamé se penche sur une période particulière de l'histoire du Japon (de la fin du XIV^e au début du XVII^e siècle) pour tenter de comprendre comment un pays essentiellement féodal et à l'économie fragile a pu devenir en un peu plus de trois siècles une société prospère, aux structures étatiques suffisamment solides pour encadrer une population de trente millions d'habitants. Cette marche vers la modernité – un terme que l'historienne interroge de manière critique en préambule, pour se ranger finalement du côté des historiens japonais qui qualifient de «Japon moderne» cette période – ne s'est pas faite sans heurts. Fermeture du pays sous le régime des Tokugawa, domination des peuples autochtones ainous, naissance de l'imperialisme japonais lors des campagnes de Corée durant les années 1590... La violence inhérente à la construction d'un État moderne, qui passe le plus souvent par le monopole de la vision du monde propre aux dominants, implique d'évoquer les forces qui y ont résisté ; ce que fait l'auteure, dans plusieurs chapitres consacrés aux luttes sociales, notamment paysannes.

EMIL PACHA VALENCIA

ALGÉRIE, UNE GUERRE SANS GLOIRE. – Florence Beaugé

Le Passager clandestin, Lorient, 2025, 384 pages, 14 euros.

En juin 2000, Louisette Ighilahriz, militante indépendantiste algérienne, raconte à Florence Beaugé, journaliste au *Monde*, ce qu'elle a subi en 1957. Elle met en cause les généraux Marcel Bigeard et Jacques Massu. Dans ce livre paru en 2005, réédité en poche, Beaugé raconte comment cet entretien a contribué à transformer la perception que l'opinion française avait alors de la guerre d'Algérie et des méthodes appliquées par les parachutistes contre les civils.

Pendant cinq ans, Beaugé a enquêté et donné la parole à des acteurs de la guerre d'Algérie – Français ou Algériens, victimes et tortionnaires, dont Massu –, à ce qui s'est passé derrière les silences des tortionnaires et la traumatisme assourdi des victimes. Elle décrit les difficultés qu'elle a rencontrées, ses émotions, comment elle a dû faire face aux témoignages dans leur dureté. Des procès à son encontre s'ensuivront, dont celui intenté par Jean-Marie Le Pen.

Pour Henri Alleg, l'auteur de *La Question*, Beaugé «a fait davantage avec ses enquêtes pour rapprocher la France et l'Algérie que quarante ans de diplomatie franco-algérienne».

AREZKI METREF

SUR LES ROUTES DU POISON NAZI. Reporters et reportrices de l'Anschluss à Munich. – Anne Mathieu

Syllepse, Paris, 2024, 220 pages, 18 euros.

Nous n'oublierons pas les poings levés (Syllepse, 2021) portait sur l'engagement des journalistes antifascistes pendant la guerre d'Espagne. L'historienne Anne Mathieu poursuit sa mise en lumière du travail de la presse de gauche avec cette nouvelle contribution, qui porte sur les années 1938 et 1939, en Autriche au moment de l'Anschluss, à Prague lors de la «crise des Sudètes», mais aussi en Belgique, en Suisse ou en Alsace. Analytant de très nombreux documents d'archives, elle montre les processus de soumission à la terreur qui se mettent en place en Europe, l'installation de la délation, et elle célèbre ceux qui s'inscrivent dans la résistance à cet ordre, parmi lesquels nombre de reporters et reportrices restés méconnus. Articles, témoignages et photographies permettent de recomposer l'histoire d'une presse qui choisissait de prendre part aux combats du temps. On mesure ainsi ce qui est mis en jeu politiquement par la volonté de réduire les voix libres au silence. L'interdiction des journalistes à Gaza en est le point d'orgue aujourd'hui.

MARINA DA SILVA

LE FRONT CAUCASIEN. Enjeux d'empires et de nations, 1914-1922. – Sous la direction de Cléo Drieu, Claire Mouradian et Alexandre Toumarkine

CNRS Éditions, Paris, 2024, 576 pages, 28 euros.

Lancé par son allié prussien, l'Empire ottoman entre, au mois d'octobre 1914, en collision militaire avec l'Empire russe dans le sud du Caucase. Sur une bande de terre qui court des rives de la mer Noire jusqu'à la Perse, le front caucasien engloutira l'un comme l'autre de ces empires, remplacés par la République de Turquie d'un côté, la Russie bolchevique de l'autre, désormais séparés par les tout jeunes États-nations de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan, «lesquels se conçoivent surtout, dans la région, comme des États ethnonationaux».

Regroupant les contributions de neuf historiens, l'ouvrage entend renouveler deux fois l'historiographie d'un théâtre trop souvent négligé de la Grande Guerre : une première fois en rattachant sa chronologie à d'autres mieux documentées, celle des rapports de forces entre l'Entente et les Empires centraux, ou celle du génocide des Arméniens ; une seconde fois en faisant valoir combien décisive fut l'issue de ces affrontements pour le tracé actuel des frontières dans le Caucase.

MARIUS HEINISCH

SOCIÉTÉ

Des femmes très indociles

ELLES ont souvent scandalisé. Elles ont entrepris de penser la société et ses inégalités et tenté d'agir dans ce but. On les avait oubliées. On les redécouvre.

Maria Deraismes (1828-1894) est la plus modérée. Iris Derzelle retrace l'itinéraire de cette grande oratrice et femme de lettres (1). Issue d'une famille bourgeoise, elle va se consacrer à la défense des droits des femmes, droit de vote compris, et à ceux des enfants au sein d'une école qui serait enfin démocratique. Elle soutient l'abolition de la prostitution tout en défendant les prostituées, intervient contre la vivisection, organise un congrès anticlérical. Première femme à être initiée à la franc-maçonnerie, elle créera une loge mixte dite «du droit humain». Ses écrits en défense de la République appellent à la transformation des institutions plutôt qu'aux grandes ruptures. Elle quittera la capitale pendant la Commune. Sa statue, square des Épinettes à Paris, sera détruite par le gouvernement de Vichy, puis réérigée en 1983.

Voltaire de Cleyre (1866-1912) est plus flamboyante encore. L'espoir de la révolution est, pour cette anarchiste féministe, «associé à l'attention constante aux possibilités offerte par l'ici et maintenant» (2). Compagne de route d'Emma Goldman et de Pierre Kropotkin, Voltaire de Cleyre «plaide pour les unions rares et éphémères», selon la chercheuse Alice Béja, pratique l'amour libre et confie son nouveau-né à son mari, avant de quitter la ville. Reconstituer sa trajectoire est ardu car nombre de ses lettres, articles et discours ont disparu. Dans ses écrits et conférences, au-delà de la politique de l'intime, elle critique l'État et le patriarcat, revendique l'indépendance économique et morale des femmes, prône la libre-pensée, lutte contre les stéréotypes affirmant que «les hommes et les femmes sont deux classes antagonistes», plaide pour la mise en commun des ressources, appelle à une éducation des enfants qui les rendent libres et souverains.

Cris de rage – la rage de vivre –, les écrits de Nicole Bley (1942-1977) ont été rédigés dans

la foulée de Mai 68, publiés par Jean-Jacques Pauvert à partir de 1971 et interdits de vente aux mineurs. Féministe révolutionnaire et anarchiste, elle s'inscrit dans le sillage des Gouines rouges et de Valerie Solanas (qui écrivit *SCUM Manifesto*). Elle affirme son désir et sa pratique de jouir sans entraves. *La Panthère bleue* (3), son seul roman, est une autofiction. Crue, brutale et sombre. Celle qu'on surnomme la «Tu-Baises» subit un rejet général et s'en va. Suit le Paris des hôtels miteux, celui de la vie dans les taudis. Sans limite. «De lit en lit en repaire d'hommes j'ai attrapé la vague à fond.» Dans le même volume, *Lâche ton cul camarade* est une série de textes politiques, plaidoiries pour une révolution par le peuple, mises en accusation de la bourgeoisie ainsi que des «sales fumiers gauchistes», critiques des «Femmes-Supérieures du MLF». Elle meurt à 35 ans.

Ouvrières grévistes, suffragettes, femmes de lettres, chercheuses... : de 1789 à nos jours, l'historienne Ludivine Bantigny évoque, dans un essai richement illustré, des figures de femmes «combatives» et «inventives» (4) : de Madame B*** B***, contribuant aux cahiers de doléances de 1789, aux femmes voilées défilant à Alger le 17 juillet 1936 pour le Front populaire, de la Guadeloupéenne Solitude à la Sénégalaise Awa Thiam, en passant par Monique Wittig et Maya Surdus...

HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD.

(1) Iris Derzelle, *Maria Deraismes. La ferveur du juste progrès*, Michalon, Paris, 2025, 128 pages, 12 euros.

(2) Alice Béja, *Voltaire de Cleyre. Anarchisme, féminisme et amour libre*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2025, 294 pages, 21 euros.

(3) Nicole Bley, *La Panthère bleue* (114 pages), et *Lâche ton cul camarade* (140 pages), Le Dilettante, Paris, 2025, 22 euros. Textes présentés tête-bêche, préfacés par Chantal Aubry.

(4) Ludivine Bantigny, *Nous ne sommes rien, soyons toutes. Histoires de femmes en lutte et de luttes féministes. De la Révolution à nos jours*, Seuil, Paris, 2025, 384 pages, 23,50 euros.

LITTÉRATURE

Polar et métaphysique

C'EST pour répondre à un besoin d'argent pressant que l'écrivain suisse germanophone Friedrich Dürrenmatt (1921-1990) composa et publia, au début des années 1950, son premier roman policier. Choisi pour des motifs apparemment contingents, la forme policière devait pourtant l'occuper jusqu'à la fin de sa vie, et lui valoir, à côté de ses grandes pièces, quelques uns de ses plus retentissants succès. Les deux enquêtes du vieux commissaire bernois Bärlich, lancé à la poursuite de criminels diaboliques (*Le Juge et son bourreau*, 1952, et *Le Soupçon*, 1953), et l'histoire tragique de l'officier zurichois Mathias, hanté par une affaire de meurtre d'enfant (*La Promesse*, 1958), comptent aujourd'hui encore parmi ses livres les plus célèbres – assez importants pour être republiés en poche, dans des traductions nouvelles d'Alexandre Pateau (1).

Dans un roman, le limier doit mettre la main sur l'assassin de son meilleur lieutenant, et en finir avec un génie du mal ; dans l'autre, démasquer un ancien tortionnaire nazi ; dans le troisième, piéger un dangereux prédateur sexuel. Des crimes, des enquêteurs, des indices et des déductions, des rebondissements, des traquenards, des silhouettes inquiétantes, une atmosphère lourde, quelques coups de feu, et même une dose de critique sociale : les ingrédients de base du genre sont bien là. Mais Dürrenmatt malmenne et déborde le cadre imposé. Déterminé à «faire de l'art là où personne ne le soupçonne», il n'adopte la forme routinisée du *Krimi* pour y greffer ses propres matériaux, y transporter sa mythologie personnelle et y développer les thèmes qui lui importent : la culpabilité et la justice, la loi et sa transgression, le combat douteux du bien et du mal, la possibilité du nihilisme, les vertiges et les limites du raisonnement, la puissance de la fiction, le rôle du hasard... Tantôt parodique, tantôt sérieux, Dürrenmatt navigue allègrement entre série B et métaphysique.

Les mêmes motifs – faute, interrogatoire, jugement – sont au cœur des deux versions de *La Panne*, à la fois pièce radiophonique (2) et

longue nouvelle (3). Le représentant en textile Alfredo Traps, victime d'une avarie mécanique, est contraint de dîner avec un trio d'anciens juristes en retraite. Gavé de bonne chère et de vins fins, pressé de questions, le fringant marchand finit par se dévoiler : il a précipité la fin de son patron, dont il guignait la place. Unité de temps et de lieu, intrigue resserrée : Dürrenmatt choisit cette fois la simplicité du conte. Mais un conte à sa manière, caricatural et grotesque. La bacchanale gastronomico-judiciaire de l'ambitieux représentant et des vieillards inquisiteurs rappelle l'univers graphique – souvent bouffon, bariolé, excessif, et parfois macabre – qu'il a développé en tant que peintre (4). Le propos, cependant, est grave. La parabole laisse sourdre une vérité dérangeante : dans un monde concurrentiel, où l'irresponsabilité règne, «où partout la noirceur gagne du terrain», il n'y a guère d'innocents. «Un crime, on en déniche toujours un», pour peu qu'on s'arrête un instant et qu'on ouvre les yeux. Le méfait de Traps, révélé au hasard d'une panne, c'est le prix ordinaire de la réussite ; il lui a suffi, pour l'accomplir, de «faire siennes l'insouciance du monde» et d'«agir sans scrupule». À travers le procès inopiné de l'accusé Traps, c'est l'ordre social lui-même, dans ce qu'il a d'immoral et de carnassier, qui se retrouve sur la sellette.

ANTONY BURLAUD.

(1) Friedrich Dürrenmatt, *La Promesse*, Gallmeister, Paris, 2023 ; *Le Juge et son bourreau. Le Soupçon*, Gallmeister, 2025, 304 pages, 10,90 euros.

(2) Friedrich Dürrenmatt, *La Panne. Une pièce pour la radio*, Zoé, Chêne-Bourg (Suisse), 2025, 112 pages, 8 euros. La première traduction en français de cette pièce a été réalisée par Walter Weideli en 1984.

(3) Friedrich Dürrenmatt, *La Panne*, Gallmeister, Paris, 2024, 112 pages, 6,90 euros. La première traduction en français par Armel Guerne de cette version a paru en 1958 chez Albin Michel, qui l'a rééditée dans le premier volume des œuvres complètes en 2021.

(4) Cf. Madeleine Betschart et Pierre Bühler (sous la dir. de), *Parcours et détours avec Friedrich Dürrenmatt. L'œuvre picturale et littéraire en dialogue*, Steidl-Diogenes-Centre Dürrenmatt (CDN), Göttingen-Zurich-Neuchâtel, 2021-2022, en trois volumes.

REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** Les États-Unis sous-estiment la Chine ; comment le système international peut survivre à l'hostilité de Washington. Un article signale que les guerres se concluent moins souvent par des victoires, mais un autre appelle les États-Unis à reconstruire leur «arsenal de la démocratie». (Vol. 104, n° 3, mai-juin, bimestriel, 80,95 dollars par an. – New York, États-Unis.)

□ **FOREIGN POLICY.** Quand les milliardaires gouvrent : les origines de l'oligarchie, la kleptocratie américaine, le capitalisme de compères en Inde, les super-riches chinois, et un portrait de M. Elon Musk par l'historien Adam Tooze. (N° 256, printemps, trimestriel, 24,95 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **SURVIVAL.** Pourquoi la Chine sera moins réceptive aux pressions occidentales ; quand les États-Unis encouragent les colons israéliens d'extrême droite à contrôler la politique de cet État. (Vol. 67, n° 2, avril-mai, bimestriel, 12,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE NATION.** Comment les travailleurs sans terre du Brésil ont résisté à l'assaut de la droite radicale ; les millions de voix qui ont manqué à Mme Kamala Harris étaient-elles celles des abstentionnistes ? (Vol. 320, n° 5, mai, mensuel, 12,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** En hommage à l'anarchiste marxiste des médias et de la communication Robert W. McChesney, décédé en mars 2025, la revue publie l'un de ses articles, consacré aux liens entre néolibéralisme et néofascisme. L'enracinement du discours décolonial par le nationalisme hindou. (Vol. 77, n° 1, mai, mensuel, 4,50 euros. – New York, États-Unis.)

□ **PROSPECT.** Ex-conseiller de M. Donald Trump à la sécurité nationale, M. John Bolton redoute un schisme occidental et, pour redonner du sens à l'engagement américain au sein de l'Alliance atlantique, suggère d'y intégrer Israël ou le Japon. (N° 337, mai, mensuel, 8,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Pour résoudre la crise du logement au Royaume-Uni, pourquoi ne pas abolir la propriété ? Le West End des années 1950 et 1960, une histoire queer. (Vol. 47, n° 8, 8 mai, bimestriel, 6,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **TRIBUNE.** Un numéro gastropolitique. Cantines ouvrières, bistrots de quartier, restaurants délicieux... : quand tant de gens mènent une vie de plus en plus morne, les institutions de l'alimentation doivent faire primer le plaisir collectif sur les caprices du consumérisme. (N° 26, printemps, trimestriel, 9,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE CHINA QUARTERLY.** Une analyse du rôle joué par l'agressivité des journalistes étrangers à l'égard des représentants du ministère des affaires étrangères chinois dans l'émergence de ces diplomates «loups guerriers»... dénoncés dans les médias occidentaux. (Vol. 261, mars, trimestriel, 273 euros par an, accès en ligne. – Cambridge, Royaume-Uni.)

□ **THE DIPLOMAT.** Un numéro largement consacré au cinquantenaire de la chute de Saigon, qui enterra la «théorie des dominos», selon laquelle la chute d'un bastion de l'anticommunisme entraînerait celle des autres. (N° 126, mai, mensuel, 30 dollars par an. – Washington, DC, États-Unis.)

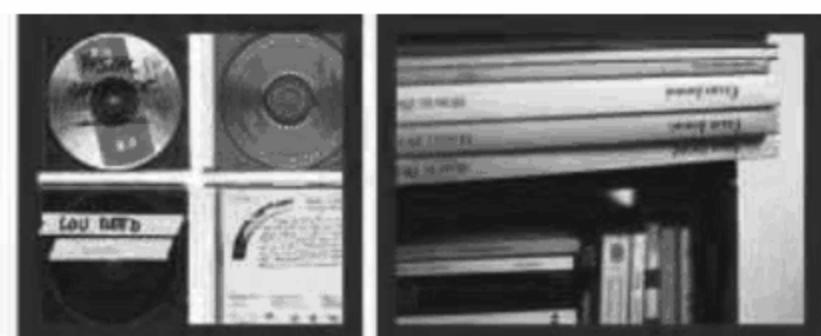
□ **JAMHOOR.** Du rôle des intellectuels en période d'autoritarisme : une réflexion autour de l'œuvre d'Eقبال Ahmad, écrivain et militant pacifiste pakistanaise décédé en 1999. La voie des armes ou la voie des urnes ? La réponse du Mazdoor Kisan Party, l'une des formations communistes pakistanaise, à l'aune des exemples palestinien et chilien. (N° 9, mars, gratuit en ligne. – New York, États-Unis.)

□ **MADE IN CHINA JOURNAL.** Les transformations du journalisme en Chine, des contraintes exercées par le pouvoir politique à l'émergence d'enquêtes directement conduites par les citoyens. (N° 2, juillet-décembre, semestriel, 60 dollars australiens. – Canberra, Australie.)

□ **COLOMBIA INTERNATIONAL.** La reconnaissance du droit à l'avortement constitue un sujet de clivage profond au sein des sociétés latino-américaines. Étude de cas des relations entre les partis politiques et les mouvements féministes en Bolivie. (N° 122, avril-juin, trimestriel, gratuit en ligne. – Bogotá, Colombie.)

□ **LA REVISTA DE RELACIONES INTERNACIONALES DE LA UNAM.** Une histoire de l'occupation et de la politique britannique aux îles Malouines, dénommées Falkland par Londres, de 1833 à nos jours. (N° 150, septembre-décembre, quadrimestriel, gratuit en ligne. – Mexico, Mexique.)

□ **GERMAN POLITICS AND**



REVUES

□ **REVUE D'HISTOIRE NORDIQUE.** Un numéro sur les rivalités entre Russie, pays baltes et nordiques autour de la mer Baltique du Moyen Âge au XX^e siècle. À lire, notamment, une contribution sur le débat intrafinlandais au sujet de la neutralité d'Helsinki durant la guerre froide. (N° 31, mars, semestriel, 25 euros. – Toulouse.)

□ **HÉRODOTE.** Géopolitique de la mer Rouge, à la fois corridor maritime vital pour le commerce mondial, «Méditerranée périphérique», berceau de l'islam et espace de concurrence où se tissent acteurs locaux et puissances internationales. (N° 196, 4^e trimestre, trimestriel, 24 euros. – Paris.)

□ **POPULATION ET SOCIÉTÉ.** Selon l'enquête sur la vie affective des jeunes adultes français, 14% des femmes de 20 à 29 ans se déclarent «bi ou pansexuelles» (contre 2% en 2015) et 4% «homosexuelles». Les proportions sont de 4% et 3% chez les hommes. Chez les 18-29 ans, 1,7% de la population se déclare «non binaire». (N° 633, avril, mensuel, gratuit en ligne. – Paris.)

□ **LAVA.** Un entretien avec l'historienne Aurélie Diana détaille les vicissitudes de la notion d'«Europe sociale», des années 1970 à nos jours. Également : une histoire de l'injustice fiscale en Belgique. (N° 32, printemps, trimestriel, 15 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL.** Au Kirghizstan, des femmes résistent au mariage par enlèvement. En France, l'enregistrement du lieu de naissance des parents dans les recensements contribuerait-il à la lutte contre les discriminations ou à la stigmatisation des populations? (N° 462, mai, mensuel, 3,60 euros. – Paris.)

□ **DÉLIBÉRÉE.** Exigence de revenus stables, rehaussement continu du niveau de langue : en France, plusieurs conditions posées aux demandes de naturalisation tendent à défavoriser les femmes, en particulier celles issues des classes populaires. Un dossier sur les épreuves de la nationalité. (N° 24, mars, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

□ **RÉFRACCTIONS.** Un recueil des textes de Ronald Creagh, figure anarchiste et cofondateur de la revue, spécialiste des communautés utopiques d'Amérique du Nord. (N° 53, printemps, semestriel, 15 euros. – Paris.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Un article relate les âneries des éditorialistes économiques effarés par M. Donald Trump. Exemple, l'éditorial des *Échos* (7 avril 2025) fulmine contre «un président américain républicain de facto altermondialiste et apôtre de la décroissance». (N° 218, mars-avril, bimestriel, 7 euros. – Lyon.)

□ **FAKIR.** Ce numéro spécial «Comment la gauche va gagner» insiste sur l'isolement des pauvres, sur la défiance des populations vis-à-vis du monde politique et sur les moyens de «retrouver les dégoûtés». (N° 117, mai-juillet, trimestriel, 4 euros. – Amiens.)

□ **L'ÉCOLOGISTE.** Comment l'introduction de coprophages a redonné vie aux prairies australiennes. C'est l'une des découvertes du dossier consacré aux insectes – à la base des écosystèmes – et aux moyens de les sauver en arrêtant le recours massif aux pesticides. (N° 61, avril-juin, trimestriel, 8,60 euros. – Chantilly.)

□ **PRESCRIRE.** Un bilan positif des «haltes soins addictions», dont l'installation reste entravée par des préjugés idéologiques et des blocages politiques. (N° 499, mai, mensuel, 55 euros. – Paris.)

□ **INFLEXIONS.** Cette revue de l'armée de terre analyse le chaos dans sa polysémie : de son rôle dans la dynamique du commandement à son travail dans l'intériorité humaine, des limites de sa modélisation à l'expérience qui peut en être faite sur les réseaux sociaux. (N° 59, trois numéros par an, 13 euros. – Paris.)

□ **Z.** Enquêtes à Saint-Étienne sur les maux de la santé : manque de médecins, racisme, tarification à l'acte, violences gynécologiques, privatisation des lieux de soin. (N° 17, printemps, trimestriel, 15 euros. – Montreuil.)

□ **SORTIR DU NUCLÉAIRE.** La lutte contre la relance du nucléaire passe par la protection des terres convoitées et menacées d'expropriation. Des exemples au Bugey, à Penly ou à Bure. (N° 105, printemps, trimestriel, 5 euros. – Lyon.)

□ **SILENCE.** Un numéro consacré en partie aux femmes engagées contre les guerres. Retour historique sur l'antimilitarisme, source méconnue de l'écoféminisme. (N° 542, mai, mensuel, 5,50 euros. – Lyon.)

□ **IMAGINE.** Un dossier sur la concentration médiatique, pointé en premier lieu sur la Belgique, où les magazines indépendants qui ont vu le jour ces dernières années restent très fragiles. Cinq portraits de gens qui se tiennent «debout», comme les ouvriers de l'usine automobile de Florence. (N° 164, printemps, trimestriel, 15 euros. – Liège, Belgique.)

□ **THÉÂTRE PUBLIC.** Entretien avec l'homme de théâtre Oussama Ghannam, qui évoque son travail en Syrie, en particulier lors de la décennie 2010. Un ensemble sur la réinvention par les scènes contemporaines de l'imagerie des Grecs anciens, d'Antigone à Électre. (N° 255, avril-juin, trimestriel, 16,90 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étendue de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

ARCHITECTURE

Culture club

Emblème de la société de consommation ou de ses marges, vecteur d'émancipation ou épicentre de la discrimination : la boîte de nuit incarne tous les paradoxes. Entre clandestinité et industrialisation, elle a pu constituer un laboratoire pour une architecture en quête de liberté. Et, ce faisant, contribuer à l'évolution des mœurs.

PAR JULIEN BÉCOURT *

Au milieu des années 1960, en Europe, en Amérique du Nord ou au Japon, plusieurs collectifs d'avant-garde cherchent à briser le moule traditionnel de l'exposition pour investir d'autres modes de représentation et les ériger en modèles de contre-culture. Dès lors, les premiers night-clubs s'apparentent moins à des cercles de loisirs privés qu'à d'immenses centres d'art performatif. Aussi révolutionnaires soient-ils sur le plan du design, les *divertimentifici* italiens restent bien sûr annexés à l'essor de la société de consommation. Ces établissements de nuit éclosent dans toute la Péninsule. Designers, intellectuels, artistes et architectes radicaux projettent à travers eux un chamboulement total de la relation du corps à l'espace. Dans un grand vent libertaire connexe au miracle économique, et alors que le pays entre dans la période de violence politique des «années de plomb», ils se proposent de libérer l'architecture des discothèques de toute convention : elles se doivent désormais d'être mouvantes et éphémères, comme le flux simultané du son et des lumières.

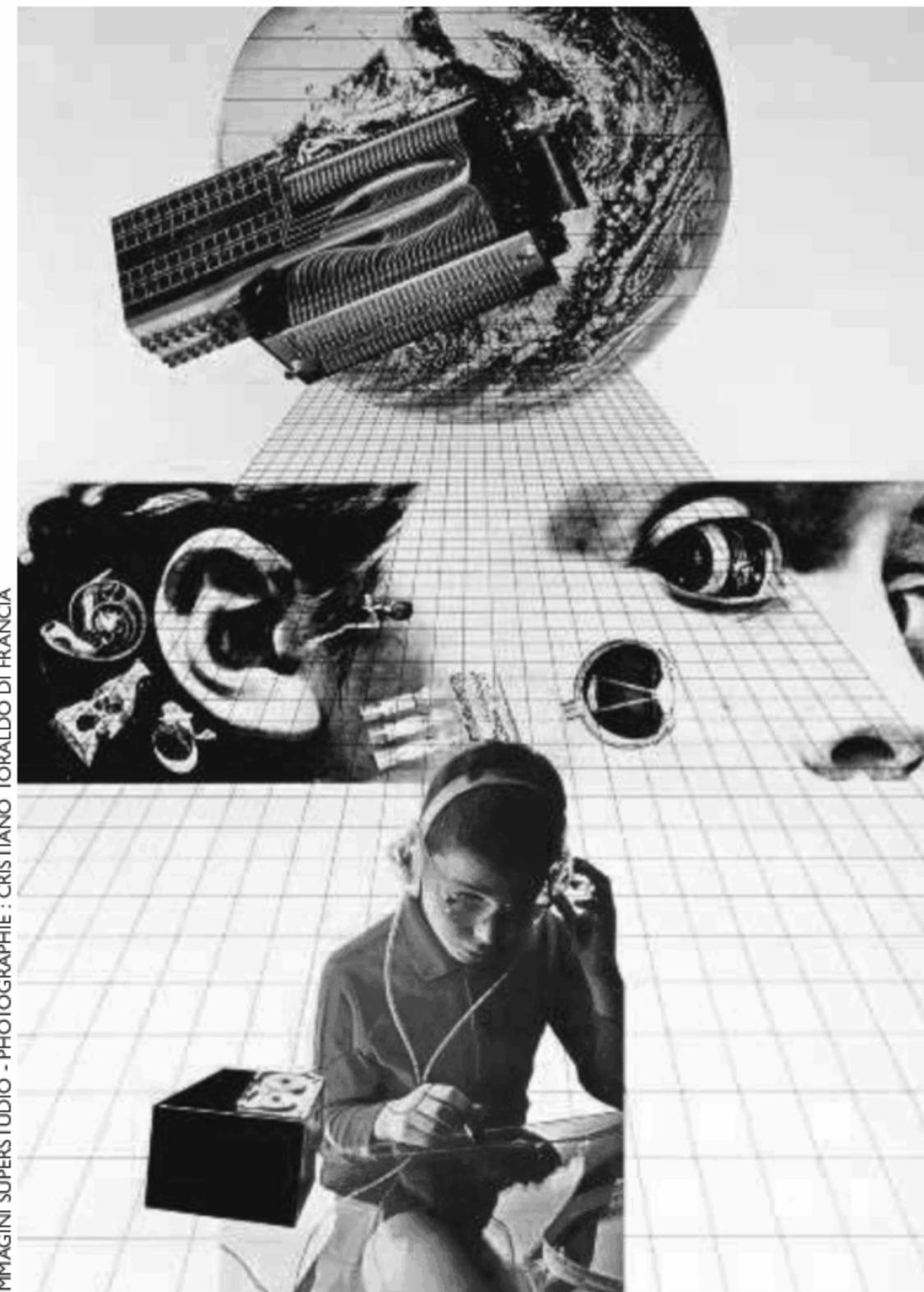
Le dancing Lutrario de Turin, rénové par l'architecte Carlo Molino en 1959-1960 selon une inspiration Art nouveau, est emblématique de cette tendance à la surcharge décorative, néokitsch et rococo, qui anticipe l'esthétique psychédélique : rochers artificiels sur la scène, marbres et pierres incrustés au sol, couloirs constellés de rosaces en céramique, recoins géométriques, rampe et chaises en métal laqué, luminaires multicolores qui pendent en spirale du plafond... La clientèle est alors immergée dans une ambiance qui change constamment et que décrit le plasticien et scénographe québécois Jean-Paul Mousseau, concepteur de plusieurs discothèques à Montréal au cours des années 1960 : «C'est une espèce d'événement en continu devenir [dans lequel] le spectateur-acteur est lui-même pris et que l'on conduit ou que l'on détermine. Une synthèse de tout ce qui fait la sensibilité humaine : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher (1).»

L'estrade scénique sur laquelle joue l'orchestre, encore prisée des dancings à l'ancienne, disparaît au profit d'une piste de danse centrale, tandis que le disc-jockey, diffusant de la musique enregistrée depuis sa cabine, est en passe de remplacer les musiciens. La cabine en question est positionnée en surplomb des danseurs, à la fois panoptique et cockpit de navette spatiale. De fait, la thématique de l'espace est récurrente dans l'esthétique des discothèques européennes des années 1960-1970. Ces dernières visent à reconstituer un «monde parallèle», sous l'influence conjuguée des drogues hallucinogènes, de la science-fiction, du rock progressif, des musiques électroniques et des spiritualités New Age.

À la manière d'une attraction de fête foraine où la barbe à papa et les pommes d'amour auraient été troquées contre des psychotropes, les visiteurs entrent en interaction avec un environnement dont ils sont les principaux protagonistes. Inutile comme au théâtre de se poser la question du quatrième mur (2) : il est d'emblée abattu et la représentation se renouvelle chaque nuit, selon le casting de la soirée. La musique qui y est diffusée offre quant à elle une promesse d'exotisme et de transe, du rock psychédélique à la proto-disco synthétique, quand ce n'est pas une *world music* tribale aux relents coloniaux. Les frontières entre vie publique et vie privée tendent à s'y estomper : le night-club n'est plus seulement appréhendé en tant que lieu de divertissement mais comme objet de révélation artistique et de contestation politique, aussi naïf

que cela puisse sembler aujourd'hui. Il est censé révéler la part émancipatoire de la danse, sa dimension créative et potentiellement subversive. Là où l'art entretient une relation avec l'expérience intériorisée de la création, le night-club ouvre la voie d'un art collectif sans création, uniquement lié à un vécu collectivement partagé. Il n'est rien sans celles et ceux qui viennent le peupler et l'investir par leur comportement et leur gestuelle, leurs accoutrements et leurs danses.

Au Piper, discothèque historique de Turin active de 1966 à 1969, conçue par les designers Giorgio Ceretti, Pietro Derossi et Ricardo Rosso, défilent les personnalités en vue de la scène artistique italienne, comme Carmelo Bene. L'endroit, meublé de canapés en mousse synthétique et aux murs ornés



SUPERSTUDIO. – «Educazione», de la série «Atti fondamentali» (Actes fondamentaux), 1972

de sculptures signées de l'artiste Piero Gilardi, va même jusqu'à accueillir un biotope végétal, jardin potager compris, que les visiteurs franchissent en marchant sur un alignement de roches plates. Laboratoires des utopies où se régénèrent aussi bien les antennes révolutionnaires que les spéculations futuristes les plus hallucinées, les discothèques se mettent à abriter des performances et autres happenings collectifs (Living Theatre, Dario Fo, Franca Rame, Lo Zoo de Pistoletto...) qui impliquent une interaction physique avec le public. Lumières et sons y entrent en résonance avec le corps, dans une extension des sensations.

Ce qui caractérise avant tout le club, c'est son étanchéité au monde extérieur et l'ébranlement des sens qui en résulte. Aménagement spatial et système de contrôle des ambiances renforcent cette notion de coupure avec la réalité pour laisser libre cours à un imaginaire du corps, où les vicissitudes du quotidien sont laissées au vestiaire. Privé de fenêtres, le club est aussi cet espace de disjonction chronologique entre le jour et la nuit, où l'on oublie l'un pour célébrer l'autre. L'énergie qui y circule échappe à toute productivité puisque cette multitude d'individus aux profils aléatoires forme une sorte de hors-champ du monde, lui-même réglé par la cohésion de l'activité diurne. À la différence du théâtre ou du cinéma, où le spectateur demeure dans un état de passivité, le club fait essentiellement appel à la motricité, à une pure dépense physique.

Les architectes des années 1960 considèrent la discothèque comme le lieu par excellence de la modernité. Les groupes les plus radicaux veulent en concevoir. «À Florence, Superstudio conçoit le Mach 2 en 1967, raconte l'architecte Emanuele Piccardo, tandis que, deux ans plus tard, 9999 crée puis gère le Space Electronic, le plus célèbre des clubs créés par les architectes radicaux. C'est là que le groupe organisait des concerts de groupes britanniques émergents, ainsi que des happenings et des représentations de théâtre expérimental. (...) La discothèque Piper, conçue et dirigée par Pietro Derossi, ouverte à Turin en 1966, était à l'époque un lieu de rencontre de l'Arte povera (3).» Plébiscité par les noctambules romains, le Piper entraîne dans son sillage d'autres constructions du même acabit. L'architecte radical Andrea Branzi tout comme Derossi y présentent l'opportunité d'une convergence entre révolution des mœurs et révolution politique. Ses membres croient alors dur comme fer en leur capacité à renverser l'ordre établi.

La France n'est pas en reste. Dans une société de consommation en pleine expansion, galvanisée par les «trente glorieuses», la foi dans le progrès ouvre un nouvel horizon social, et les plans d'urbanisme les plus audacieux réservent à la boîte de nuit une place de choix. Le philosophe visionnaire Charles Fourier (1772-1837), concepteur du phalanstère, ne préconisait-il pas déjà au XIX^e siècle «une architecture de la libido où convergeraient les désirs» ? Dans son sillage, l'artiste cinématique, inventeur du spatiodynamisme et auteur de *La Ville cybernétique* (Tchou, 1969) Nicolas Schöffer s'attelle à un projet d'envergure : restructurer entièrement les villes à l'aune de la technologie électronique naissante, qui agirait comme un «massage neuronal». Prônant un nouvel urbanisme libéré des tensions liées au travail, il envisage le night-club sous forme de «complexe-loisir». «Tous les night-clubs sont des formes de conditionnement, mais généralement par le hasard, déclare-t-il alors avec un brin de cynisme. On ne peut pas s'opposer à cette forme de loisirs qui, par opposition au loisir intellectuel, est plus propre à la détente et que j'appellerai «loisirs sexuels», mais on peut orienter le conditionnement, y introduire un élément esthétique (4).»

En 1966, il se voit confier la conception du Voom Voom à Saint-Tropez, en collaboration avec l'architecte Paul Bertrand. Ce «Palais des Mirages du loisir», dont une annexe est bâtie à Juan-les-Pins, est présenté comme un «night-club luminodynamique» aux structures mobiles et rotatives, tapissées de miroirs qui en faussent les perspectives. Sous le titre «Dans une grotte de métal les nuits de l'an 2000», l'hebdomadaire *Jours de France* en dresse un descriptif détaillé : «Tout se passe à l'intérieur d'une sculpture "micro-temps" agrandie, composée d'un "prisme multiple" lui-même formé de trois miroirs et d'un "mur lumière" dans lequel les danseurs peuvent pénétrer et se voir répétés à l'infini tandis que le rythme de l'image s'accorde à celui de l'orchestre (5).»

Devant le succès rencontré par ces clubs à la pointe de l'innovation, industriels et entrepreneurs flairent le bon filon. Une poule aux œufs d'or vient de naître : le business du clubbing. La structure du club épouse alors la condition sociale de ses clients : chacun développe un design spécifique, en fonction du public ciblé, et reconstitue une microsociété parallèle où les pieds ne touchent plus terre. Tout but utilitaire y est en apparence proscrit – en apparence seulement, car c'est aussi un lieu pour être «en vue» et où le professionnel se noue à l'intime – au profit d'une quête effrénée de plaisir. Un plaisir qui n'est pas à la portée de toutes les bourses et qui implique un mode de vie incompatible avec celui du bas salariat. Les velléités égalitaristes et communautaristes des premiers prototypes s'estompent rapidement. Très vite, le tarif des consommations s'envole et la sélection s'opère. La portée émancipatrice se mue en valeur monétaire.

(1) «Aujourd'hui», Radio-Canada, émission du 9 septembre 1966, disponible sur <https://ici.radio-canada.ca>

(2) Celui qui sépare les acteurs du public. Cf. Denis Diderot, *Le Père de famille. Comédie en cinq actes et en prose avec un discours sur la poésie dramatique*, Amsterdam, 1758.

(3) Catherine Rossi, «Interview with Emanuele Piccardo: "Space Electronic : Then and Now"», XIV^e Biennale d'architecture de Venise, 2 juin 2014.

(4) Denise Miège et Nicolas Schöffer, «Les merveilleux mirages de Schöffer», Arts, Paris, 17 août 1966.

(5) «Saint-Trop' du nouveau», *Jours de France*, Paris, 6 août 1966.

Le socialisme polonais survit dans l'assiette

PAR OWEN HATHERLEY *

Au centre de Varsovie se trouve la rue Nowy Świat – la rue du Nouveau Monde. Construite au XVIII^e et au début du XIX^e siècle dans un style néo-classique, puis rebâtie presque à l'identique après la destruction de la capitale polonaise par l'Allemagne nazie en 1944, elle représente le cœur battant de la Pologne bourgeoise. Là, les gagnants de la transition d'après 1989 s'installent dans des bars coûteux, font leurs emplettes à des prix exorbitants et déambulent sur de larges trottoirs en direction du piège à touristes que devient la vieille ville. On n'y remarque guère le Bar Familijsny, un petit établissement sans prétention situé à côté d'un café « à la française » baptisé Croque Madame, en face du Thai Bali Spa. Passé la porte, le promeneur se trouve projeté dans une zone totalement différente du paysage urbain interchangeable de l'eurocapitalisme contemporain.

Le Bar Familijsny (« bar famille ») est un exemple typique, bien qu'inhabituellement situé au centre-ville, de ce que l'on appelle en Pologne un *bar mleczny* : un bar à lait. Il ne s'agit pas des *milk-bars* qui ont fleuri dans le pays après-guerre, pour détourner les mineurs de l'alcool. En tant qu'institution, un *bar mleczny* incarne à sa manière tranquille la plus puissante survivance de l'héritage, souvent moqué mais étrangement durable, de la planification socialiste de l'alimentation prolétarienne.

La première chose qui frappe le visiteur ? Le menu, extraordinairement bon marché. Une fois votre choix effectué, vous faites la queue jusqu'à un petit guichet où vous indiquez ce que vous souhaitez manger et recevez en retour un bout de papier. Il faut alors se diriger vers un guichet plus grand, ouvert sur la cuisine, où un membre du personnel en uniforme, généralement d'âge moyen ou mûr, dépose les éléments de votre repas dans votre assiette. Vous prenez place dans la salle, dégustez, puis posez l'assiette et les couverts sur une étagère – au diable le servage du personnel de service ! Le système présente certes des inconvénients, comme l'absence de toilettes ou l'amiable incitation de la longue file d'attente à ne pas s'attarder. Mais, pour l'équivalent de 5 euros, on mange un repas décent composé d'une soupe, d'un plat principal et d'une part de gâteau, avant de retourner au travail.

Si le menu du bar à lait standard change régulièrement en fonction de l'approvisionnement et de l'humeur, il gravite toujours autour des spécialités polonaises traditionnelles. Un bortsch (*borszcz*, dans ces régions) ou une soupe de farine de seigle fermenté (*żurek*) ; suivent des raviolis (*pierogi*)

* Écrivain et éditeur, auteur de *Walking the Streets/Walking the Projects. Adventures in Social Democracy in NYC and DC*. Repeater Books, Londres, 2024. Ce texte a paru dans une version plus longue dans *Tribune*, n° 26, Londres, printemps 2025.

avec diverses garnitures, accompagnés d'une salade de carottes, d'une *kasza* (bouillie) de sarrasin ou de pommes de terre ; puis un morceau de tarte. Le tout arrosé d'un verre de *kompot*, une boisson aux fruits écrasés. Composés de produits frais et cultivés localement, ces mets régalaient le corps à défaut de surprendre le palais.

L'idée d'une restauration collective dont le service servile est proscrit, où les pourboires sont inexistant et les langues bien pendues remonte aux premiers jours du socialisme, au début du XIX^e siècle. On la retrouve aussi bien dans les coopératives ouvrières du nord de l'Angleterre que dans les vastes réfectoires utopiques de Charles Fourier – en partie réalisés à New Lanark, en Écosse, par Robert Owen. En Pologne, le bar à lait aurait émergé à la fin du XIX^e siècle, lorsque la majeure partie du pays, y compris Varsovie, était annexée à la Russie tsariste. On devait y trouver des aliments produits à proximité, par des agriculteurs polonais, aucun alcool susceptible de troubler l'esprit des travailleurs, peu de viande, ce qui rendrait les aliments à la fois moins chers et plus sains. En réalité, presque tous les bars à lait de Pologne ont ouvert entre 1945 et 1989, devenant le modèle local des lieux de restauration collective bon marché construits et encouragés par les gouvernements socialistes.

D'emblée, les intellectuels bolcheviks ont accordé la plus grande importance au repas collégial. Tant Lénine que des penseurs explicitement féministes comme Alexandra Kollontai assignaient au gouvernement issu de la révolution d'octobre 1917 la tâche d'émanciper les ouvrières de l'« esclavage de la cuisine » qui débutait quand s'achevait leur journée de travail à l'usine. L'architecture d'avant-garde de l'époque, dont quelques vestiges subsistent dans les grandes villes russes et ukrainiennes, garde la trace de ce projet ambitieux.

DANS les années 1920, la conception même des logements encourageait parfois leurs habitants à manger collectivement. Au sein de l'immeuble destiné aux employés du commissariat des finances (Narkomfin) à Moscou, des appartements en duplex étaient reliés par une passerelle à un restaurant, une bibliothèque, une crèche et un gymnase, avec un jardin sur le toit. À l'intérieur, les cuisines étaient minuscules ou totalement absentes : on pouvait toujours manger dans le restaurant communal ou, à défaut, en rapporter un repas. Pour l'architecte constructiviste Moïsseï Ginzbourg, cette dis-



NICOLAS GROSPIERRE. – Bar Gdańsk, de la série « Milk Bars », 2003

et travailleurs pauvres puissent continuer à s'y restaurer. Assez miraculeusement, ces règles restent en vigueur et les bars à lait reçoivent encore des aides de l'État polonais, indépendamment de l'enthousiasme pour l'économie de marché commun aux blocs électoraux centristes et de droite dure. En 2011, le gouvernement libéral du premier ministre Donald Tusk a envisagé de mettre fin à ces subventions, mais une levée de boucliers dans la population l'a contraint à reculer. Les nationalistes-conservateurs de M. Jarosław Kaczyński et l'actuelle coalition libérale de M. Tusk ont depuis évité ce terrain miné.

LÈ soutien populaire tient aussi à leur implantation : les bars à lait ouvrent près des lieux de travail. Ainsi, certains des meilleurs d'entre eux, comme le Bar Bambino de Varsovie, se trouvent dans des quartiers de bureaux où ils accueillent une clientèle relativement aisée ainsi que des jeunes et des retraités. Ils donnent de ce fait une leçon quotidienne sur les vertus de l'universalisme. Si les plus riches n'y mettent pas les pieds, manger de la nourriture locale et bon marché dans une cantine subventionnée de l'ère socialiste constitue une expérience commune qui transcende les fractures politiques, sociales et générationnelles – une rareté en Pologne.

Toutefois, comme la plupart des institutions de l'État social en Europe, tant à l'Est qu'à l'Ouest, les bars à lait constituent une forme résiduelle : ceux qui existent déjà peuvent espérer survivre, mais il ne s'en ouvre plus guère. Il y a dix ans, une affaire avait défrayé la chronique. À Varsovie, une mobilisation avait sauvé le Bar Prasowy, menacé de fermeture, avant que l'établissement soit repris par une entreprise hipster. Les nouveaux gérants avaient rehaussé la décoration d'une pacotille « communiste chic », comme une enseigne lumineuse en néons rouges, ajouté une crèche et, symbole ultime du luxe, des toilettes. Les sempiternelles critiques « anti-bobos » qui ont accompagné ces changements visaient d'autant moins juste que les prix restaient subventionnés et que, comme l'indiquaient le nom et l'emplacement du lieu (« bar de la presse », dans un quartier autrefois dominé par les sièges de journaux), il ne s'agissait pas vraiment dès l'origine d'une cantine de mineurs de fond. Cette polémique illustre néanmoins la crainte bien réelle qu'une infrastructure sociale soit récupérée par la nostalgie kitsch, comme en témoigne le Stolovaia 57 de Moscou. Aujourd'hui, Prasowy reste un bar à lait agréable, même si sa clientèle est un peu plus jeune que la moyenne.

Si l'histoire a fourni aux Polonais des raisons de se méfier du socialisme, le *bar mleczny* prouve que, sous une certaine forme, il est bien accueilli par un éventail remarquable de personnes, des retraités catholiques coiffés d'un bérét en mohair aux vingtenaires féministes intersectionnelles. Quand nous faisons la queue pour déguster un délicieux bortsch et des boulettes fraîchement préparées, nous sommes tous égaux.

(Traduit de l'anglais par Pierre Rimbert.)

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Un art à cultiver. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Mythes et mensonges de la capitalisation, par SIMON ARAMBOUROU.

PAGES 4 ET 5 :

La prochaine pandémie viendra-t-elle des champignons ?, par ÉMILE BOUTELIER ET COPÉLIA MAINARDI. – Au Sud, un défi de santé publique (É. B. ET C. M.).

PAGES 6 ET 7 :

L'existence même du peuple palestinien en jeu, par INSAF REZAGUI. – Gaza ou la faillite de l'Occident, suite de l'article de GILBERT ACHCAR.

PAGES 8 ET 9 :

Vers un nouvel ordre régional au Proche-Orient, par HICHAM ALAOUI.

PAGE 10 :

Au Cachemire, en attendant la prochaine fois, par HASHIM BIN RASHID.

PAGE 11 :

Panamá, canal historique, par DIDIER ORTOLLAND.

PAGES 12 ET 13 :

Universités américaines, un modèle qui chancelle, par MARTIN BARNAY.

PAGES 14 ET 15 :

Papiers d'oranges, un monde en soie ?, par ALLAN POPELARD ET GRÉGORY RZEPSKI.

PAGE 16 :

La monnaie n'est pas qu'une affaire d'hommes, par AYKIZ DOGAN ET FRÉDÉRIC LEBARON.

PAGE 17 :

Le viol des Soudanaises, par FATIN ABBAS.

PAGE 18 :

La psychiatrie désarmée en Ukraine, par CAROLINE THIRION.

PAGE 19 :

La Crimée veut croire à la paix, par CHRISTOPHE TRONTIN. – Une histoire de référendums, par HÉLÈNE RICHARD.

PAGES 20 ET 21 :

Tous influenceurs!, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE. – Marché de dupes (B. B.).

PAGE 22 :

«Lycée pro», la déche et le mépris, par MAËLLE MARIETTE. – Essor de l'apprentissage (M. M.).

PAGE 23 :

Le parti des médias déjà en campagne, suite de l'article de SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « Mes deux mondes », de Sergio Chejfec, par ERNEST LONDON. – « Le Désastre de la maison des notables », d'Amira Ghennim, par PALOMA HERMINA HIDALGO. – De Constantinople à Istanbul, par JEAN-ARNAUT DÉRENS. – Une tribu d'indésirables, par CARLOS PARDO. – Du judéo-bolchevisme culturel, par EVELYNE PIEILLER. – Des femmes très indociles, par HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD. – Polar et métaphysique, par ANTHONY BURLAUD. – Dans les revues.

PAGE 27 :

Culture club, par JULIEN BÉCOURT.

Le Monde diplomatique du mois de mai 2025 a été tiré à 192 439 exemplaires.

À ce numéro est joint un encart,

destiné aux abonnés : «Les Amis du Diplo».

